

Annexe n°1

**Fichier alphabétique des
représentants en mission
(mars 1793 – octobre 1795)**

Avertissement

Sauf indication particulière, les références portées entre parenthèses renvoient au *Recueil des actes du Comité de salut public (...)* d'Alphonse Aulard (XIX-265-267 signifie ainsi : tome XIX, pages 265-267). La mention *A.P.* renvoie quant à elle aux *Archives parlementaires (...)*, avec un système de références identique. Les cotes relatives aux Archives nationales de France n'ont été portées que dans le cas où elles donnaient une indication qui ne se trouve pas dans les sources imprimées indiquées ci-dessus.

Les références mentionnées dans ce fichier alphabétique n'ont pour but que de donner les principales informations sur chaque mission, elles ne se substituent en aucun cas aux précieux volumes d'index du *Recueil des actes du Comité de salut public (...)* qu'il convient de consulter pour obtenir des informations plus complètes. De la même façon, chaque mission pourra bien entendu être mieux appréhendée par une étude détaillée des archives nationales, départementales et municipales (nous ne renvoyons à celles-ci qu'en cas de nécessité).

Le classement politique des conventionnels suit les travaux de Françoise Brunel et de Jacqueline Chaumié (*Actes du Colloque Girondins et Montagnards*, sous la direction d'Albert Soboul, Paris, Société des études robespierristes, 1980, p.19-60, 297-316 et 343-361. On se reportera aux pages 359 à 361 pour les divergences entre le classement de Françoise Brunel et celui suivi par Alison Patrick dans son ouvrage, *The Men of the First French Republic, Political Alignments in the National Convention of 1792*, Baltimore, J. Hopkins Univ. Press, 1972). Quatre représentants en mission ont, en outre, été considérés comme montagnards d'après des indications inédites fournies par Françoise Brunel (Chauvin, Collombel de la Meurthe, Francastel et Gouly).

Vingt-deux des représentants en mission ont été élus à la Convention en tant que suppléants, ont siégé après juin 1793 et n'ont pas donné de signes patents de leur appartenance au groupe montagnard. Nous avons donc décidé de ne pas pour autant les compter dans les rangs de la Plaine et de les considérer, sur les conseils de Françoise Brunel, comme « inclassables » : Auger, Bezout, Boissier, Bouret, Bruë, Cherrier, Danjou, Desrues, Faure (G. A.), Fricot, Garnier-Anthoine, Joubert, Lemoyne-Vernon, Lespinasse, Lion, Ludot, Menuau, Mirande, Roberjot, Talot, Tréhouart et Vidal.

En vertu de ces critères de classement politique, nous arrivons aux chiffres suivants :

426 représentants en mission

Montagne : 209 (49%)

Plaine : 159 (37.5%)

Gironde : 36 (8.5%)

Suppléants « inclassables » : 22 (5%)

ALBERT Jean Bernard (1739-1807)

Représentant du Haut-Rhin (Plaine).

1/ Dans l'Aube et la Marne, par décret du 26 nivôse an III (15 janvier 1795), pour "assurer l'ordre" (XIX-501). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 28 nivôse an III (17 janvier 1795) (AN, D* XXXV° 8). Il est de retour à Paris le 14 prairial an III (2 juin 1795) (*Compte rendu* d'Albert, an III, BNF Le³⁹ 305) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 14.825 livres pour frais de mission le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) (AN, D* XXXV° 9).

ALBITTE Antoine Louis (1761-1812)

Représentant de Seine-Inférieure (Montagne).

1/ À l'armée des Alpes, avec Dubois-Crancé, Gauthier et Nioche, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV° 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Marseille le 16 septembre 1793 (VI-531). Il est rentré à Paris le 17 octobre 1793 (III-542).

2/ À Lyon, puis Toulon, par arrêté du Comité de salut public du 18 octobre 1793 (VII-480-481). Il quitte Paris le 21 octobre 1793 (VIII-33-40). Il écrit d'Avignon le 18 brumaire an II (8 novembre 1793) (VIII-302-303). Lettre du Comité de salut public du 7 brumaire (28 octobre 1793) qui le rappelle à Lyon devenue Commune-Affranchie, aux côtés de Collot d'Herbois, Fouché et Laporte, pour faire exécuter les décrets pris contre cette ville (*Ibid.*). Pouvoirs étendus aux départements voisins par décret du 20 brumaire an II (10 novembre 1793) (VIII-324). Il écrit encore de Commune-Affranchie le 16 nivôse an II (5 janvier 1794) (X-76-77).

3/ Dans l'Ain et le Mont-Blanc, par arrêté du Comité de salut public du 19 nivôse an II (8 janvier 1794), en remplacement de Gouly, pour organiser le gouvernement révolutionnaire (X-126-127). Il écrit encore de Chambéry le 18 floréal an II (7 mai 1794) (XIII-353-354). Il passe directement à la mission suivante.

4/ À l'armée des Alpes, dès floréal an II (XIII-334 et 353-354), et par arrêté du Comité de salut public du 15 prairial an II (3 juin 1794) (XIV-95). Il écrit encore de Briançon le 23 messidor an II (11 juillet 1794) (XV-100-101).

5/ À l'armée d'Italie, par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (XV-548). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit de Cairo (Piémont), le 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794), qu'il va rentrer à Paris (XVII-45-46). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.640 livres pour solde de ses frais de mission le 3 nivôse an III (23 décembre 1794), puis à nouveau 580 livres le 4 ventôse an III (22 février 1795) (AN, D* XXXV° 8 et 9).

ALQUIER Charles Jean-Marie (1752-1826)

Représentant de Seine-et-Oise (Plaine).

À l'armée des côtes de Brest, avec Gillet, Merlin de Douai et Sevestre, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il démissionne le 10 mai 1793, remplacé par Cavaignac (IV-84-85).

Dans le Jura, l'Ain, le Mont-Terrible, le Doubs, la Haute-Saône et la Côte-d'Or, pour la levée en masse et la sécurité des frontières, avec Bassal, Bernard de Saintes et Reverchon, par décret du 17 août 1793 (VI-13-14). Selon Kuscinski, il refuse aussi cette mission.

1/ Dans la Manche, le Calvados, l'Orne, l'Eure-et-Loir, l'Eure, la Seine-Inférieure, en remplacement de Dupuy, par décret du 11 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-362). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe au 10 frimaire (30 novembre 1793) la fin de la mission (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des côtes de Brest, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour organiser les troupes à cheval (VIII-490-492). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 24 thermidor an II (11 août 1794) (XVI-20), décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit de Rennes le 30 thermidor an II (17 août 1794) qu'il va rentrer à Paris (XVI-179-180).

3/ À Lyon, par décret du 23 frimaire an III (13 décembre 1794) (XVIII-682). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 29 frimaire an III (19 décembre 1794) (AN, D* XXXV° 8).

4/ À l'armée du Nord, par décret du 10 nivôse an III (30 décembre 1794) (XIX-173). Mission confirmée par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-465). Il est encore à La Haye en messidor an III (XXIV-643). Rappel par décret du 4

messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 5.582 livres pour frais de mission le 13 fructidor an III (30 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

AMAR Jean Pierre André (1755-1816)

Représentant de l'Isère (Montagne).

1/ Dans l'Ain et l'Isère, avec Merlino, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 25 mai (II-307 ; *Compte rendu d'Amar et Merlino*, an III, BNF, Le³⁹ 139).

Envoyé dans le Mont-Blanc, avec Voulland et Bayle, par décret du 12 avril 1793, mais cette mission est réorganisée le 30 avril et il n'en fait plus partie.

ANTHOINE François Paul Nicolas (1758-1793)

Représentant de la Moselle (Montagne).

1/ Dans la Meurthe et la Moselle, avec Le Vasseur (de la Meurthe), par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent de Nancy le 10 mai 1793 pour annoncer la fin de leur mission, Antoine demande un congé de santé (qu'il obtient le 15 mai, pour un mois) (IV-91 et 176).

ANTIBOUL Charles Louis (1752-1793)

Représentant du Var (Gironde).

1/ En Corse, avec Bo, par décret du 30 mai 1793 (IV-382). Partis de Paris le 7 juin, ils sont capturés par les fédéralistes et emprisonnés à Marseille jusqu'au 24 août 1793 (*Compte rendu* de Bo, an III, BNF Le³⁹ 145). Décrété d'arrestation par la Convention nationale le 7 septembre 1793.

AUDREIN Yves Marie (1741-1800)

Représentant du Morbihan (Plaine).

1/ À la manufacture de Sèvres (Seine-et-Oise), avec Battellier, par arrêté ou décret non retrouvés (sans doute août 1793, voire début septembre), pour la liste civile. Rappel par décret du 16 septembre 1793 (VI-514). Il est à Paris au plus tard le 18 septembre 1793 (*A.P.*, LXXIV-353). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 44 livres pour frais de mission le 1^{er} octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7).

AUGER Antoine Augustin (1761-1836)

Représentant suppléant de l'Oise, il remplace Villette décédé (19 août 1793).

1/ À l'armée de l'Ouest, avec Bézard (pour se concerter avec Dornier et Guyardin), par décret du 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (XVI-513). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 fructidor an II (5 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il y est encore le 13 ventôse an III (3 mars 1795) (XX-641). Il passe à Chartres le 26 ventôse an III (16 mars 1795), sans doute sur le chemin du retour (*Compte rendu* d'Auger, an IV, BNF Le³⁹ 351). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.660 livres pour frais de mission le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

AUGUIS Pierre Jean Baptiste (1747-1810)

Représentant des Deux-Sèvres (Plaine).

1/ Dans les Deux-Sèvres et en Vendée, avec Carra, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300-000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars, puis à nouveau 7.000 livres le 27 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il reste dans les Deux-Sèvres et passe à l'armée des côtes de La Rochelle.

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, sans qu'il y soit officiellement envoyé. Les représentants à cette armée demandent le 30 mai 1793 qu'il reçoive cette mission (IV-386), ce qui est fait par décret du 22 juin 1793 (V-49). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Niort le 27 juillet 1793 (V-398). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 220 livres pour solde des frais de cette mission le 25 messidor an II (13 juillet 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

3/ À Marly (Seine-et-Oise), avec Enlart et Treilhard, pour la liste civile, par décret du 22 septembre 1793 (A.P., tome 74, p.630). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226). Ils écrivent de Marly le 5 frimaire an II (25 novembre 1793) qu'ils rentrent à Paris (VIII-692).

4/ Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, avec Serres, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794), pour épurer les autorités et surveiller les côtes (XVI-255). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 6 fructidor an II (23 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Leurs pouvoirs sont élargis à l'Ardèche par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-361). Rappel de fait avec le décret du 29 brumaire an III (19 novembre 1794) qui nomme dans ces départements Cadroy et Espert (XVIII-232). Ils écrivent encore de Marseille le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794) (XVIII-468-469). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.147 livres pour solde de leurs frais de mission le 30 nivôse an III (19 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8).

5/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 18 prairial an III (6 juin 1795) (XXIV-99). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission le 27 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il reçoit à nouveau 40.000 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il y est encore en vendémiaire an IV (XXVIII-426).

BAILLE Pierre Marie (1753-1793)

Représentant des Bouches-du-Rhône (Plaine).

1/ À l'armée d'Italie, avec Barras, Beauvais et Despinassy, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Capturé par les fédéralistes, il se pend dans sa prison.

BAILLEUL Jacques Charles (1762-1843)

Représentant de Seine-Inférieure (Gironde).

1 / Dans les départements de l'Ouest, par décret du 21 germinal an III (10 avril 1795), pour faire exécuter les lois sur l'instruction publique (XXI-760-761). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Rennes le 12 prairial an III (31 mai 1795) (XXIII-756-757). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Son arrondissement est composé de quinze départements : Eure, Calvados, Orne, Sarthe, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Mayenne, Manche, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, Vendée, Charente-Inférieure (*Procès-verbaux du Comité d'instruction publique (...)*, tome VI, p.53).

BAILLY Edme Louis Barthélémy (1760-1819)

Représentant de Seine-et-Marne (Plaine).

1/ Dans le Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Mont-Terrible et Jura, par décret du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) (XVIII-198). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 30 brumaire an III (20 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Dernière trace, Noël Pointe écrit le 23 ventôse an III (13 mars 1795) que Bailly vient de partir pour le Jura (XXI-43). Il rentre à Paris le 12 prairial an III (31 mai 1795) (*Compte rendu* de Bailly, an IV, BNF Le³⁹ 346). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.652 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

BANCAL DES ISSARTS Jean-Henri (1750-1826)

Représentant du Puy-de-Dôme (Gironde).

1/ À l'armée du Nord, avec Camus, Lamarque, Quinette et Carnot, par décret du 30 mars 1793 (II-574-576). Ils sont livrés aux Autrichiens par Dumouriez (sauf Carnot) le 2 avril 1793 (libérés en décembre 1795).

BAR Jean-Étienne (1749-1801)

Représentant suppléant de la Moselle, il siège dès le début, car le titulaire (Barthélemy) refuse de siéger (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Drouet et Isoré (pour remplacer Collombel (P.), Delbrel et Le Tourneur), par décret du 9 septembre 1793 (VI-379-380). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Il écrit d'Amiens le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) qu'il vient de recevoir l'arrêté du 9 nivôse et qu'il passe à la mission suivante (X-263).

2/ Dans la Meurthe et le Bas-Rhin, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 29 nivôse an II (18 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il n'arrive à Nancy que le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) (X-390). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 883 livres pour solde de ses frais de mission le 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

3/ Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, par décret du 28 frimaire an III (18 décembre 1794), pour enquêter sur les émigrés (XVIII-789). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 3 nivôse an III (23 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le décret d'envoi est rapporté par la Convention le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) (XIX-338 et 414). Il y est encore en pluviôse an III (XX-89-90).

BARAILON Jean-François (1743-1816)

Représentant de la Creuse (Plaine).

1 / Dans plusieurs départements, par décret du 21 germinal an III (10 avril 1795), pour faire exécuter les lois sur l'instruction publique (XXI-760-761). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Chambon (Creuse) le 25 prairial an III (13 juin 1795) (XXIV-339). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il rentre à Paris le 28 messidor an III (16 juillet 1795) (*Compte rendu* de Barailon, an IV, BNF Le³⁹ 352) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle, le même jour, un remboursement de 2.400 livres pour solde de ses frais de mission (AN, D* XXXV^c 9).

Son arrondissement se compose de dix-sept départements : Seine-et-Oise, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Vienne, Creuse, Puy-de-Dôme, Loire, Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, Aveyron, Gard, Bouches-du-Rhône, Hérault, Indre, Pyrénées Orientales (*Procès-verbaux du Comité d'instruction publique (...)*, tome VI, p.53).

BARRAS Paul François Jean Nicolas (1755-1829)

Représentant suppléant du Var, il remplace Dubois-Crancé (qui opte pour un autre département) (Montagne).

1/ Dans les Hautes-Alpes et Basses-Alpes, avec Fréron, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars, puis 500 livres le 22 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit au Comité de salut public, de Fox-Amphoux, le 19 mai 1793, qu'ils viennent d'achever cette mission et vont se rendre à l'armée d'Italie (Sup.I-259).

2/ À l'armée du Var, avec Despinassy et Roubaud, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217) ; puis à l'armée d'Italie, avec Beauvais, Baille et Despinassy, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Toujours à cette armée, il est adjoint, avec Fréron, à l'armée qui va attaquer Toulon, par décret du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-95). Rappel par lettre du Comité de salut public du 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) (X-400-403). Ils écrivent, d'Aix, le 1^{er} ventôse an II (19 février 1794) qu'ils vont rentrer à Paris (XI-283-284). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.589 livres, le 3 messidor an II (21 juin 1794), pour remboursement du prix de sa voiture personnelle prise par les fédéralistes, (AN, D* XXXV^c 8).

3/ À Rouen (Seine-Inférieure), par arrêté du Comité de salut public du 24 germinal an III (13 avril 1795), pour surveiller l'acheminement des subsistances du Havre à Paris (XXII-33-34).

À Dunkerque (Nord), Ostende et autres ports, par arrêté du Comité de salut public du 3 floréal an III (22 avril 1795), pour le même objet (XXII-330). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission, puis à nouveau 20.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

En Belgique et Hollande, par arrêté du Comité de salut public du 10 prairial an III (29 mai 1795), pour le même objet (XXIII-660). Il reçoit 50.000 livres pour frais de mission le 27 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il reçoit à nouveau 25.000 livres le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

Dernière trace, il écrit de Saint-Omer (Pas-de-Calais) en fructidor an III (XXVI-711).

Donc plusieurs arrêts, mais une même mission d'ensemble (dans son *compte rendu* de l'an IV, il la scinde en six missions différentes et affirme avoir agi dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Seine-Inférieure. BNF Le³⁹ 337).

BASSAL Jean (1752-1802)

Représentant de Seine-et-Oise (Montagne).

1/ Dans le Jura, l'Ain, la Côte-d'Or et le Doubs, avec Garnier de l'Aube, par décret du 18 juin 1793, pour apaiser des troubles et épurer les autorités (IV-595). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle, le jour même, 8.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore de Dôle le 4 août 1793 (V-477).

2/ Dans l'Ain, le Jura, le Doubs, la Côte-d'Or, le Mont-Terrible et la Haute-Saône, avec Alquier, Bernard de Saintes et Reverchon, par décret du 17 août 1793, pour la levée en masse et la sécurité des frontières (VI-13-14). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il reçoit à nouveau 6.000 livres le 12 octobre (*ibid.*, D* XXXV^c 7). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 234 livres pour solde de ses frais de mission le 29 frimaire an III (19 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

BATTELLIER Jean César (1757-1808)

Représentant de la Marne (Montagne).

1/ Dans la Marne et la Meuse, avec Drouet, adjoints par décret du 16 mars à la mission du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (dont étaient chargés Pons et Thuriot) (II-298-317). Il est à Paris au plus tard le 7 avril 1793 (*A.P.*, LXI-401). Fin officielle de la mission par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2 / À la manufacture de Sèvres (Seine-et-Oise), avec Audrein, par arrêté ou décret non retrouvés (sans doute août, voire début septembre 1793), pour la liste civile. Audrein est rappelé par décret du 16 septembre 1793 (VI-514), mais le Comité de salut public autorise Battellier à continuer la mission et il affirme y avoir agi jusqu'à la mission suivante (*Compte rendu* de Battellier, an III, BNF Le³⁹ 243). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 960 livres pour frais de mission le 6 brumaire an II (27 octobre 1793), puis 300 livres le 9 nivôse (29 décembre), enfin 700 livres le 3 floréal (22 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 7 et 8).

3/ À Meudon (Seine-et-Oise) le 4 floréal an II (23 avril 1794), pour surveiller la fabrication d'armes en Seine-et-Oise, Eure et Orne (XIII-8). Un arrêté du Comité de salut public du 11 prairial an II (30 mai 1794) le charge de s'occuper des fabriques d'armes le long de la Marne (XIV-21-22). Il affirme être allé pour les besoins de cette mission dans l'Aisne, la Meuse, la Haute-Marne, la Marne et la Côte-d'Or (*Compte rendu, op. cit.*). Le passeport qui lui est délivré par le Comité de salut public le 11 prairial an II couvre en outre l'Eure et la Saône-et-Loire (AN, AF II* 234). Une lettre du Comité de salut public du 8 thermidor an II (26 juillet 1794) le charge d'épurer les autorités du département de la Marne (XV-448). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il est encore en train de s'occuper des fonderies en vendémiaire an III (septembre-octobre 1794) (XVII-305).

4/ Aux forges de la Meuse et de la Marne, avec Rougemont, par arrêté du Comité de salut public du 23 brumaire an III (13 novembre 1794) (XVIII-121). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.790 livres pour solde des frais de ses dernières missions le 15 germinal an III (4 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BAUDOT Marc Antoine (1765-1837)

Représentant de Saône-et-Loire (Montagne).

1/ À l'armée des Pyrénées, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217), mais il n'y figure plus lors de la réorganisation du 30 avril (III-533-544). Néanmoins il est encore à Toulouse, avec Chaudron-Roussau, le 17 juin 1793 (*Rapport* de Baudot, 1793, BNF Le³⁹ 20-21). Rappel par décret du 20 juin 1793 (V-27). Il est à Paris au plus tard le 24 juin 1793 (*Rapport, op.cit.*).

2/ Dans le Lot et départements voisins, pour remplacer Mathieu et Treilhard, par décret du 26 juillet 1793 (V-374). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 27 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Bordeaux en août (VI-122-125).

À l'armée des Pyrénées Orientales, par décret du 29 août 1793 (VI-169). Mais le 1^{er} septembre, il écrit encore de La Réole (près de Bordeaux) (VI-226-229).

3/ Dans l'Ariège et la Haute-Garonne, par décret du 3 septembre 1793 (VI-253-254). Décret du 20 septembre 1793 qui le nomme en Haute-Garonne et départements voisins, avec Chaudron-Roussau (VI-580). Il est encore à Bordeaux le 6 brumaire an II (27 octobre 1793).

4/ Aux armées du Rhin et de la Moselle, avec Ehrmann, Lacoste et Lémane, par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Ils écrivent encore de Landau au Comité de salut public le 17 nivôse an II (6 janvier 1794) (X-96-97). Il est à Paris avec Lacoste le 25 nivôse an II (14 janvier 1794) (X-247). Mais ils retournent aux armées

puisqu'ils écrivent le 1^{er} pluviôse (20 janvier 1794) (X-345). Il écrit encore de Metz le 21 ventôse an II (11 mars 1794) (XI-652). Il obtient un congé de trois décades le 25 messidor an II (13 juillet 1794) (XV-620).

5/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, avec Delcher et Garrau, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 fructidor an II (19 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 21 ventôse an III (11 mars 1795) qui les remplace par Bo et Picqué (celui-ci ne s'y rend pas) (XX-797), mais il est encore à cette armée le 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-695).

BAUDRAN Mathieu (1751-1810)

Représentant de l'Isère (Plaine).

1/ Dans la Mayenne et auprès des armées des côtes de Brest et de Cherbourg, par décret du 29 nivôse an III (18 janvier 1795) (XIX-554). Il écrit de Laval le 21 pluviôse an III (9 février 1795) (XX-166-168), puis de Paris au Comité de salut public le 28 pluviôse (16 février) (Sup.III-593). Il prend encore un arrêté en Mayenne le 28 germinal an III (17 avril 1795) (XXIII-424-425). Il est à Paris au plus tard le 9 floréal an III (28 avril 1795) (*Compte rendu* de Baudran, an III, BNF Le³⁹ 263).

BAYLE Moïse (1755- ?)

Représentant des Bouches-du-Rhône (Montagne).

1/ Dans la Drôme et les Bouches-du-Rhône, avec Boisset, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes. Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 26 mai 1793 (II-298-317 ; *Compte rendu* de Bayle et Boisset, an III, BNF Le³⁹ 141).

Dans le Mont-Blanc, avec Amar et Voulland, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217), mais la réorganisation des missions du 30 avril annule celle-ci.

Concerné par le décret du 23 août 1793 sur la levée en masse, mais il ne semble pas être parti en mission (VI-72-76).

BEAUCHAMP Joseph (1761-1842)

Représentant de l'Allier (Plaine).

1/ Dans la Drôme, les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe au 10 frimaire (30 novembre 1793) la fin de la mission (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il prend encore, avec Dherbez-Latour, des arrêtés concernant les Basses-Alpes au milieu de frimaire (AN, AF II 86 plaq. 632). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des Pyrénées Orientales, par décret du 22 frimaire an II (12 décembre 1793), pour remplacer Bentabole pour l'organisation de la cavalerie (décret du 27 brumaire an II - 17 novembre 1793) (IX-352). Rappel par arrêtés du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681), du 30 floréal an II (19 mai 1794) (XIII-609) et du 14 messidor an II (2 juillet 1794) (AN, AF II 402 plaq. 3266). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.901 livres pour solde des frais de ses deux missions le 8 fructidor an II (25 août 1794) et 1.198 livres le 25 ventôse an III (15 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9).

BEAUVAIS Charles Nicolas (1745-1794)

Représentant de Paris (Plaine).

1/ À l'Armée d'Italie, avec Baille, Barras et Despinassy, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il ne rentre plus à Paris et meurt des suites de cette mission.

BECKER Joseph (1743-1812)

Représentant de la Moselle (Plaine).

1/ À Landau, par décret du 13 nivôse an III (2 janvier 1795) (XIX-232-233). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de mission le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de salut public lui écrit

encore le 6 prairial an III (25 mai 1795) (XXIII-521). Il est de retour à Paris le 20 prairial an III (8 juin 1795) (*Compte rendu* de Becker, an III, BNF Le³⁹ 319-320). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 694 livres pour frais de mission le 25 messidor an III (13 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BEFFROY Louis Étienne (1755-1820)

Représentant de l'Aisne (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Bollet et De Sacy, pour remplacer Bellegarde, Courtois et Lequinio, par décret du 30 mai 1793 (IV-382-383). (en fait, Courtois reste...). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Le Comité de salut public ordonne de lui amener Beffroy et Courtois le 30 juillet 1793 (V-421-422). Il écrit à Couthon, de Paris, le 31 juillet 1793 (Sup.I-467).

2/ Dans les districts de Mantes (Seine-et-Oise) et d'Evreux (Eure), par arrêté du Comité de salut public du 2 vendémiaire an III (23 septembre 1794). Il est de retour à Paris au plus tard le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794), jour où il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 459 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8).

3/ À l'armée d'Italie, avec Poulitier, par décret du 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (XIX-712-713). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 13 pluviôse an III (1^{er} février 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit de Toulon le 5 thermidor an III (23 juillet 1795) qu'il va rentrer à la Convention nationale (XXV-655-656) et ses collègues écrivent le 13 thermidor (31 juillet 1795) qu'il doit être arrivé à Paris (XXVI-81-82).

BELLEGARDE Antoine (DUBOIS DE) (1738-1824)

Représentant de la Charente (Montagne).

1/ À l'armée du Nord dès le 11 février pour remplacer Gasparin (III-37), confirmé par décrets du 12 et du 23 avril 1793 (III-212 et 405). Il reçoit, avec Cochon et Lequinio, du Comité des inspecteurs de la salle 12.825 livres pour frais de mission le 23 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Malade, il demande son rappel le 13 mai 1793 (IV-149), puis le 21 mai (IV-268). Rappel par décret du 30 mai 1793 (IV-382-383). Il est de retour à Paris le 25 juin 1793 (*Compte rendu* de Bellegarde, an III, BNF Le³⁹ 323).

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, par décret du 14 août 1793 (V-547). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Il y est encore le 20 octobre 1793 (VII-522). Il est de retour à Paris le 25 novembre (?) 1793 (*Compte rendu, op. cit.*).

3/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Frécine et Haussmann (pour rejoindre Briez et Gillet), par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 8 fructidor an II (25 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) qui le remplace, ainsi que Briez, Frécine, Gillet, Haussmann et Lacoste (XX-464). Il est de retour à Paris au début de germinal an III (fin mars 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

BENTABOLE Pierre Louis(1756-1798)

Représentant du Bas-Rhin (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Collombel (P.), Deville (qui refuse) et Châles, par décret du 1^{er} août 1793 (V-442-443). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 20 septembre 1793 (ainsi que Levasseur) (VI-580). Il écrit encore de Lille le 26 septembre 1793 (VII-72-73). Il rentre à Paris le 3 ou le 4 octobre 1793 (*Compte rendu* de Bentabole, an III, BNF Le³⁹ 142).

2/ Dans les Pyrénées Orientales, l'Ariège, l'Aude, le Tarn et la Haute-Garonne, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui ordonne la fin de la mission au 10 frimaire (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7

frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5).

Chargé de la cavalerie à l'armée des Pyrénées Orientales par ce même décret du 27 brumaire, il demande son remplacement pour raison de santé (lettre du 7 frimaire, IX-20-21). Décret du 22 frimaire (12 décembre 1793) qui nomme Beauchamp à sa place (IX-215).

3/ Dans l'Orne et l'Eure-et-Loir, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). D'après lui, il aurait quitté Paris le 21 nivôse (10 janvier) (*Compte rendu, op.cit.*). Dernière trace par une lettre du 24 ventôse an II (14 mars 1794) (XI-700). Il rentre à Paris le 26 ventôse an II (16 mars 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

BÉRAUD Marcellin (1741-1809)

Représentant de Rhône-et-Loire (Plaine).

1/ Il écrit comme "représentant à l'armée de l'Ouest", avec Delaunay, Dornier, Lofficial, Morisson et Menuau, de Cholet le 26 germinal an III (15 avril 1795) (Sup.IV-58-59).

BERLIER Théophile (1761-1844)

Représentant de la Côte-d'Or (Montagne).

Dans la Haute-Garonne, le Tarn, le Gard, l'Hérault et départements voisins, avec Chénier, par décret du 27 juin 1793 (V-101). Cette mission n'a pas lieu

1/ À l'armée du Nord, avec Trullard, par décret du 27 août 1793 (VI-130). Ils reçoivent, le même jour, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent de Boulogne-sur-Mer le 7 brumaire an II (28 octobre 1793) qu'ils rentrent à Paris (VIII-81). Ils sont à Paris le 11 brumaire an II (1^{er} novembre 1793) (*Compte rendu* de Berlier, an III, BNF Le³⁹ 143).

2/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794), pour épurer les autorités (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 fructidor an II (26 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il ne quitte Paris que le 10 fructidor an II (27 août 1794) (*Compte rendu, op.cit.*). Il écrit encore de Lille le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (XVIII-491). Il rentre à Paris le 19 frimaire an III (9 décembre 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

BERNARD (DE SAINTES) André Antoine (1751-1818)

Représentant de Charente-Inférieure (Montagne).

1/ En Charente et Charente-Inférieure, avec Guimberteau, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). La mission dure trois mois et se poursuit par deux nouveaux mois (II-312). Par une lettre du 3 juin 1793, le Comité de salut public les invite à continuer leur mission (V-80). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais complémentaires de mission le 13 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Selon Jean-Pierre Gross, ils achèvent ces missions le 31 juillet 1793.

2/ Dans l'Ain, le Jura, le Doubs, la Côte-d'Or, le Mont-Terrible et la Haute-Saône, avec Alquier, Bassal et Reverchon, par décret du 17 août 1793, pour la levée en masse et la sécurité des frontières (VI-13-14). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit de Montbéliard le 10 pluviôse an II (29 janvier 1794) pour annoncer qu'il part pour la mission suivante (X-525). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 174 livres pour solde de ses frais de mission le 10 germinal an III (30 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

3/ En Côte-d'Or et Saône-et-Loire, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il ne s'y rend que plus d'un mois après et écrit le 17 pluviôse an II (5 février 1794) qu'il vient d'arriver à Dijon (X-719-721). Rappel par lettre du Comité de salut public du 15 germinal an II (4 avril 1794) (XII-390). Il écrit le 19 germinal (8 avril) qu'il va rentrer à Paris (XII-745), mais arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) qui le rappelle à nouveau, avec d'autres (XII-679-681). Il est à Paris aux environs du 1^{er} floréal an II (20 avril 1794) (XIII-58).

BERNARD-SAINT-AFFRIQUE Louis (1746-1799)

Représentant de l'Aveyron (Plaine).

1/ Chargé par le Comité de la guerre d'inspecter les dépôts de remonte des départements « de Paris et environnants », avec Louis du Bas-Rhin (frimaire-pluviôse an III). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Ils parcourent huit départements (*Compte rendu* de Louis du Bas-Rhin et Bernard-Saint-Affrique, an III, BNF Le³⁹ 248).

BERNIER Louis Toussaint Cécile (1761-1801)

Représentant de Seine-et-Marne (Plaine).

1/ Dans l'Eure et l'Eure-et-Loir, par décret du 12 pluviôse an III (31 janvier 1795), pour l'épuration, ainsi que pour le ravitaillement de Paris (XIX-786). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 pluviôse an III (15 février 1795), puis à nouveau 20.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de sûreté générale lui écrit encore le 24 messidor an III (12 juillet 1795) (XXV-382).

BESSON Alexandre (1758-1826)

Représentant du Doubs (Montagne).

1/ À Rambouillet (Seine-et-Oise), avec Robin, pour la liste civile, par décrets du 10 juin 1793 (*A.P.*, LXVI-245-250) et du 30 juin 1793 (*A.P.*, LXVII-674). Ils écrivent encore de Rambouillet le 21 août 1793 (VI-71).

2/ Dans le Jura, avec Reynaud, par arrêté du Comité de salut public du 24 thermidor an II (11 août 1794), il est tout spécialement chargé d'inspecter les salines (XVI-18). Cette mission est élargie aux salines de la Meurthe, du Doubs, de Haute-Saône et du Mont-Blanc, par arrêté du Comité de salut public du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-71). (fin de cette mission, *Cf.* ci-dessous).

3/ Parallèlement à cette première mission, il est chargé de terminer en Haute-Marne les opérations commencées par Du Roy pour organiser le gouvernement révolutionnaire, par arrêté du Comité de salut public du 27 thermidor an II (14 août 1794) (XVI-87). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Par une lettre du 9 fructidor an II (26 août 1794), il précise être arrivé aux salines de la Meurthe le 1^{er} fructidor (18 août 1794), s'approprier à partir dans le Jura et le Mont-Blanc, et vouloir passer le moins de temps possible en Haute-Marne (Sup.III-371). Il est encore en mission "dans le Jura, la Haute-Marne et les salines" le 2 ventôse an III (20 février 1795) (XX-431).

4/ Dans le Bec-d'Ambez (Gironde) et le Lot-et-Garonne, par décret du 24 germinal an III (13 avril 1795) (XXII-48). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il y collabore avec Boussion envoyé dans le Bec-d'Ambez et la Dordogne. Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Dernière trace en fructidor an III (septembre 1795) (XXVII-366).

BÉZARD François Siméon (1760-1849)

Suppléant de l'Oise à la Convention, il siège dès le début à la place de Payne qui a choisi le Pas-de-Calais (Montagne).

1/ À Chantilly (Oise), avec Thibault, par décret du 24 mars 1793, pour dresser l'inventaire des biens du château (II-482-483). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Chantilly le 5 mai 1793 (III-613).

2/ À l'armée de l'Ouest, avec Auger (pour se concerter avec Dormier et Guyardin), par décret du 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (XVI-513). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 fructidor an II (5 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il reçoit à nouveau 6.000 livres le 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794) (*id.*). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit au Comité de salut public, de Paris, le 29 messidor an III (17 juillet 1795) comme "ex-représentant à l'armée de l'Ouest" (XXV-503). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.595 livres pour frais de mission le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

BEZOUT Étienne Louis (1760-1822)

Suppléant de Seine-et-Marne à la Convention, il siège à partir de floréal an III.

1/ Dans la Nièvre et l'Allier, par arrêté du Comité de sûreté générale du 27 vendémiaire an IV (19 octobre 1795), pour prendre des mesures contre réfractaires et royalistes (XXVIII-553). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 60.000 livres pour frais de mission le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

BILLAUD-VARENNE Jacques Nicolas (1756-1819)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ Dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes du Nord, avec Sevestre, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rapportent au Comité de salut public le 24 avril 1793 que le recrutement y est achevé (III-421). Fin officielle de la mission avec le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

Désigné le 12 avril 1793 pour aller "aux côtes", mais la réorganisation des missions le 30 avril l'élimine (III-215-216).

2/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Niou, par décret du 1^{er} août 1793, pour prendre des mesures de sûreté générale (V-443). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent le 26 août que leur mission est achevée et qu'ils rentrent à Paris (VI-119). Ils sont à Paris le 27 août 1793 (*Copie de l'état de dépense* de Niou et Billaud-Varenne, an III, BNF Le³⁹ 272).

3/ À Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), avec Ruamps, par arrêté du Comité de salut public du 29 pluviôse an II (17 février 1794), pour préparer l'expédition sur Jersey et Guernesey (XI-218). Le Comité de salut public lui écrit encore le 18 ventôse an II (8 mars 1794) (XI-595), mais il est à Paris le 21 ventôse an II (11 mars 1794) au plus tard (XI-636).

BION Jean Marie (1730-1798)

Représentant de la Vienne (Plaine).

1/ Chargé d'inspecter les relais de poste, avec Dautriche, Estadens et Mirande, par décret du 26 germinal an III (15 avril 1795) (XXII-110). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il agit dans dix départements (*Compte rendu* de Bion, an IV, BNF Le³⁹ 353), notamment dans le Mont-Blanc. Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

BLAD Claude Antoine Augustin (1764-1802)

Représentant du Finistère (Gironde).

1/ Dans les départements de l'Ouest, avec Tallien, par décret du 13 messidor an III (1^{er} juillet 1795), qui fixe la durée de leur mission à deux mois (XXV-46). Rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-120-121). Il écrit encore le 9 fructidor an III (26 août 1795) (XXVI-698).

BLANQUI Jean Dominique (1757-1832)

Représentant des Alpes-Maritimes (Gironde).

1/ Chargé, avec Fayolle, Lacombe et Périès, par décret du 14 germinal an III (3 avril 1795), de surveiller la réparation des routes dans divers départements : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Gard, Var et Vaucluse (XXI-485-486). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 14 floréal an III (3 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit au Comité de salut public, de Paris, le 21 thermidor an III (8 août 1795) et fait référence à un arrêté qu'il a pris le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (XXVI-279).

BLAUX Nicolas François (1729-1822)

Représentant de la Moselle (Gironde).

1/ Dans la Somme, par décret du 25 ventôse an III (15 mars 1795), pour les subsistances (XXI-69). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 28 ventôse an III (18 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441). Il affirme être de retour à Paris le 1^{er} messidor an III (19 juin 1795) (*Compte rendu* de Blaux, an III, BNF Le³⁹ 324), mais le Comité de salut public lui écrit encore le 10 messidor (28 juin 1795)

(XXIV-793). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 13.318 livres pour frais de mission le 16 messidor an III (4 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BLUTEL Charles Auguste Esprit Rose (1757-1806)

Représentant de Seine-Inférieure (Plaine).

1/ Dans les ports de Rochefort, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne, par décret du 22 brumaire an III (12 novembre 1794) (XVIII-91). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il part pour Paris le 6 messidor an III (24 juin 1795) (*Compte rendu* de Blutel, an III, BNF Le³⁹ 307) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.335 livres pour frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

BO Jean Baptiste Jérôme (1743-1814)

Représentant de l'Aveyron (Montagne).

1/ Dans l'Aveyron et le Tarn, avec Chabot, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils se séparent du 13 avril au 23 mai. Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 27 mai 1793 (II-311 ; *Compte rendu* de Bo, an III, BNF Le³⁹ 145).

2/ En Corse, avec Antiboul, par décret du 30 mai 1793 (IV-381-382). Ils quittent Paris le 7 juin, sont capturés par les fédéralistes et emprisonnés à Marseille jusqu'au 24 août 1793, puis rentrent à Paris (*Compte rendu, op.cit.*). Il est à Paris le 4 septembre 1793 (VI-355).

3/ À l'armée des Ardennes, avec Coupé et Hentz, par décret du 19 octobre 1793 (VII-502). Le Comité de salut public leur écrit encore le 2 frimaire an II (22 novembre 1793) (VIII-624). Il revient à Paris, avec Hentz, le 7 ou 8 frimaire an II (27 ou 28 novembre 1793) (*Compte rendu, op.cit.*).

4/ Dans la Marne et l'Aube, par décret du 5 nivôse an II (25 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-654-655). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.200 livres pour frais de mission le 9 nivôse an II (29 décembre 1793), puis à nouveau 6.000 livres le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il reste peu de temps dans ces départements, car une lettre du Comité de salut public du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794) le charge de la même mission dans le Lot et le Cantal (IX-744 et X-422). Le 9 germinal an II (29 mars 1794), il écrit encore de Figeac comme "représentant dans le Lot et le Cantal" (Sup.III-82-83), alors qu'il est déjà nommé pour la mission suivante.

5/ Dans le Tarn, l'Aveyron et la Lozère, par arrêté du Comité de salut public du 29 ventôse an II (19 mars 1794), pour les subsistances (XII-53-58). Il y est encore le 3 prairial (22 mai 1794) (*Cf. ci-dessous*).

6/ À Nantes (Loire-Inférieure), par lettre du Comité de salut public du 20 floréal an II (9 mai 1794) (XIII-393) et arrêté du Comité de salut public du 26 floréal an II (15 mai 1794) (XIII-527). Le 3 prairial an II (22 mai 1794), il écrit d'Albi qu'il a reçu l'arrêté et va partir (XIII-686). Il arrive à Nantes d'où il écrit au Comité de salut public le 15 prairial (3 juin 1794) (XIV-115). Rappel par arrêté du Comité de salut public le 16 thermidor an II (3 août 1794) (XV-629). Il rentre à Paris le 22 thermidor an II (9 août 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

7/ Dans le district de Reims (Marne) par décret du 6 frimaire an III (26 novembre 1794) (XVIII-348). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.200 livres pour frais de mission le 7 frimaire an III (27 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il rentre à Paris le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

8/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 21 ventôse an III (11 mars 1795) (XX-797). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 25 ventôse an III (15 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613) Il écrit de Lecumberri le 15 messidor an III (3 juillet 1795) qu'il a reçu ce décret et sera à Paris au début de thermidor (XXV-122).

BODIN Pierre Joseph Francois (1748-1809)

Représentant de l'Indre-et-Loire (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Ruelle, par décret du 10 mai 1793, pour s'occuper particulièrement de l'Indre-et-Loire (IV-85-86). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 22 juin 1793 qui réduit le nombre de représentants à cette armée à dix, les autres (dont Bodin) étant rappelés (V-49). Il écrit encore de Tours le 29 juin 1793 (V-125-126). Il rentre à Paris au plus tard le 27 juillet 1793 (*compte rendu* de Bodin, an III, BNF Lc³⁹ 146).

2/ Aux armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, et départements de leurs arrondissements, avec Guezno et Mathieu, par décret du 28 prairial an III (16 juin 1795) (XXIV-405-406). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission le 27 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Une instruction du Comité de salut public du 2 messidor an III (20 juin 1795) leur demande de travailler ensemble, mais les attache chacun à une armée, Bodin à celle des côtes de Cherbourg (XXIV-544-554). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit encore d'Angers le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-703-704). Il rentre à Paris le 2 frimaire an IV (23 novembre 1795) (*Compte rendu* de Bodin, an IV, BNF Le³⁹ 366).

BOISSET Joseph Antoine (1748-1813)

Représentant de la Drôme (Montagne).

1/ Dans la Drôme et les Bouches-du-Rhône, avec Moïse Bayle, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 26 mai 1793 (II-309 ; *Compte rendu* de Bayle et Boisset, an III, BNF Le³⁹ 141).

2/ Dans la Drôme et l'Ardèche, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Dès le 25 octobre 1793, il écrit qu'il a épuré les autorités de l'Hérault (VIII-17-18) ; puis le 30 octobre, il écrit la même chose pour l'Aveyron (VIII-140-142). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201).

3/ Dans l'Hérault, l'Aveyron et départements voisins, par décret du 2 frimaire an II (22 novembre 1793), pour épurer les autorités (VIII-624). Lettre du Comité de salut public du 6 frimaire an II (26 novembre 1793) qui l'invite à étendre son action à la Haute-Garonne, l'Aude et l'Ariège (VIII-717). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il passe directement à la mission suivante.

4/ Dans l'Aude et l'Hérault, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 3 ventôse an II (21 février 1794) (XI-315). Il écrit, de Montélimar, le 21 ventôse an II (11 mars 1794), qu'il va rentrer à Paris pour rendre compte de sa mission (XI-655). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 882 livres pour solde de ses frais de mission le 13 floréal an II (2 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

5/ Dans l'Ain, par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor an II (31 juillet 1794), pour épurer les autorités (XV-547). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 14 thermidor an II (1^{er} août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission élargie à la Saône-et-Loire par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-360-362). Mission à nouveau élargie, cette fois à l'Allier, par décret du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794) (XVII-405). Il écrit de Lyon le 18 frimaire an III (8 décembre 1794) que sa mission est achevée et qu'il va rentrer à Paris (XVIII-595-596).

6/ Dans l'Ain, la Loire, le Rhône et la Saône-et-Loire, par décret du 13 germinal an III (2 avril 1795), pour remplacer, en théorie, Richaud (XXI-460-461). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 15 germinal an III (4 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il agit également dans l'Isère avec Borel (XXIII-150-151). Rappel par décrets du 24 prairial an III (12 juin 1795) (XXIV-284) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Lyon le 6 messidor an III (24 juin 1795) (XXIV-676). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.000 livres pour solde de ses frais de mission le 2 thermidor an III (20 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BOISSIER Pierre Bruno (1756-1822)

Suppléant du Finistère à la Convention, il siège après août 1793 en remplacement de Kervelégan mis hors la loi.

1/ Dans les ports de la Manche et de l'Océan, avec Ruault, par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795), Boissier se chargeant de ceux situés entre Honfleur et Ostende (XXI-157-158). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore le 25 messidor an III (13 juillet 1795) (XXV-414). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 800 livres pour frais de mission le 26 thermidor an III (13 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BOLLET Philippe Albert (1753-1810)

Représentant du Pas-de-Calais (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Beffroy et de Sacy, par décret du 30 mai 1793, pour remplacer Bellegarde, Courtois et Lequinio (Briez étant confirmé dans ses fonctions) (IV-382-383). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore de Cambrai, avec Beffroy, le 16 juillet 1793 (Sup.I-438). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302).

2/ Dans le Nord et l'Aisne, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par le décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe au 10 frimaire (30 novembre 1793) la fin de la mission (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée du Nord, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour organiser la cavalerie (VIII-490-492). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 17 floréal an II (6 mai 1794) (XIII-311). Il est rentré à la fin de floréal (mi-mai) (AN, D* XXXV^c 8 ; voir à la date du 16 prairial an II).

4/ À l'armée des côtes de Cherbourg et départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 24 thermidor an II (11 août 1794) (XVI-18). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 1^{er} fructidor an II (18 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Confirmé par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) qui l'envoie, avec Boursault et Ruelle, à l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg, et dans les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord (XVI-255-257). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) et 25.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Cependant il écrit encore de Rennes le 21 messidor an III (9 juillet 1795), comme "représentant à l'armée des côtes de Brest et Cherbourg" (XXV-302).

BONET DE TREYCHES Joseph Balthazar (1757-1828)

Représentant de Haute-Loire (Gironde).

1/ À Commune-Armes (Saint-Étienne), par décret du 20 germinal an III (9 avril 1795), pour remplacer Patrin (XXI-722-723). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an III (22 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Selon Kuscinski, il s'agit de surveiller mines et manufactures d'armes de la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche. En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Saint-Étienne le 3 fructidor an III (20 août 1795) (XXVI-569-570).

BONNET Pierre François Dominique (1754-1809)

Représentant de l'Aude (Plaine).

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Fabre, Leyris et Projean, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il quitte Paris le 8 mai 1793 (*Compte rendu* de Bonnet, an III, BNF Le³⁹ 148). Fabre et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit le 28 octobre 1793 pour dire qu'il sollicite depuis deux mois son rappel, pour raisons de santé (VIII-89). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-200). Mais le Comité de salut public lui écrit le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) pour lui dire qu'il peut revenir, que Soubrany et Milhaud vont le remplacer (X-442). Nouvelle lettre du Comité de salut public le 14 ventôse an II (4 mars 1794) qui lui signifie que sa présence est inutile et qu'il doit rentrer (XI-530). Il rentre à Paris le 30 prairial an II (18 juin 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

BONNET DE MEAUTRY Pierre Louis (1743-1807)

Représentant du Calvados (Plaine).

1/ Dans l'Eure et le Calvados, à la place de Jouënne-Lonchamp, avec Du Roy, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rentrent à Paris le 19 avril 1793 (II-314 ; *Compte rendu* de Bonnet et Du Roy, an III, BNF Le³⁹ 149). Fin officielle de la mission avec le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

2/ Dans le Calvados, à sa demande, par arrêté du Comité de salut public du 27 juin 1793 (V-96). Mission étendue à l'Eure et aux départements voisins, avec Du Roy et Lindet, par décret du 18 juillet 1793 (V-290). Ils s'y trouvent déjà puisqu'ils écrivent de Vernon le 14 juillet 1793 (Sup.I-434). Ils sont attachés à l'armée des côtes de Cherbourg par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 3 septembre 1793 (VI-254). Il quitte Caen pour Paris le 6 septembre 1793 (VI-305).

BONNEVAL Germain (1738-1815)

Représentant de la Meurthe (Montagne).

1/ Dans l'Eure, l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Oise, avec Roux, par décret du 18 juillet 1793, pour les subsistances (V-294-295). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs étendus au Loiret par arrêté du Comité de salut public du 15 août 1793 (V-555). Ils rentrent à Paris le 24 septembre 1793 (*Compte rendu* de Bonneval et Roux, an III, BNF Le³⁹ 150).

2/ Dans l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Oise, le Loiret et l'Indre-et-Loire, avec Roux, par arrêté du Comité de salut public du 15 messidor an II (3 juillet 1794) (Sup.III-235).

BONNIER D'ALCO Ange Elisabeth Louis Antoine (1750-1799)

Représentant de l'Hérault (Montagne).

1/ Dans l'Hérault et le Gard, avec Voulland, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Montpellier le 13 mai 1793 (IV-153-154).

BORDAS Pardoux (1748-1842)

Représentant de Haute-Vienne (Plaine).

1/ En Haute-Vienne et Corrèze, avec Borie, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 14 mai 1793 (II-311 ; *Compte rendu* de Borie, an III, BNF Le³⁹ 151).

2/ Dans le Bec-d'Ambez (Gironde), la Dordogne et la Charente, par décret du 29 brumaire an III (19 novembre 1794) (XVIII-232-233). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 29 brumaire an III (19 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il rentre à Paris le 5 germinal an III (25 mars 1795) (*Compte rendu* de Bordas, an III, BNF Le³⁹ 269). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.128 livres pour solde de ses frais de mission le 14 floréal an III (3 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BOREL Hyacinthe Marcelin (1756-1796)

Représentant des Hautes-Alpes (Plaine).

1/ Dans l'Ain, la Loire, la Saône-et-Loire et l'Isère (et non la Lozère. Confusion), par décret du 28 pluviôse an III (16 février 1795) (XX-320). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 5 ventôse an III (23 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il agit aussi dans le Rhône avec Richaud (XXI-87). Le Comité de salut public lui écrit encore le 14 prairial an III (2 juin 1795) (XXIII-808-809). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le 9 messidor an III (27 juin 1795), il écrit de Briançon qu'il n'est pas encore rentré à Paris, bien que sa mission soit achevée, pour raison de santé (XXIV-783).

BORIE Jean (1756-1828)

Représentant de Corrèze (Montagne).

1/ En Haute-Vienne et en Corrèze, avec Bordas, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 14 mai 1793 (II-311 ; *Compte rendu* de Borie, an III, BNF Le³⁹ 151).

2/ À l'armée du Rhin, avec Milhaud, Montaut, Merlin de Thionville, Reubell et Ruamps, par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Milhaud et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il quitte Paris le 24 juillet 1793 (*Compte rendu, op.cit.*). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il rentre à Paris le 29 brumaire an II (19 novembre 1793) (*Compte rendu, op.cit.*).

3/ Dans le Gard et la Lozère, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Lettre du Comité de salut public du 24 floréal an II (13 mai 1794) qui l'invite à rester en Lozère autant de temps qu'il le faudra (XIII-495). Pouvoirs étendus à la Haute-Loire par lettres du Comité de salut public du 19 prairial an II (7 juin 1794) et 7 messidor an II (25 juin 1794) (XIV-202 et 523-524). Rappel par

arrêté du Comité de salut public du 19 thermidor an II (6 août 1794) (XV-701). Il rentre à Paris le 4 fructidor an II (21 août 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

BOUCHEREAU Augustin François (1756-1841)

Suppléant de l'Aisne à la Convention, il siège dès le début, car Payne choisit le Pas-de-Calais (Plaine).

1/ Dans le district de Vervins (Aisne) et districts voisins, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794), pour inspecter les papeteries (AN, D* XXXV^c 8). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 697 livres pour frais de mission le 25 ventôse an III (15 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

2/ Chargé de diriger la navigation sur l'Aisne et l'Oise, par décret du 14 floréal an III (3 mai 1795), avec Compiègne (Oise) pour base, pour l'approvisionnement de Paris en bois et charbons (XXII-619-620). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Mais sa mission lui est confirmée par décret du 19 messidor an III (7 juillet 1795) (XXV-219-220). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 26 thermidor an III (13 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Compiègne le 5 vendémiaire an IV (27 septembre 1795) (Sup.IV-192).

BOUILLEROT-DEMARSENNE Alexis Joseph (1752-1835)

Suppléant de l'Eure à la Convention, il siège dès le début, car Brissot opte pour l'Eure-et-Loir (Montagne).

1/ Dans le Gers et la Haute-Garonne, par décret du 2 brumaire an III (23 octobre 1794) (XVII-584) pour y remplacer Mallarmé. Décret du 16 brumaire an III (6 novembre 1794) qui renvoie Mallarmé à ses côtés et élargit leurs pouvoirs au Tarn (XVII-822). Il écrit encore, avec Mallarmé, de Toulouse le 30 nivôse an III (19 janvier 1795) (XIX-574). Le Comité de salut public leur écrit encore à Toulouse le 18 pluviôse an III (6 février 1795) (XX-106), mais à cette date Collombel (P.) est également dans la Haute-Garonne et le Tarn (XX-47). Il est de retour à Paris le 2 germinal an III (22 mars 1795) (*Compte rendu* de Bouillerot, an III, BNF Le³⁹ 238).

BOURBOTTE Pierre (1763-1795)

Représentant de l'Yonne (Montagne).

1/ À Orléans (Loiret), avec Mathieu, puis Julien et Prieur de la Marne, par décret du 18 mars 1793, pour enquêter sur l'attentat contre Léonard Bourdon. Mathieu et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 19 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il reçoit un complément de 3.000 livres le 23 mars (*id.*). Envoyé également à Tours (Indre-et-Loire), avec Julien, par décret du 4 mai 1793 (III-601-602). Un décret du 7 mai 1793 l'autorise à rester deux semaines pour seconder les travaux des représentants aux armées (A.P., LXIV-267). Il écrit encore, avec Julien, d'Orléans le 9 mai 1793 (Sup.I-231). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle où il apparaît au plus tard le 18 mai 1793 (il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793, soit le même jour que les représentants nommés à cette armée la veille. Il reçoit à nouveau 5.000 livres le 13 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6)). Il est officiellement nommé près cette armée par décret du 22 juin 1793 (V-49). Rappel par décret du 19 juillet 1793 qui l'envoie à l'armée des côtes de Brest (V-300-302). Mais un décret du 1^{er} août 1793 lui ordonne de rester à l'armée des côtes de La Rochelle (V-444). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée de l'Ouest, avec Carrier, Francastel et Turreau, par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Il est autorisé à rentrer à Paris pour raisons de santé en pluviôse an II (janvier-février 1794) (X-687).

4/ À nouveau à l'armée de l'Ouest, par arrêté du Comité de salut public du 22 floréal an II (11 mai 1794) (XIII-431). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 3 prairial an II (22 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Une lettre du Comité de salut public du 12 prairial an II (31 mai 1794) le charge de conduire des troupes de cette armée à l'armée du Rhin (XIV-45). Il écrit encore, avec Bo, de Nantes le 5 messidor an II (23 juin 1794) (Sup.III-253).

5/ Aux armées du Rhin et de Moselle, avec Goujon et Hentz, par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (XV-553). Le Comité de salut public lui écrit encore le 18 brumaire an III (8 novembre 1794) (XVIII-24-25), et il écrit de Paris comme "ex-représentant à l'armée du Rhin" le 5 frimaire an III (25 novembre 1794) (XVIII-335).

BOURDON Louis Jean Joseph Léonard (1754-1807)

Représentant du Loiret (Montagne).

1/ Dans le Jura et la Côte-d'Or, avec Prost, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent le 7 mai 1793 que leur mission est terminée (IV-51). Ils rentrent à Paris le 24 mai 1793 (*Compte rendu* de Bourdon et Prost, an III, BNF Le³⁹ 152). Le 21 mai 1793, le Comité des inspecteurs de la salle leur a attribué 1.000 livres supplémentaires pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6).

BOURDON (DE L'OISE) Francois Louis (1758-1798)

Représentant de l'Oise (Montagne).

1/ Dans l'Orne et la Manche, avec Le Carpentier, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 11 mai 1793 (II-314 ; *Compte rendu* de Bourdon de l'Oise et Le Carpentier, 1793, BNF Le³⁹ 11 ; *Compte rendu* de Le Carpentier, an III, BNF Le³⁹ 177).

2/ À Orléans (Loiret), avec Dameron, par décret du 14 juin 1793 (IV-561-563). Mission aussitôt élargie à l'armée des côtes de La Rochelle par décret du 22 juin 1793 (V-49). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 28 août 1793 (VI-149-150). Il écrit encore des Roches le 30 août 1793 (VI-195). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.141 livres, pour remboursement d'avances faites pendant sa mission, le 6 ventôse an II (24 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

3/ À Saint-Domingue, avec Vardon et Giraud, par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 9 ventôse an III (27 février 1795), puis à nouveau 15.000 livres le 21 ventôse an III (11 mars 1795), 30.000 livres le 19 germinal an III (8 avril 1795) et 70.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Ils se rendent à Brest, mais ne partent finalement pas (XX-465).

4/ En Eure-et-Loir, avec Fleury, par décret du 3^e jour complémentaire an III (19 septembre 1795) (XXVII-545). Ils écrivent encore de Chartres le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (XXVIII-604-605).

BOURET Henri Gaspard Charles (1752-1805)

Suppléant des Basses-Alpes à la Convention, il siège après juin 1793 en remplacement de Verdollin, décédé.

1/ À Cherbourg et dans le département de la Manche, par décret du 19 frimaire an II (9 décembre 1793) (IX-282). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 frimaire an II (13 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il y est encore quand sa seconde mission, ci-dessous, lui est confiée.

2/ Dans la Manche et le Calvados, avec Frémanger, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-679-681). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 5 floréal an II (24 avril 1794) (XIII-31). Il écrit de Coutances le 10 floréal an II (29 avril 1794) qu'il vient juste de recevoir l'arrêté du 30 germinal (XIII-137). Il rentre à Paris le 16 floréal an II (5 mai 1794) (*Compte rendu* de Bouret, an III, BNF Le³⁹ 131). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 178 livres pour solde de ses frais de mission le 3 prairial an II (22 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

3/ Dans le Morbihan, avec Leyris, par décret du 25 fructidor an II (11 septembre 1794), pour épurer les autorités (XVI-636). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 fructidor an II (12 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore du Morbihan le 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (XIX-368-373). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.785 livres pour solde de ses frais de mission le 6 pluviôse an III (25 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8).

4/ Dans la Manche, par décret du 15 germinal an III (4 avril 1795), pour surveiller les côtes (XXI-514). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 germinal an III (5 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit de Coutances le 19 messidor an III (7 juillet 1795) qu'il va partir pour Paris (XXV-228-229). Le Comité de salut public lui écrit encore le 25 messidor an III (13 juillet 1795) (XXV-413-414). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 11.255 livres pour frais de mission le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

BOURSAULT Jean Francois (1750-1842)

Suppléant de Paris à la Convention, il siège à partir de mars 1793 en remplacement de Manuel (Plaine).

1/ Dans la Loire-Inférieure, le Morbihan, le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais

de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe la fin de cette mission au 10 frimaire (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il est à Paris au plus tard le 17 frimaire an II (7 décembre 1793) (IX-242).

2/ Aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, avec Ruelle et Bollet, avec en charge spécialement l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 fructidor an II (26 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Rennes le 3 ventôse an III (21 février 1795) (XX-444) et est à Paris au plus tard le 12 ventôse an III (2 mars 1795). (*Compte rendu* de Boursault, an III, BNF Le³⁹ 244). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.463 livres pour solde de ses frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

3/ Dans le Vaucluse, pour rétablir l'ordre et épurer les autorités, par décret du 17 messidor an III (5 juillet 1795) (XXV-169). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 19 messidor an III (7 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9), puis à nouveau 30.000 livres le 9 fructidor (26 août) (AN, D* XXXV^c 10). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386).

BOUSQUET François (1748-1820)

Représentant du Gers (Plaine).

1/ Aux armées des Pyrénées Occidentales et Orientales, par décret du 20 germinal an III (9 avril 1795) (XXI-722). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 23 germinal an III (12 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il quitte Paris le 3 floréal (XXIII-209-210). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Le Comité de salut public lui écrit encore à Perpignan le 10 brumaire an IV (1^{er} novembre 1795) (Sup.IV-314).

BOUSSION Pierre (1753-1828)

Représentant du Lot-et-Garonne (Plaine).

1/ Dans le Bec d'Ambez (Gironde) et la Dordogne, par décret du 22 pluviôse an III (10 février 1795), pour y être adjoint à Treilhard (XX-179). Il y collabore avec Besson. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 29 pluviôse an III (17 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public lui écrit encore le 12 prairial an III (31 mai 1795) (XXIII-747-748). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il rentre à Paris le 3 fructidor an III (20 août 1795) (*Compte rendu* de Boussion, an IV, BNF Le³⁹ 338).

BRÉARD Jean Jacques (1751-1840)

Représentant de Charente-Inférieure (Montagne).

1/ À Brest (Finistère) et Lorient (Morbihan), avec Tréhouart, par décret du 25 août 1793, pour s'occuper de ces ports et de la marine (VI-100). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Le Comité de salut public lui écrit, ainsi qu'à Jeanbon Saint-André qui a remplacé Tréhouart, le 13 nivôse an II (2 janvier 1794) (X-36-37). Il est de retour à Paris au plus tard début pluviôse et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.690 livres pour frais de mission complémentaires le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794), puis à nouveau 187 livres le 26 pluviôse (14 février) (AN, D* XXXV^c 7).

BRIEZ Philippe Constant Joseph (1759-1795)

Représentant du Nord (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Carnot, Delbrel, Duhem, Du Bois du Bais, Duquesnoy, Gasparin et Roux-Fazillac, par décret du 4 avril 1793 (III-62-63). Il reçoit, avec Du Bois du Bais, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par plusieurs décrets, le 12 avril 1793 (III-213-214), le 4 mai 1793 (III-602), le 30 mai 1793 (IV-382-383) et le 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 6 août 1793 (V-488). Il est à Paris au plus tard le 24 août 1793 (VI-91).

2/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Laurent, par arrêté du Comité de salut public du 10 thermidor an II (28 juillet 1794) (XV-484). Décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) qui le remplace ainsi que Bellegarde, Frécine, Gillet, Haussmann et Lacoste (XX-464). Il écrit de Saint-Amand le 21 ventôse an III (11 mars 1795) qu'il est malade et qu'il va rentrer à Paris (XX-799-800).

BRIVAL Jacques (1751-1820)

Représentant de Corrèze (Montagne).

1/ À Tulle (Corrèze) et Autun (Saône-et-Loire), avec Forestier (qui, lui, va à Moulins dans l'Allier et à Autun), par décret du 22 juin 1793, pour inspecter les manufactures d'armes (V-49-50). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 23 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs étendus au contrôle des autorités locales de Saône-et-Loire et de Corrèze, par décret du 26 juin 1793 (V-89-90). Il passe à la mission suivante en août, revient, puis part pour sa troisième mission.

2/ En Haute-Vienne, par décret du 7 août 1793, pour épurer les autorités (V-499-500). Mais, après, il retourne en Corrèze.

3/ Dans la Haute-Vienne et la Vienne, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 11 ventôse an II (1^{er} mars 1794) (XI-478-479). Il écrit de Limoges le 16 ventôse an II (6 mars 1794) pour accuser réception de ce rappel (XI-578). Départ le 20 ventôse an II (10 mars 1794) selon Jean-Pierre Gross.

4/ À Orléans (Loiret), par arrêté du Comité de salut public du 15 thermidor an II (2 août 1794) (XV-598). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Mission élargie au Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794), pour épurer les autorités (XVI-255-256). Fin de mission le 4 nivôse an III (24 décembre 1794).

BRUË Louis Urbain (1762-1820)

Suppléant du Morbihan à la Convention, il siège à partir de frimaire an II (novembre 1793) en remplacement de Lehardi.

1/ Aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, par décret du 30 brumaire an III (20 novembre 1794) (XVIII-256). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} frimaire an III (21 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Nouveau rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-121). Il écrit de Quimperlé, avec Guerneur et Guezno, le 1^{er} fructidor an III (18 août 1795) qu'ils vont rentrer à Paris (XXVI-523-524). Il écrit de Paris le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) (Sup.IV-167).

BRUNEL Ignace (1742-1795)

Représentant de l'Hérault (Gironde).

1/ À Toulon (Var), par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-158). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Sa mort est annoncée à la Convention le 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588-589).

CADROY Paul (1751-1813)

Représentant des Landes (Plaine).

1/ Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, avec Espert, pour remplacer Auguis et Serres, par décret du 29 brumaire an III (19 novembre 1794) (XVIII-232). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 30 brumaire an III (20 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit de Marseille le 9 germinal an III (29 mars 1795) qu'il va rentrer à Paris (XXI-393-395).

2/ Arrêté du Comité de salut public du 11 floréal an III (30 avril 1795) qui le charge de faire arriver des subsistances des ports méditerranéens à Paris (XXII-543-544). Mais nouvel arrêté du Comité de salut public du 14 floréal an III (3 mai 1795) qui l'envoie à Lyon (Rhône) (XXII-617). Enfin aux armées des Alpes et d'Italie, par décret du 17 floréal an III (6 mai 1795) (XXII-722-723). Il écrit de Lyon comme "représentant dans le Rhône et à l'armée des Alpes et d'Italie" (XXIII-118-119). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit de Lyon (Rhône) le 2 prairial an III (21 mai 1795) (XXIII-421-422), de Toulon (Var) le 12 prairial an III (31 mai 1795) (XXIII-767-770), de Marseille (Bouches-du-Rhône) le 14 prairial an III (2 juin 1795) (XXIII-828). Rappel par décret du 24 prairial an III (12 juin 1795) (XXIV-284).

Il quitte Marseille pour Lyon le 26 prairial an III (14 juin 1795) (XXIV-346-348). Il est à Lyon le 5 messidor an III (23 juin 1795) (XXIV-650-652). Décret du 12 messidor an III (30 juin 1795) qui l'envoie à Marseille pour terminer ses opérations sur les approvisionnements (XXV-15). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 16 messidor an III (4 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public lui écrit le 19 fructidor an III (5 septembre 1795) comme "représentant dans les Basses-Alpes et les Bouches-du-Rhône, à Marseille" (XXVII-184).

CALÈS Jean Marie (1757-1834)

Représentant de Haute-Garonne (Montagne).

1/ À l'armée des Ardennes, avec Massieu et Perrin, par décret du 17 juin 1793, pour remplacer Deville, Hentz, Laporte et Milhaud (IV-589). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 19 octobre 1793 qui nomme à leur place Bo, Coupé et Hentz (VII-502). Il écrit encore de Sedan le 2 brumaire an II (23 octobre 1793) (VII-588-589).

2/ En Côte-d'Or, par décret du 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794), pour épurer les autorités (XVII-328). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore le 8 frimaire an III (28 novembre 1794) (sans lieu) (XVIII-414).

3/ À Besançon (Doubs) et départements voisins, par décret du 5 nivôse an III (25 décembre 1794), pour développer l'industrie (XIX-88). Il écrit le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) que sa mission en Côte-d'Or va s'achever le 20 nivôse (XIX-145), puis il écrit le 12 nivôse an III (1^{er} janvier 1795) pour annoncer qu'il a reçu le décret du 5 et va se rendre à Besançon (XIX-221-222). Il écrit de Besançon le 1^{er} pluviôse an III (20 janvier 1795) (XIX-591-592).

CAMPMAS Pierre Jean Louis (1756-1821)

Représentant du Tarn (Montagne).

1/ En Dordogne, Lot et Haute-Garonne, par arrêté du Comité de salut public du 28 brumaire an II (18 novembre 1793), pour s'occuper des forges (VIII-522).

CAMUS Armand Gaston (1740-1804)

Représentant de Haute-Loire (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Bancal, Carnot, Lamarque et Quinette, par décret du 30 mars 1793, pour amener Dumouriez à la Convention (II-574-575). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6). Dumouriez les livre à l'ennemi (1-2 avril 1793).

CARNOT Lazare Nicolas Marguerite (1753-1823)

Représentant du Pas-de-Calais (Montagne).

1/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Lesage-Senault, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Fin officielle de la mission par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée du Nord, avec Bancal, Camus, Lamarque et Quinette, par décret du 30 mars 1793, pour amener Dumouriez à la Convention (II-574-575). Il échappe au sort réservé par Dumouriez à ses collègues. Maintenu à l'armée du Nord par décret du 4 avril 1793 (III-62-63). Mission confirmée par plusieurs décrets, le 12 avril 1793 (III-212-217), le 30 avril 1793 (III-533-544) et le 19 juillet 1793 (V-300-302). Il est à Paris le 11 août 1793, jour où le Comité de salut public arrête qu'il doit retourner à l'armée du Nord (V-528).

3/ Aux armées du Nord et des Ardennes, par arrêté du Comité de salut public du 23 septembre 1793 (VII-14). Il écrit encore d'Avesnes le 17 octobre 1793 (VII-469). Il est à Paris au plus tard le 21 octobre 1793 (VII-537).

CARRA Jean Louis (1742-1793)

Représentant de Saône-et-Loire (Gironde).

1/ Dans les Deux-Sèvres et la Vendée, avec Auguis, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (puis à nouveau 7.000 livres le 27 avril 1793) (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent encore de Fontenay-le-peuple les 12-13 avril 1793 (III-218) ; il est à Paris pour rendre compte de sa mission au Comité de salut public le 23 avril 1793 (III-401). Fin officielle de la mission par le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Choudieu, Garnier de Saintes, Goupilleau de Fontenay, Mazade-Percin et Trullard, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de

mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 juin 1793 (IV-545). Il est de retour à Paris le 21 juin 1793 (Stefan Lemny, *Jean-Louis Carra (1742-1793). Parcours d'un révolutionnaire*, Paris, 2000, p.322).

CARRIER Jean Baptiste (1756-1794)

Représentant du Cantal (Montagne).

1/ Dans la Seine-Inférieure, la Manche, l'Eure, l'Orne, le Calvados et départements voisins, avec Pocholle, par décret du 12 juillet 1793, pour remplacer Lecointre et Prieur de la Marne (V-242). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 11 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission élargie au Finistère, à l'Ille-et-Vilaine, aux Côtes-du-Nord, au Morbihan et à la Loire-Inférieure, par décret du 14 août 1793 (V-547). Ils reçoivent à nouveau 6.000 livres pour frais de mission le 16 août (AN, D* XXXV^c 6). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À Nantes (Loire-Inférieure) par arrêté du Comité de salut public du 29 septembre 1793 (VII-109). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée de l'Ouest, avec Bourbotte, Francastel et Turreau, par décret du 13 octobre 1793 (VII-395).

4/ Dans le Morbihan et la Loire-Inférieure, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire, avec Prieur de la Marne (IX-743-748). Il s'occupe de la Loire-Inférieure. Rappel par lettre du Comité de salut public du 20 pluviôse an II (8 février 1794), "à sa demande" (X-778).

CASENAVE Antoine (17?3-1818)

Représentant des Basses-Pyrénées (Plaine).

1/ En Seine-Inférieure, pour remplacer Duport, par décret du 15 germinal an III (4 avril 1795) (XXI-514). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 germinal an III (8 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588), mais un second décret, le 16 prairial an III (4 juin 1795), l'autorise à continuer sa mission (XXIV-43). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres le 19 prairial an III (7 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Apparemment pas touché par le décret de rappel du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Mission élargie à la Somme par décret du 5 thermidor an III (23 juillet 1795) (XXV-644). Il reçoit encore 18.000 livres pour frais de mission le 17 thermidor an III (4 août) (AN, D* XXXV^c 9), puis 20.000 livres le 26 vendémiaire an IV (18 octobre) (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit encore de Rouen le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-703).

CASSANYÈS Jacques Joseph François (1758-1843)

Représentant des Pyrénées Orientales (Plaine).

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales (où sont déjà Bonnet, Fabre et Projean), par décret du 6 juillet 1793 (V-191). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 9 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (IX-514) et décret du 2 nivôse an II (22 décembre 1793) (IX-585-586). Il est de retour à Paris le 23 nivôse an II (12 janvier 1794) (*Compte rendu* de Cassanyès, an II, BNF Le³⁹ 53). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 72 livres pour solde de ses frais de mission le 3 germinal an II (23 mars 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ À l'armée des Alpes, par arrêté du Comité de salut public du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-66). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 1^{er} fructidor an II (18 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission élargie aux armées des Alpes et d'Italie, avec Prost et Turreau, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-256). Rappel par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-158). Mais le Comité de salut public lui écrit encore à Chambéry le 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-689).

3/ Dans le Mont-Blanc, par décret du 27 thermidor an III (14 août 1795) (XXVI-391). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il y est encore le 22 vendémiaire an IV (14 octobre 1795) (XXVIII-478), et même fin brumaire an IV selon Vidal (*La Révolution française*, 1890, t.XIX).

CASTILHON Pierre (1746-1804)

Représentant de l'Hérault (Plaine).

1/ Au Havre (Seine-Inférieure), par décret du 8 ventôse an III (26 février 1795), pour s'occuper des subsistances (XX-550). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 ventôse an III (27 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588), mais un second décret, le 16 prairial an III (4 juin 1795), l'autorise à continuer sa mission si elle n'est pas achevée (XXIV-43). Il est à Paris au plus tard le 23 prairial an III (11 juin 1795) (*Compte des dépenses* de Castilhon, an III, BNF Le³⁹ 277).

CAVAIGNAC Jean Baptiste (1762-1829)

Représentant du Lot (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544), mais il va finalement à l'armée des côtes de Brest, à la place d'Alquier qui a démissionné, par décret du 10 mai 1793 (IV-84-85). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 29 juin 1793 (à titre collectif ?), puis Gillet, Merlin, Sevestre et lui reçoivent à nouveau 6.000 livres le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 1^{er} août 1793 qui nomme Garnier de Saintes, Méaulle et Ruelle à la place de Cavaignac et Gillet (V-444). Le Comité de salut public lui témoigne cependant encore sa confiance par une lettre non datée (après le 3 septembre) (VI-265). Il est encore à Nantes le 24 septembre 1793 (VII-46) et est de retour à Paris le 30 septembre (*Compte rendu* de Cavaignac, an III, BNF Le³⁹ 308).

2/ Dans les Landes, le Gers, les Basses-Pyrénées et les Hautes-Pyrénées, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour organiser la cavalerie (VIII-490-492). Arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793) qui lui confie le gouvernement révolutionnaire dans l'Isère et la Drôme (IX-743-748), mais il écrit, de Bayonne, le 1^{er} pluviôse an II (20 janvier 1794) pour refuser, car il n'a pas terminé ses opérations à l'armée des Pyrénées Occidentales (X-344). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de San Sebastien le 24 fructidor an II (10 septembre 1794) (XVI-627) et est à Paris le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

4/ Aux armées de Moselle et du Rhin, par décret du 29 nivôse an III (18 janvier 1795) (XIX-555). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 4 pluviôse an III (23 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Merlin de Thionville écrit le 26 floréal an III (15 mai 1795) que Cavaignac part pour Paris (visiblement rappelé) (XXIII-213-214).

CHABANON Antoine Dominique (1757-1836)

Représentant du Cantal (Plaine).

1/ Envoyé dans le Loiret, la Charente, la Haute-Vienne et le Puy-de-Dôme pour inspecter les magasins de papier, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 16 frimaire an II (6 décembre 1793). Il reçoit de ce Comité 8000 livres pour frais de mission le 23 frimaire (13 décembre). Il est de retour au plus tard le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Envoyé en Seine-Inférieure et Calvados, avec Huguet, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 26 prairial an II (14 juin 1794), pour l'approvisionnement de la Convention en papier. Ils reçoivent de ce Comité, le 28 prairial (16 juin), 4.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8).

CHABOT François (1756-1794)

Représentant du Loir-et-Cher (Montagne).

1/ Dans l'Aveyron et le Tarn, avec Bo, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 27 mai 1793 (II-311 ; *Compte rendu* de Bo, an III, BNF Le³⁹ 145).

2/ À Amiens, avec Dumont, par arrêté du Comité de salut public du 24 juillet 1793 (V-351). Mission confirmée et élargie à tout le département de la Somme, par décret du 28 juillet 1793 (V-407). Rappel par décret du 9 août 1793 qui le remplace par Le Bon (V-514-515). Il reçoit, avec Dumont, du Comité des inspecteurs de la salle 556 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

Il fait partie des 18 représentants nommés par le décret du 23 août 1793 pour la levée en masse, mais il semble ne pas être parti en mission (VI-72-76).

CHAILLON Étienne (1736-1796)

Représentant de Loire-Inférieure (Plaine).

1/ Dans les départements de l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, avec Delaunay, Gaudin, Lofficial, Menuau et Morisson, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Nantes le 16 messidor an III (4 juillet 1795) (XXV-149-150). Il doit être à Paris à la fin de messidor an III (mi-juillet 1795) (*Compte rendu* de Chaillon, an IV, BNF Le³⁹ 348).

CHÂLES Pierre Jacques Michel (1753-1826)

Représentant d'Eure-et-Loir (Montagne).

1 / En Seine-et-Oise et Eure-et-Loir, avec Guffroy, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il reçoit à nouveau 1.500 livres pour frais de mission complémentaires le 3 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

2/ À l'armée du Nord, avec Bentabole, Collombel (P.) et Deville (qui refuse), par décret du 1^{er} août 1793 (V-442-443). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 27 nivôse an II (16 janvier 1794) (X-273). Second rappel par décret du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794) (X-417). Troisième rappel, "sous huit jours", par décret du 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) (X-573-574). Il est à Paris au plus tard le 30 pluviôse an II (18 février 1794) (XI-258).

CHAMBON (LA TOUR) Jean Michel (1739-1815)

Suppléant du Gard à la Convention, il siège à partir d'avril 1793 (Montagne).

1/ Il est envoyé en mission pour la liste civile dans l'été 1793 (date inconnue. Il a été élu suppléant pour cette mission le 30 juin 1793). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 150 livres pour frais de mission le 3 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, par décret du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) (XIX-693-694). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Mission élargie au Vaucluse, par décret du 23 prairial an III (11 juin 1795) (XXIV-253). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) qui le maintient dans ces trois départements avec Isnard et Rouyer (XXIV-613-614). Il écrit encore d'Uzès le 20 thermidor an III (7 août 1795) (XXVI-266-267). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 7.280 livres pour solde de ses frais de mission le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

CHARBONNIER Joseph Christophe (1751-1808)

Représentant du Var (Montagne).

1/ Dans le Var et les Bouches-du-Rhône, avec Escudier et Gasparin, par décret du 7 septembre 1793 (VI-329). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 10 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 11 octobre 1793 (VII-363). Il écrit encore de Marseille le 19 brumaire an II (9 novembre 1793) (VIII-320-321). Il est à Paris à la fin de brumaire an II (mi-novembre 1793) (VIII-593-594).

CHARLIER Louis Joseph (1754-1797)

Représentant de la Marne (Montagne).

En théorie à l'armée du Nord, avec Carnot, Delbrel, Servièrre, Briez et Cochon de Lapparent, par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il ne semble pas avoir rempli cette mission.

1/ À Commune-Affranchie, avec Pocholle, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 8 fructidor an II (25 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission élargie au Rhône et à la Loire, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-360-361). Ils écrivent encore de Lyon le 7 frimaire an III (27 novembre 1794) (XVIII-379-381).

CHÂTEAUNEUF-RANDON Alexandre Paul (Comte de) (1757-1827)

Représentant de Lozère (Montagne).

1/ En Lozère et départements voisins, avec Malhes, par décret du 3 juin 1793 (IV-432-433). Selon Jean-Pierre Gross, il agit aussi dans le Cantal et l'Aveyron ; sa mission s'achève le 31 juillet 1793.

2/ À l'armée des Alpes et dans le département de Rhône-et-Loire, avec Couthon et Maignet, par décret du 21 août 1793 (VI-48). Mission réduite à l'armée des Alpes, avec Simond et Dumaz, par décret du 27 août 1793 (VI-131). Mais le Comité de salut public écrit le 3 septembre 1793 à Couthon et Maignet qu'il ne les quittera pour rejoindre ses deux autres collègues qu'après avoir achevé sa mission avec eux (VI-255-256). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 1^{er} octobre 1793 (VII-164). Mais il reste à Lyon et le 12 octobre 1793 une lettre du Comité de salut public l'invite à se rendre en Lozère (VII-378-379). Il passe directement à la mission suivante.

3/ En Lozère, Ardèche, Aveyron, Gard et Hérault, par décret du 22 octobre 1793 (VII-567). Un arrêté du Comité de salut public du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) le presse d'y aller, car il est toujours à Lyon, malade (VIII-117). Adjoint à Collot d'Herbois, Fouché, Albitte et Laporte, à Commune-Affranchie, pour remplacer Montaut, par décret du 2 frimaire an II (22 novembre 1793) (VIII-623) ; mais le Comité de salut public lui écrit à Mende, le 26 frimaire an II (16 décembre 1793), qu'il doit rester en Lozère jusqu'à ce que sa mission soit achevée (IX-443). Il écrit de Clermont-Ferrand le 4 nivôse an II (24 décembre 1793) pour annoncer qu'il a agi aussi dans le Puy-de-Dôme et le Cantal (IX-650). Il passe directement à la mission suivante, mais est encore à Mende le 20 ventôse an II (10 mars 1794) (XI-636).

4/ Aux armées des Pyrénées Orientales et Occidentales, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794), chargé de l'embrigadement (X-713-714). Il est à Nils, quartier général de l'armée des Pyrénées Orientales, avec Milhau et Soubrany, le 26 germinal an II (15 avril 1794) (XII-613). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 24 germinal an II (13 avril 1794) (XII-550-551). Second rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Le 1^{er} prairial an II (20 mai 1794), Chaudron-Roussau écrit que Châteauneuf-Randon rentre à Paris (XIII-643).

CHAUDRON-ROUSSAU Guillaume (1752-1816)

Représentant de Haute-Marne (Montagne).

1/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793, avec Féraud, Garrau et Ysabeau (III-533-544). Rappel par décret du 20 juin 1793 (V-27), mais sa mission est confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 3 septembre 1793 (VI-254). Il est à Agen le 20 septembre 1793 (VI-585) et passe directement à la mission suivante.

2/ En Haute-Garonne et départements voisins, avec Baudot (qui y est déjà), par décret du 20 septembre 1793 (VI-580). Il passe aussi dans l'Ariège (VII-107).

3/ Dans l'Aveyron, le Cantal, le Lot et la Lozère, par décret du 22 frimaire an II (12 décembre 1793) (IX-351). Il n'y va sans doute pas, car un arrêté du Comité de salut public du 28 frimaire an II (18 décembre 1793) l'envoie dans l'Aude, l'Ariège et les Pyrénées Orientales pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-481-482). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Mission confirmée, mais apparemment limitée à l'Ariège et aux Pyrénées Orientales, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (IX-743-748). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Mais lettres du Comité de salut public du 17 et 22 floréal an II (6 et 11 mai 1794) qui lui demandent de poursuivre sa mission (XIII-320 et 443-444). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.480 livres pour solde des frais de cette mission le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il passe directement à la mission suivante.

4/ Dans l'Hérault, par arrêté du Comité de salut public du 7 messidor an II (25 juin 1794), pour achever l'organisation du gouvernement révolutionnaire commencée par Boisset (XIV-514) (une lettre du Comité de salut public lui a déjà annoncé cette mission le 8 prairial an II (27 mai 1794) (XIII-779). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit encore de Toulouse le 14 fructidor an II (31 août 1794) (XVI-443-444).

5/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 13 nivôse an III (2 janvier 1795) (XIX-232-233). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 18 prairial an III (6 juin 1795) (XXIV-98) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit de Bayonne le 4 thermidor an III (22 juillet 1795) qu'il va rentrer à Paris (XXV-628). Il écrit à nouveau, cette fois de Limoges,

le 29 thermidor an III (16 août 1795), qu'il a été contraint de s'arrêter pour raisons de santé et qu'il va partir pour Paris (XXVI-466-467).

CHAUVIER Claude François Xavier (1748-1814)

Représentant de Haute-Saône (Plaine).

1/ En Corrèze et Dordogne, par décret du 17 nivôse an III (6 janvier 1795) (XIX-312). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il rentre à Paris le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795) (*Compte rendu* de Chauvier, an III, BNF Le³⁹ 275).

CHAUVIN François Augustin (1756-1836)

Suppléant des Deux-Sèvres à la Convention, il siège à partir de juillet 1793 (Montagne).

1/ Dans la Creuse, la Haute-Vienne et la Vienne, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-360-362). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 11 fructidor an II (28 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). On annonce à la Convention le 9 frimaire an III (29 novembre 1794) que Chauvin a terminé ses opérations et a demandé son remplacement (XVIII-429) ; la veille, 8 frimaire an III (28 novembre 1794), un décret a nommé Cledele dans les mêmes départements, donc à sa place (XVIII-403). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 350 livres pour solde de ses frais de mission le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8).

CHAZAL Jean Pierre (1766-1840)

Représentant du Gard (Plaine).

1/ Dans l'Aveyron, la Lozère, la Haute-Loire, le Cantal et le Puy-de-Dôme, par décret du 10 prairial an III (29 mai 1795) (XXIII-664). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795), puis à nouveau 25.000 livres le 19 prairial (7 juin) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée pour la Lozère et l'Hérault, avec Gérente, par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613-614). Il reçoit à nouveau 50.000 livres le 23 thermidor (10 août) (AN, D* XXXV^c 9). Pouvoirs étendus à l'Ardèche par décret du 29 thermidor an III (16 août 1795) (XXVI-447). Il reçoit encore 50.000 livres le 5 vendémiaire an IV (27 septembre) (AN, D* XXXV^c 10). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386).

CHEDANEAU Augustin (1760-1850)

Représentant de Charente (Plaine)

1/ En Charente, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme et départements circonvoisins, avec Huguet, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle de la 3^e sans-culottide an II (19 septembre 1794), pour s'occuper des papeteries (AN, D* XXXV^c 8). Ils reçoivent de ce Comité 7.000 livres pour frais de mission le 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794) (*id.*). Ils sont de retour à Paris au plus tard le 23 frimaire an III (13 décembre 1794) (*id.*).

CHERRIER Jean Claude (1752-1823)

Suppléant des Vosges à la Convention, il siège après octobre 1793.

1/ Dans le Cher et l'Indre, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 7 fructidor an II (24 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit, de Bourges, le 25 brumaire an III (15 novembre 1794) qu'il a achevé sa mission (XVIII-172), pourtant il prend encore un arrêté à Vierzon le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794) (AD du Cher, 1 L 239).

2/ En Haute-Vienne, par décret du 14 ventôse an III (4 mars 1795) (XX-652). Mission élargie à l'Indre et au Cher, par décret du 16 ventôse an III (6 mars 1795) (XX-690). Il reçoit, le même jour, du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public lui écrit encore le 1^{er} messidor an III (19 juin 1795) (XXIV-508). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.658 livres pour solde de ses frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

CHIAPPE Ange (1760-1826)

Représentant de Corse (Plaine).

1/ À l'armée des Alpes et d'Italie, par décret du 15 germinal an III (4 avril 1795) (XXI-513). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Le Comité de salut public lui écrit encore, à Marseille, le 1^{er} brumaire an IV (23 octobre 1795) (Sup.IV-220).

CHOUDIEU Pierre René (1761-1838)

Représentant du Maine-et-Loire (Montagne).

1/ Dans la Sarthe et le Maine-et-Loire, avec Richard, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^e 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217) et décret du 30 avril 1793 (III-533-544), avec Carra, Garnier de Saintes, Goupilleau de Fontenay, Mazade-Percin et Trullard. Mission confirmée par décrets du 22 juin 1793 (V-49) et du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Mais le Comité de salut public écrit le 8 brumaire an II (29 octobre 1793) qu'il doit encore rester, car Pinet, son remplaçant, est encore à l'armée des Pyrénées Occidentales (VIII-97-99).

3/ Aux armées du Nord et des Ardennes, avec Richard, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794) (X-713). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 3 ventôse an II (21 février 1794) (AN, D* XXXV^e 7). Il écrit encore des environs de Lille le 17 thermidor an II (4 août 1794) (XV-653).

CLAUZEL Jean Baptiste (1746-1803)

Représentant de l'Ariège (Montagne).

À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Espert, par décret du 27 août 1793 (VI-130) ; mais un arrêté du Comité de salut public du 28 août 1793 annule leur départ (VI-141).

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales, par décret du 24 prairial an III (12 juin 1795), pour remplacer Projean (XXIV-283-284). Mission élargie à l'Aude et au département des Pyrénées Orientales, par décret du 27 prairial an III (15 juin 1795) (XXIV-379). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission ce même 27 prairial (AN, D* XXXV^e 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613-614). Mission à nouveau élargie, cette fois à la Haute-Garonne et au Tarn, par décret du 29 thermidor an III (16 août 1795) (XXVI-446). Arrêté des Comité de salut public et Comité de sûreté générale, du 16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795), qui lui ordonne de se rendre également dans l'Ariège (XXVIII-259). Le Comité de salut public lui écrit encore, à Toulouse, le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (Sup.IV-222).

CLEDEL Étienne (1735-1820)

Représentant du Lot (Montagne).

1/ Dans la Vienne, la Haute-Vienne et la Creuse, par décret du 8 frimaire an III (28 novembre 1794) (XVIII-403). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (AN, D* XXXV^e 8). Un congé de quatre décades lui est accordé par décret du 20 ventôse an III (10 mars 1795) (XX-776).

COCHET Henry Louis Joseph (1748-1807)

Représentant du Nord (Montagne).

1/ Aux papeteries de Courtalin et du Marais (Seine-et-Marne), avec Humbert (arrêté ou décret non retrouvés), en nivôse et pluviôse an II (décembre 1793 - janvier 1794) (X-548-549).

COCHON DE LAPPARENT Charles (1750-1825)

Représentant des Deux-Sèvres (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Bellegarde et Lequinio, par décret du 12 avril 1793 (III-212). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.825 livres pour frais de mission le 23 avril 1793 (AN, D* XXXV^e 6). Mission confirmée par

décrets du 23 avril 1793 (III-405), du 30 avril 1793 (III-533-544) et du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 6 août 1793 (V-488). Il est à Paris au plus tard le 24 août 1793 (VI-91).

2/ Chargé d'inspecter les dépôts de remonte dans les départements voisins de Paris, avec Viennet, par décret du 2 septembre 1793 (VI-238). Ils reçoivent 2000 livres pour frais de mission le 3 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7).

3/ Aux armées stationnées en Hollande, avec Ramel, par décret du 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (XIX-712). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Mission confirmée par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-465). Il écrit encore d'Amsterdam le 15 prairial an III (3 juin 1795) (XXIV-22-23). Il rentre à Paris le 25 prairial an III (13 juin 1795) (*Compte rendu* de Cochon de Lapparent, an III, BNF Le³⁹ 280).

4/ Aux armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, par décret du 17 thermidor an III (4 août 1795) (XXVI-183-184). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Le Comité de salut public lui écrit encore le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795) (XXVIII-580-581).

COLLOMBEL Pierre (1755-1841)

Suppléant de la Meurthe à la Convention, il siège après juillet 1793 (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Bentabole, Châles et Deville (qui refuse), par décret du 1^{er} août 1793 (V-443). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 9 septembre 1793 (VI-380). Il écrit encore de Maubeuge le 13 septembre 1793 (Sup.II-100).

2/ Dans le Gers, le Tarn et la Haute-Garonne, par décret du 26 nivôse an III (15 janvier 1795), pour remplacer Mallarmé (XIX-501). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 1^{er} pluviôse an III (20 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore d'Auch le 27 germinal an III (16 avril 1795) (XXII-169-170).

COLLOT D'HERBOIS Jean Marie (1749-1796)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ Dans la Nièvre et le Loiret, avec Laplanche, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793, puis à nouveau 1.000 livres le 27 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Nevers le 2 mai 1793 (III-568-571). Il est à Paris au plus tard le 11 mai 1793 (A.P., LXIV-549).

2/ Dans l'Oise, avec Isoré, par décret du 1^{er} août 1793, pour le ravitaillement de la capitale (V-444). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793, puis 1.200 livres le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils sont à Nanteuil-le-Haudoin (Oise) le 7 septembre 1793, puis rentrent à Paris (A.D.Oise, 1 L 23/8).

3/ À Ville-Affranchie (Rhône), avec Albitte, Fouché et Laporte, par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) pour faire exécuter les décrets pris contre cette ville (VIII-120-121). Pouvoirs étendus aux départements voisins par décret du 20 brumaire an II (10 novembre 1793) (VIII-324). Il quitte Ville-Affranchie le 24 frimaire an II (14 décembre 1793) et arrive à Paris le 28 frimaire (18 décembre 1793).

CORBEL Vincent Claude (1749-1831)

Représentant du Morbihan (Gironde)

1/ Aux armées des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, par décret ou arrêté (non retrouvés) postérieur au 18 frimaire an III (selon Kuscinski. Il est aussi possible que, en congé dans son département (XX-191), il ait été coopté par ses collègues en mission sur place). Il semble laisser des traces de sa mission à partir de germinal an III (XXII-165) et signe encore un arrêté le 8 floréal an III (27 avril 1795) (AN, AF II 109 pl.805).

COUPÉ Jacques Michel (1737-1809)

Représentant de l'Oise (Montagne).

1/ À l'armée des Ardennes, avec Bo et Hentz, par décret du 19 octobre 1793, pour remplacer Calès, Massieu et Perrin (VII-502). À peine arrivé, il tombe malade et rentre à Paris (Massieu reste à sa place) (VIII-79 ; Sup.II-219).

Adjoint aux représentants en Seine-Inférieure, par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793), il ne semble pas s'y être rendu (VIII-224).

COUPPÉ Gabriel Hyacinthe (1757-1832)

Représentant des Côtes-du-Nord (Gironde).

1/ En Seine-Inférieure, par décret du 10 prairial an III (29 mai 1795), pour le ravitaillement de Paris (XXIII-665). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore du Havre le 21 messidor an III (9 juillet 1795) (XXV-295).

2/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Delamarre et Froger-Plisson, par décret du 19 fructidor an III (5 septembre 1795), pour les subsistances (XXVII-179-180). Il s'installe à Dunkerque. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Le Comité de salut public lui écrit encore le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795) (Sup.IV-211).

COURTOIS Edme Bonaventure (1754-1816)

Représentant de l'Aube (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Bellegarde, Cochon de Lapparent et Lequinio, par décret du 23 avril 1793 (III-405-406). Mission confirmée par décret du 30 avril 1793 (III-533-544) et décret du 13 juin 1793 (IV-544). Il écrit de Cambrai le 13 juillet 1793 (Sup.I-432). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Arrêté des Comité de salut public et Comité de sûreté générale du 30 juillet 1793 qui ordonne que Beffroy et Courtois seront amenés sur le champ pour être entendus (V-421-422).

COUSTARD DE MASSY Anne Pierre (1734-1793)

Représentant de Loire-Inférieure (Gironde).

1/ En Loire-Inférieure, par décret du 30 avril 1793 (III-540). Rappel par décret du 2 juin 1793 (IV-417). Il écrit de Nantes le 14 juin 1793 avoir choisi de rester à cause du danger suscité par les rebelles (IV-564-565). Projet de décret du 17 juillet 1793 pour qu'il soit mis hors-la-loi (V-279-280). Il écrit encore de Nantes le 21 juillet 1793 (V-330-331).

COUTHON Georges Auguste (1755-1794)

Représentant du Puy-de-Dôme (Montagne).

1/ Dans la principauté de Salm lors de son rattachement aux Vosges, avec Goupilleau de Montaigu et Michel, par décret des 2 et 3 mars 1793 (II-246-247). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont à Paris au plus tard le 1^{er} mai 1793 (II-246-247 ; *Compte rendu* de Goupilleau et Michel, an III, BNF Le³⁹ 126).

2/ À l'armée des Alpes et dans le Rhône-et-Loire, avec Châteauneuf-Randon et Maignet, par décret du 21 août 1793 (VI-48). Maignet et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 36.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission élargie à la Lozère, par décret du 1^{er} septembre 1793 (VI-217), mais il ne s'y rend pas (VII-64). Il parcourt aussi le Puy-de-Dôme. Rappel par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-121).

Aux armées du Midi, par arrêtés du Comité de salut public du 15 et du 19 messidor an II (3 et 7 juillet 1794), mais il n'y va pas (XIV-684 et 772). Le 19 messidor, le Comité de salut public lui attribue néanmoins un passeport « ... *pour aller en mission dans l'intérieur de la République et près les armées du Midi* », accompagné de sa femme et de leur enfant (AN, AF II* 234).

COUTURIER Jean Pierre (1741-1818)

Représentant de Moselle (Plaine).

1/ En Seine-et-Oise, pour surveiller la vente des effets de la liste civile, puis pour épurer les autorités. Envoyé le 16 septembre 1793 (*Compte rendu* de Couturier, an III, BNF Le³⁹ 219). Rappel par lettre du Comité de salut public du 6 frimaire an II (26 novembre 1793) (*Id.* et VIII-559 et 591). Il écrit encore d'Étampes le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) (IX-101).

2/ Il écrit, de Sarrebrück, le 25 prairial an III (13 juin 1795), comme « représentant dans la Sarre » (Sup.IV-104).

CRASSOUS Jean Augustin (1755-1829)

Suppléant de Charente-Inférieure à la Convention, également élu en Martinique, il siège après octobre 1793 (Montagne).

1/ Dans les départements de Paris et de Seine-et-Oise, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an II (8 janvier 1794), puis à nouveau 5.000 livres le 3 pluviôse (22 janvier) (AN, D* XXXV^c 7). Il écrit, de Paris, le 19 thermidor an II (6 août 1794), que sa mission est achevée (XV-712-713). Il reçoit encore un remboursement de 879 livres pour solde de ses frais de mission le 6 fructidor an II (23 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

CREUZÉ-DUFRESNE Michel Pascal (1736-1804)

Représentant de la Vienne (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, chargé du département de la Vienne avec Thibaudeau, par décret du 10 mai 1793 (IV-85-86). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 22 juin 1793 qui réduit à dix le nombre des représentants auprès de cette armée (V-49). Il écrit de Poitiers, avec Thibaudeau, le 28 juin 1793 qu'ils obéissent et rentrent à Paris (V-117) ; mais il écrit encore de Poitiers le 7 juillet 1793 (V-203).

2/ Au port du Havre (Seine-Inférieure), par arrêté du Comité de salut public du 29 vendémiaire an III (20 octobre 1794), afin de faire des expériences pour la marine (XVIII-437). Il écrit du Havre le 8 brumaire an III (29 octobre 1794) (Sup.III-460-461).

CUSSET Joseph Marie (1759-1796)

Représentant du Rhône-et-Loire (Montagne).

1/ À l'armée de Moselle, par décret du 29 juin 1793, pour une mission secrète à Luxembourg (V-120-122). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Le Comité de salut public écrit aux représentants à l'armée de Moselle, le 28 juillet 1793, qu'il va être rappelé (V-408). Mais il reste encore à cette armée. Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Nouveau rappel, par lettre (très sèche) du Comité de salut public du 2 frimaire an II (22 novembre 1793) (VIII-625). Il a écrit le 30 brumaire an II (20 novembre 1793) qu'il était malade et allait rentrer à Paris (Sup.II-258), mais il écrit encore à la Convention (sans lieu) le 19 frimaire an II (9 décembre 1793) (IX-297-298). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.615 livres pour solde de ses frais de mission le 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

DAMERON Joseph Charlemagne (1758-1798)

Représentant de la Nièvre (Montagne).

1/ À Orléans (Loiret), avec Bourdon de l'Oise, par décret du 14 juin 1793 (IV-561-563). Mission aussitôt élargie à l'armée des côtes de La Rochelle par décret du 22 juin 1793 (V-49). Il est remplacé par Goupilleau de Montaigu par décret du 7 juillet 1793 (V-202).

DANDENAC Jacques (1752-1825)

Représentant du Maine-et-Loire (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Delaunay, pour se charger du Maine-et-Loire, par décret du 10 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (*id.*). Rappel par décret du 22 juin 1793 (V-49). Il écrit encore de Tours le 29 juin 1793 (V-125-126).

DANJOU Jean Pierre (1760-1832)

Suppléant de l'Oise à la Convention, il siège après pluviôse an II (février 1794).

1/ Dans l'Oise, par arrêté du Comité de sûreté générale du 25 pluviôse an III (13 février 1795) (XX-249).

DARTIGOEYTE Pierre Arnaud (1763-1812)

Représentant des Landes (Montagne).

1/ Dans les Landes et le Gers, avec Ichon, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV° 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 15 juin 1793 (II-312 ; *Compte rendu* d'Ichon, an III, BNF Le 175).

2/ Dans le Gers et les Landes, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV° 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit encore d'Auch le 27 brumaire an II (17 novembre 1793) (VIII-510). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans le Gers, les Landes, les Basses-Pyrénées et les Hautes-Pyrénées, par décret du 2 frimaire an II (22 novembre 1793) pour prendre toutes les mesures de salut public (VIII-624). Il passe directement à la mission suivante.

4/ Dans le Gers et la Haute-Garonne, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit encore, de Toulouse, le 2 fructidor an II (19 août 1794) (XVI-218-219). Nouveau rappel par décret du 3 brumaire an III (24 octobre 1794) (XVII-599). Prétextant des ennuis de santé, il ne rentre à Paris qu'au début de brumaire an III (fin octobre 1794).

DAUTRICHE Jacques Sébastien (1750-1830)

Représentant de Charente-Inférieure (Plaine).

1 / Chargé d'inspecter les relais de poste, avec Bion, Estadens et Mirande, par décret du 26 germinal an III (15 avril 1795) (XXII-110). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV° 9). Il agit dans le Nord-Est (ses lettres viennent notamment de Metz et Strasbourg). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Lunéville le 14 messidor an III (2 juillet 1795) (XXV-86).

DE BRY Jean Antoine Joseph (1760-1834)

Représentant de l'Aisne (Plaine).

1/ Dans le district de Vervins (Aisne), avec Fiquet, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 29 germinal an II (18 avril 1794), pour s'occuper des papeteries. Leur mission est effectuée en prairial. Ils font un compte rendu de cette mission au Comité des inspecteurs de la salle le 6 vendémiaire an III (27 septembre 1794) (AN, D* XXXV° 8).

2/ Dans la Drôme, le Vaucluse et l'Ardèche, par décret du 19 frimaire an III (9 décembre 1794) (XVIII-604). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 26 frimaire an III (16 décembre 1794) (AN, D* XXXV° 8). Il écrit le 14 germinal an III (3 avril 1795) comme représentant dans ces trois départements et dans la Lozère et l'Aveyron (XXI--502). Le Comité de salut public lui écrit encore le 16 prairial an III (4 juin 1795) (XXIV-44). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

DEFERMON Jacques (1752-1831)

Représentant d'Ille-et-Vilaine (Gironde).

1/ Envoyé en Bretagne (germinal an III ?).

DELACROIX Charles (1741-1805)

Représentant de la Marne (Montagne).

1/ En Seine-et-Oise, avec Musset, par décrets du 10 juin 1793 (A.P., LXVI-245-250) et du 30 juin 1793 (A.P., LXVII-674), pour la liste civile. Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.500 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793 (AN, D* XXXV° 6). Chargé également de la levée en masse dans ce département par décret du 23 août 1793 (VI-72-76). Pouvoirs étendus par décret du 16 septembre 1793 (VI-514). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226). Un arrêté du Comité de salut public du 8 frimaire an II (28 novembre 1793) les autorise à rester dans ce département jusqu'à ce qu'ils aient achevé l'épuration des autorités constituées (IX-21). Rappel par lettre du Comité de salut

public du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) (X-360). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.147 livres pour frais de mission complémentaires le 25 ventôse an II (15 mars 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans les Ardennes et la Meuse, par arrêté du Comité de salut public du 22 thermidor an II (9 août 1794), pour épurer les autorités (XV-783-784). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 thermidor an II (13 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de salut public lui écrit encore le 7 frimaire an III (27 novembre 1794) (XVIII-371).

3/ À Versailles et lieux voisins, par décret du 23 frimaire an III (13 décembre 1794) (XVIII-682). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 28 frimaire an III (18 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus à tout le département de Seine-et-Oise par décret du 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (XIX-364-365). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres le 6 pluviôse an III (25 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Versailles le 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-691). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 692 livres pour frais de mission le 25 prairial an III (13 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

4/ À Maubeuge (Nord), pour s'occuper de la manufacture de fusils, par décret du 25 thermidor an III (12 août 1795) (XXVI-349). Il écrit encore de Maubeuge le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) (XXVII-429).

5/ En Seine-et-Oise, par décret du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) (XXVIII-196). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795), puis à nouveau 6.000 livres le 4 brumaire (26 octobre) (AN, D* XXXV^c 10).

DELACROIX Jean Francois (1753-1794)

Représentant d'Eure-et-Loir (Montagne).

1/ Adjoint à Legendre et Louchet en Seine-Inférieure et départements voisins, par décret du 29 août 1793 (VI-170). Ils passent directement à la mission suivante.

2/ Dans l'Eure et la Seine-Inférieure, avec Legendre, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Ils sont remplacés au début de pluviôse an II par Siblot (pas d'arrêté ou de décret retrouvés) et rentrent à Paris (X-399 et 547).

DELAMARRE Antoine (1756-1824)

Représentant de l'Oise (Gironde).

1/ En Seine-Inférieure pour surveiller les subsistances (ventôse an III) selon Kuscinski. Pas de traces...

2/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, par décret du 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-684). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795), puis à nouveau 8.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décrets du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Lille le 5 thermidor an III (23 juillet 1795) (XXV-645).

3/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Couppé et Froger-Plisson, pour les subsistances, par décret du 19 fructidor an III (5 septembre 1795) (XXVII-123 et 179-180). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 20 fructidor an III (6 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il s'installe à Lille. Le Comité de salut public lui écrit encore à Lille le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (Sup.IV-223).

DELAUNAY Pierre Marie (1755-1814)

Représentant du Maine-et-Loire (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Dandenac, pour se charger du Maine-et-Loire, par décret du 10 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (*id.*). Rappel par décret du 22 juin 1793 (V-49). Il écrit encore de Tours le 29 juin 1793 (V-125-126).

2/ Dans les départements de l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, avec Chaillon, Gaudin, Lofficial, Menuau et Morisson, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 15 frimaire an III (5 décembre 1794), puis à nouveau 3.000 livres le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9). Mission élargie à l'armée des côtes de Brest, par décret du 27 floréal an III (16 mai 1795) (XXIII-226). Le Comité de salut public lui écrit encore à Angers le 19 prairial an III (7 juin 1795) (XXIV-134). En théorie

rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.000 livres pour frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DELBREL Pierre (1764-1846)

Représentant du Lot (Plaine).

1/ Aux armées du Nord et des Ardennes, avec Briez, Carnot, Du Bois du Bais, Duhem, Duquesnoy, Gasparin et Roux-Fazillac, par décret du 4 avril 1793 (III-63-64). Mission confirmée par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217), du 30 avril 1793 (III-533-544) et du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 9 septembre 1793 (VI-379-380). Il est de retour à Paris le 22 septembre 1793 (*Compte rendu* de Delbrel, an III, BNF Le³⁹ 290) et dépose son rapport le 23 septembre (VII-17).

2/ Dans le Gard, la Lozère, l'Ardèche, l'Aveyron et l'Hérault, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée d'Italie, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour organiser la cavalerie (VIII-490-492). Il écrit, de Montpellier, le 11 frimaire an II (1^{er} décembre 1793), qu'il vient d'apprendre cette nouvelle mission par les papiers publics et qu'il va partir (Sup.II-305). Il est de retour à Paris le 8 ventôse an II (26 février 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

4/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Levasseur de la Sarthe, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-360-362). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 11 fructidor an II (28 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel de fait avec l'envoi de Pelet pour le remplacer, par décret du 18 germinal an III (7 avril 1795) (XXI-636). Il est de retour à Paris le 15 prairial an III (3 juin 1795) (*Compte rendu, op. cit.*). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.000 livres pour frais de mission le 16 messidor an III (4 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

DELCHER Étienne Joseph (1752-1812)

Représentant de Haute-Loire (Plaine).

1/ En Corse, avec Saliceti et Lacombe-Saint-Michel, par décret du 30 avril 1793 (qui confirme un décret du 1^{er} février 1793) (III-533-544). Il écrit encore, de Bastia, le 5 juin 1793 (Sup.I-328-329). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302).

À l'armée du Nord, par décret du 25 juillet 1793 (V-365-366), mais il est remplacé dès le 26 juillet par Lacoste (V-374).

2/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 fructidor an II (19 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 21 ventôse an III (11 mars 1795) qui envoie Bo et Picqué (celui-ci ne s'y rend pas) à la place de Delcher, Garrau et Baudot (XX-797). Il quitte Bayonne le 22 germinal an III (11 avril 1795) (XXI-797).

3/ Dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Loire, par arrêté du Comité de sûreté générale du 15 fructidor an III (1^{er} septembre 1795) (XXVII-69). Mais un nouvel arrêté du Comité de sûreté générale, du 1^{er} jour complémentaire an III (17 septembre 1795), lui ordonne d'aller uniquement dans la Loire et le Puy-de-Dôme (XXVII-483), ce qui est confirmé par décret du 2^e jour complémentaire an III (18 septembre 1795) (XXVII-508). Le Comité de sûreté générale lui écrit encore le 16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795) (XXVIII-266). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DENTZEL Georges Frédéric (1755-1828)

Représentant du Bas-Rhin (Plaine).

1/ Dans le Bas-Rhin, sur proposition du Comité de salut public du 20 juin 1793, pour organiser le rattachement à la France de trente-deux communes du district de Landau (V-22-23). Cette proposition est validée par un décret le 3 juillet 1793 qui le rattache à l'armée du Rhin (A.P., LXVIII, 119-120). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.400 livres pour frais de mission le 6 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 29 août 1793 (VI-169). Mais il reste dans Landau assiégé, d'où il écrit le 8 nivôse an II (28 décembre 1793) pour annoncer la levée du siège (IX-737-738). Il est à Paris au plus tard le 15 nivôse an II (4 janvier 1794) (X-128-129). Décret d'arrestation contre lui voté par la Convention nationale, le 27 nivôse an II (16 janvier 1794) (X-273).

2/ Entre Moselle et Rhin, par décret du 24 prairial an III (12 juin 1795), pour surveiller les travaux publics (XXIV-284). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 25 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613 ; *Rapport* de Dentzel, an III, BNF Le³⁹ 306) et lettre du Comité de salut public du 12 messidor an III (30 juin 1795) (XXV-17). Il écrit encore de Metz le 7 messidor an III (25 juin 1795) (XXIV-722-723).

3/ Dans la Manche, par décret du 9 fructidor an III (26 août 1795) (XXVI-691). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission le 12 fructidor an III (29 août 1795), puis à nouveau 40.000 livres le 19 vendémiaire an IV (11 octobre) (AN, D* XXXV^c 10). Le Comité de salut public lui écrit encore à Coutances le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-701).

DE SACY Claude Louis Michel (1746-1794)

Représentant de Haute-Garonne (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Beffroy et Bollet, par décret du 30 mai 1793, pour remplacer Bellegarde, Courtois et Lequinio (IV-382-383). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit de Cambrai le 19 juillet 1793 (Sup.I-441). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit de Paris qu'il arrive de Cambrai, le 30 juillet 1793 (V-424).

DESPINASSY Antoine Joseph Marie (1757-1829)

Représentant du Var (Plaine).

1/ Dans le Var et les Alpes-Maritimes, avec Roubaud, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 9.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée du Var, avec Barras et Roubaud, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217). Passage presque immédiat à l'armée d'Italie, avec Baille, Barras et Beauvais, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Marseille le 2 septembre 1793 (VI-248-249). Puis décret d'arrestation.

3/ Dans l'Ain, l'Isère et le Rhône, avec Poullain-Grandprey, par décret du 27 floréal an III (16 mai 1795) (XXIII-225-226).

4/ À Toulon (Var), par décret du 11 prairial an III (30 mai 1795), pour remplacer Guérin, lui-même étant remplacé par Ferroux (XXIII-705). Il écrit encore de Lyon le 15 prairial an III (3 juin 1795) (XXIV-33), mais une lettre de Boisset et Poullain-Grandprey du 18 prairial an III (6 juin 1795) annonce qu'il vient de quitter Lyon (XXIV-122-123).

5/ À nouveau à Lyon (Rhône), avec Ferroux et Poullain-Grandprey, par décret du 24 prairial an III (12 juin 1795), tandis que Boisset et Cadroy sont rappelés (XXIV-284). Il écrit de Marseille le 25 prairial an III (13 juin 1795) (XXIV-346-348). Mission élargie à l'Ain, au Rhône, à l'Isère, à la Loire et à la Saône-et-Loire, par décret du 30 prairial an III (18 juin 1795) (XXIV-478), et confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il n'est toujours pas revenu à Lyon le 10 messidor an III (28 juin 1795) (XXIV-812-814). Il écrit de Trévoux le 18 messidor an III (6 juillet 1795) (XXV-203-204). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386). Mais le Comité de salut public lui écrit encore à Lyon le 10 brumaire an IV (1^{er} novembre 1795) (Sup.IV-314).

DESRUES Philippe François (1761-1820)

Suppléant de Paris à la Convention. Il siège à partir de ventôse an II (février 1794).

1/ Aux ports de Brest et Lorient, avec Villers, par décret du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794), pour surveiller les stocks de marchandises (XVII-425-426). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de salut public leur écrit encore le 22 pluviôse an III (10 février 1795) (XX-182).

DEVILLE Jean Louis (1757-1834)

Représentant de la Marne (Montagne).

1/ Dans l'Aisne et les Ardennes, avec Saint-Just, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore de Sedan le 31 mars 1793 (II-606). Il est à Paris au plus tard le 10 avril 1793 (III-181). Fin officielle de la mission par décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533), mais il est déjà passé à la mission suivante.

2/ À l'armée des Ardennes, avec Hentz, Laporte et Milhaud, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 17 juin 1793 (IV-589). Il écrit encore de Sedan le 25 juin 1793 (V-79).

Il refuse deux autres missions, la première à l'armée du Nord par décret du 1^{er} août 1793 (V-442-443), la seconde à l'armée des Pyrénées Orientales par décret du 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (XVI-513) pour laquelle il est remplacé dès le 20 fructidor an II (6 septembre 1794) (XVI-548).

DEYDIER Étienne (1743-1824)

Représentant de l'Ain (Montagne).

1/ À Rives (Isère), par arrêté du Comité de salut public du 2 octobre 1793, pour surveiller la fabrication de l'acier (VII-184). Fin de mission en décembre selon Kuscinski. Arrêté du Comité de salut public du 28 nivôse an II (17 janvier 1794) pour qu'il soit remboursé de ses frais (X-284-285).

2/ Au canal de Briare (Loiret). Décret ou arrêté non retrouvés, mais il dit en l'an III avoir été envoyé le 25 nivôse an II (14 janvier 1794) et que cela a duré deux décades, soit une fin de mission aux alentours du 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-404). Un *État des représentants (...)*, dressé par le Comité de salut public, l'indique comme étant sur place le 4 pluviôse (AN, AF II 402 plaq. 3266).

3/ Dans l'Eure, l'Orne et départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 24 pluviôse an II (12 février 1794), pour surveiller la fabrication des canons de marine (XI-87-88). Mission élargie à la Loire-Inférieure, par arrêté du Comité de salut public du 27 pluviôse an II (15 février 1794) (XI-155). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de Breteuil le 23 fructidor an II (9 septembre 1794) (XVI-605-606).

4/ À Meudon (Seine-et-Oise), avec Enlart, pour remplacer Rougemont et Trullard, par décret du 28 nivôse an III (17 janvier 1795) (XIX-538). Arrêté du Comité de salut public du 18 germinal an III (7 avril 1795) qui précise qu'il est en Haute-Marne pour surveiller les forges qui travaillent pour Meudon (XXI-625). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

DHERBEZ-LATOURE Pierre Jacques (1735-1809)

Représentant des Basses-Alpes (Montagne).

1/ Dans les Basses-Alpes, par arrêté du Comité de salut public du 28 juin 1793, à sa demande, pour éclairer les esprits (V-107). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.200 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^e 6). Il écrit encore de Barcelonnette le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) (VIII-687-688). Il prend en frimaire, avec Beauchamp, divers arrêtés concernant les Basses-Alpes et il rédige à Digne, le 6 nivôse an II (26 décembre 1793), une proclamation aux citoyens de ce département (AN, AF II 86 plaq. 632 pièces 14-27). Il passe directement à la mission suivante.

2/ Dans les Basses-Alpes et les Hautes-Alpes, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il fait un séjour à Grenoble, dans l'Isère, en pluviôse an II (janvier 1794). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 14 messidor an II (2 juillet 1794) et il écrit, de Barcelonnette le 28 messidor an II (16 juillet 1794) qu'il est malade (XV-233-234). Nouveau rappel par décret du 3 brumaire an III (24 octobre 1794) (XVII-598).

DORNIER Claude Pierre (1744-1807)

Représentant de Haute-Saône (Plaine).

1/ À l'armée de l'Ouest, avec Guyardin et Laignelot, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 11.000 livres pour frais de mission le 2 fructidor an II (19 août 1794) et Dornier seul à nouveau 25.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^e 8 et 9). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Cholet le 3 messidor an III (21 juin 1795) (XXIV-595) et arrive à Paris le 12 messidor an III (30 juin 1795).

DOUGE Jean Claude (1735-1811)

Représentant de l'Aube (Plaine).

1/ Dans l'Aube, la Marne, la Haute-Marne et la Côte-d'Or, avec Duval, par décret du 14 floréal an III (3 mai 1795), pour surveiller l'approvisionnement en bois de Paris (XXII-619-620). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000

livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Mais la mission est confirmée par décret du 19 messidor an III (7 juillet 1795) (XXV-219-220). Le Comité de salut public leur écrit encore le 15 vendémiaire an IV (7 octobre 1795) (XXVIII-249). Ils sont à Paris entre le 15 et le 27 vendémiaire an IV (7-19 octobre 1795) (*Compte rendu* de Douge et Duval, an IV, BNF Le³⁹ 333). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.040 livres pour solde de leurs frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DROUET Jean Baptiste (1763-1824)

Représentant de la Marne (Montagne).

1/ Dans la Marne et la Meuse, avec Battelier, adjoints par décret du 16 mars 1793 à la mission du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À l'armée du Nord, avec Bar et Isoré, par décret du 9 septembre 1793, pour remplacer Collombel (P.), Delbrel et Le Tourneur (VI-379-380). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Il y tombe aux mains de l'ennemi.

DRULHE Philippe (1754-1816)

Représentant de Haute-Garonne (Plaine).

1/ Dans l'Oise, par décret du 7 nivôse an III (27 décembre 1794), pour épurer les autorités (XIX-121). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Senlis le 5 pluviôse an III (24 janvier 1795) (XIX-662-663). Fin de mission en ventôse an III selon Kuscinski.

DUBOIS Francois Louis Esprit (1758-1804)

Représentant du Haut-Rhin (Plaine).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Lefebvre et Talot, par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) ; il a pour arrondissement les pays conquis entre Meuse et Rhin, conjointement avec Joubert et Roberjot (XX-464-465). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 7 ventôse an III (25 février 1795), puis à nouveau 30.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il quitte Aix-la-Chapelle pour regagner Paris au début de fructidor an III (août 1795) (XVI-392-393 et 590-591). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 5.001 livres pour frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DUBOIS Louis Toussaint Julien (1736-1806)

Représentant de l'Orne (Montagne)

1/ À la papeterie de Buges (Loiret), par arrêté du Comité des finances, assignats et monnaies à des dates non indiquées. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 460 livres pour frais de mission le 9 prairial an III (28 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

DUBOIS-CRANCÉ Edmond Louis Alexis (1747-1814)

Représentant des Ardennes (Montagne).

1/ À l'armée des Alpes, avec Albitte, Gauthier et Nioche, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 6 octobre 1793 (VII-252). Il est à Paris le 17 octobre 1793 (III-542).

2/ Aux armées de l'Ouest et des côtes de Brest, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794), pour l'embrigadement des troupes (X-713-714). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Nouveau rappel par arrêté du Comité de salut public du 26 messidor an II (14 juillet 1794) (XV-158). Il rentre à Paris le 6 thermidor an II (24 juillet 1794) (*Compte rendu* de Dubois-Crancé, an III, BNF Le³⁹ 224).

DU BOIS DU BAIS Louis Thibault (1743-1834)

Représentant du Calvados (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Briez, Carnot, Delbrel, Duhem, Duquesnoy, Gasparin et Roux-Fazillac, par décret du 4 avril 1793 (III-63-64). Il reçoit, avec Briez, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 12 avril 1793 (III-213-217) et décret du 4 mai 1793 (III-602). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit de Maubeuge le 1^{er} août 1793 pour dire qu'il obéit et qu'il va rentrer à Paris (V-445).

2/ Dans la Sarthe et l'Orne, par décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) (XIX-258-259). Il ne quitte Paris que le 9 pluviôse an III (28 janvier 1795) (XIX-713-714). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore le 14 messidor an III (2 juillet 1795) (XXV-78-79). Il doit rentrer à Paris au début de thermidor an III (mi-juillet 1795) (*Compte rendu* de Du Bois du Bais, an IV, BNF Le³⁹ 339).

DU BOUCHET Pierre (1737-1818)

Représentant du Rhône-et-Loire (Montagne).

1/ En Seine-et-Marne et Loiret, avec Maure, par décret du 18 juillet 1793, pour les subsistances (V-294-295). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793, puis à nouveau 3.000 livres le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 6 et 7). Il écrit encore de Meaux le 1^{er} novembre 1793 (VIII-164).

DUCOS Pierre Roger (1747-1816)

Représentant des Landes (Montagne).

1/ Dans le Nord et l'Aisne, par décret du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794), pour distribuer des secours aux citoyens de ces départements (XVII-262). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 19 nivôse an III (8 janvier 1795) qui nomme Pérès à sa place (XIX-365). Il est à Paris le 28 nivôse an III (17 janvier 1795).

2/ À Landrecies (dont le siège vient d'être levé), par décret du 27 ventôse an III (17 mars 1795) (XXI-130). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il ne quitte Paris que le 15 germinal an III (4 avril 1795) (*Rapport* de Ducos, an III, BNF Le³⁹ 300-301). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Landrecies le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (Sup.IV-135). Il écrit de Paris le 17 thermidor an III (4 août 1795) (Sup.IV-149).

DUHEM Pierre Joseph (1758-1807)

Représentant du Nord (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Briez, Carnot, Delbrel, Du Bois du Bais, Duquesnoy, Gasparin et Roux-Fazillac, par décret du 4 avril 1793 (III-63-64). Mission confirmée par décret du 12 avril 1793 (III-213-217) et décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Lille le 24 juillet 1793 (Sup.I-451).

DULAURE Jacques Antoine (1755-1835)

Représentant du Puy-de-Dôme (Gironde).

1/ Aux manufactures d'armes de Tulle (Corrèze) et Bergerac (Dordogne), par décret du 20 germinal an III (9 avril 1795), pour remplacer Paganel (XXI-723). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il est de retour à Paris le 30 messidor an III (18 juillet 1795) (*Compte rendu* de Dulaure, an III, BNF Le³⁹ 311). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.430 livres pour frais de mission le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9), puis à nouveau 10.000 livres le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DUMAZ Jacques Marie (1762-1839)

Suppléant du Mont-Blanc à la Convention, il siège à partir d'avril 1793 (Montagne).

1/ À l'armée des Alpes, avec Simond, par décret du 25 août 1793, chargés du Mont-Blanc, de l'Isère et des Hautes-Alpes (VI-100-101). Ils semblent écrire déjà de Chambéry le 12 août 1793 (V-534), mais Simond est encore à la Convention le 26 et ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). La lettre du 12 est donc antidatée. Ils écrivent encore de Chambéry le 12 octobre 1793 (VII-389).

2/ À l'armée des Alpes, par arrêté du Comité de salut public du 19 pluviôse an II (7 février 1794), pour surveiller l'embrigadement à cette armée et à celle d'Italie (X-747). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il écrit de Barcelonnette le 10 floréal an II (29 avril 1794) qu'il a reçu l'arrêté de rappel et qu'il va rentrer à Paris (XIII-146). Laporte écrit de Grenoble le 12 floréal an II (1^{er} mai 1794) que Dumaz va partir (XIII-197).

3/ Aux armées des Alpes et d'Italie, avec Réal, par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-158-159). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit d'Alassio le 22 messidor an III qu'il a reçu ce décret et va rentrer (XXV-341). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.500 livres pour solde de ses frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DUMONT André (1765-1836)

Représentant de la Somme (Montagne).

1/ À Amiens (Somme), avec Chabot, par arrêté des Comité de salut public et Comité de sûreté générale du 24 juillet 1793, pour enquêter sur des troubles de subsistances (V-351). Mission confirmée et élargie à toute la Somme, par décret du 28 juillet 1793 (V-407). Le Bon et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission. Chabot et lui 556 livres, le 16 août 1793 ; il reçoit à nouveau 4.000 livres le 1^{er} octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 6 et 7). Il opère également dans l'ouest du Pas-de-Calais (districts de Montreuil et Boulogne). il écrit d'Amiens le 8 octobre 1793 pour refuser une mission à Nancy (VII-3-4).

2/ Dans l'Oise, par décret du 16 octobre 1793 qui l'adjoint à Levasseur de la Sarthe (VII-442). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 19 brumaire an II (9 novembre 1793), puis à nouveau 4.000 livres le 23 frimaire an II (13 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il écrit, de Boulogne-sur-mer, le 8 nivôse an II (28 décembre 1793) comme "représentant dans la Somme et l'Oise" (IX-727-728).

3/ Dans la Somme et l'Oise, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 8.936 livres pour solde de ses frais de mission le 12 prairial an II (31 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

4/ Dans l'Oise et la Seine-et-Oise, par décret du 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-684). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 germinal an III (12 avril 1795), puis à nouveau 6.000 livres le 25 prairial an III (13 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Versailles le 6 messidor an III (24 juin 1795) (XXIV-677). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.310 livres pour frais de mission le 11 messidor an III (29 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Sa mission s'achève le 15 messidor an III (3 juillet 1795). Il reçoit un remboursement complémentaire de 1.150 livres le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

DUPORT Bernard Jean Maurice (1762-1832)

Représentant du Mont-Blanc (Plaine).

1/ En Seine-Inférieure, par décret du 20 nivôse an III (9 janvier 1795) (XIX-385). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 23 nivôse an III (12 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il quitte Paris le 25 nivôse an III (14 janvier 1795) (*Compte rendu* de Duport, an IV, BNF Le³⁹ 355). Rappel par décret du 17 germinal an III (6 avril 1795) (XXI-595). Il écrit encore de Rouen le 20 germinal an III (9 avril 1795) (XXI-732-734). Il quitte Rouen pour se rendre à Paris le 23 germinal an III (12 avril 1795) (*Compte rendu, op.cit.*).

DUPUIS Charles Francois (1742-1809)

Suppléant de Seine-et-Oise à la Convention, il siège tout de suite, car Grangeneuve opte pour un autre département (Plaine).

1 / Dans plusieurs départements, par décret du 21 germinal an III (10 avril 1795), pour faire exécuter les lois sur l'instruction publique (XXI-760-761). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an

III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit de Besançon le 23 floréal an III (12 mai 1795) pour annoncer qu'il a déjà agi dans l'Aube, la Haute-Marne, la Côte-d'Or, le Jura, le Doubs, et qu'il va se rendre dans le Mont-Terrible, l'Ain et le Rhône (XXIII-114-118). Il dit avoir eu à sa charge vingt départements (*Compte rendu* de Dupuis, an IV, BNF Le³⁹ 334). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Son arrondissement se compose en fait de dix-sept départements : Yonne, Haute-Marne, Côte-d'Or, Nièvre, Jura, Doubs, Mont-Terrible, Rhône, Ain, Mont-Blanc, Isère, Drôme, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Var (*Procès-verbaux du Comité d'instruction publique (...)*, tome VI, p.53).

DUPUY Jean Baptiste Claude Henri (1759-1824)

Représentant du Rhône-et-Loire (Plaine).

Nommé pour la mission sur la levée des chevaux, par décret du 8 octobre 1793, il est remplacé dès le 11 octobre 1793 par Alquier (VII-301).

1/ À Lyon (Rhône), par arrêté du Comité de salut public du 3 floréal an II (22 avril 1794), pour remplacer Méaulle (XII-750). Mission élargie au Rhône et à la Loire, par arrêté du Comité de salut public du 15 prairial an II (3 juin 1794) (XIV-95). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 18 thermidor an II (5 août 1794) (XV-668). Il quitte Lyon le 24 thermidor an II (11 août 1794) (*Compte rendu* de Dupuy, an III, BNF Le³⁹ 208).

DUQUESNOY Ernest Dominique Francois Joseph (1749-1795)

Représentant du Pas-de-Calais (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Briez, Carnot, Delbrel, Du Bois du Bais, Duhem, Gasparin et Roux-Fazillac, par décret du 4 avril 1793 (III-63-64). Mission confirmée par décret du 12 avril 1793 (III-213-217) et décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel de fait avec le décret du 20 juin 1793 qui le remplace, car il est malade, par Méaulle (V-27). Cependant il écrit encore d'Arras le 5 juillet 1793 (Sup.I-418).

2/ À l'armée du Nord, avec Le Bas, par décret du 2 août 1793 (V-449). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 7 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Lettre de rappel du Comité de salut public, pour raisons de santé, le 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-641). Nouvelle lettre de rappel du Comité de salut public le 30 pluviôse an II (18 février 1794) (XI-256-257). Il écrit d'Arras le 23 germinal an II (12 avril 1794) qu'il va rentrer à Paris (XII-542).

3/ À l'armée de la Moselle, par arrêté du Comité de salut public du 2 floréal an II (21 avril 1794) (XII-722). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an II (22 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 23 thermidor an II (10 août 1794) (XVI-3). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-257). En thermidor, il se trouve à Arras auprès de l'armée de Sambre-et-Meuse (XVI-3).

DURAND-MAILLANE Pierre Toussaint (1729-1814)

Représentant des Bouches-du-Rhône (Plaine).

1/ Dans le Var, pour rétablir l'ordre et épurer les autorités, par décret du 17 messidor an III (5 juillet 1795) (XXV-169). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386). Le Comité de salut public lui écrit encore le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) (Sup.IV-294).

DU ROY Jean Michel (1753-1795)

Représentant de l'Eure (Montagne).

1/ Dans l'Eure et le Calvados, avec Bonnet de Meautry, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils sont rentrés à Paris le 19 avril 1793 (II-314 ; *Compte rendu* de Bonnet et Du Roy, an III, BNF Le³⁹ 149). Fin officielle de la mission par le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À l'armée du Rhin, avec Ferry, Haussmann, Laurent, Louis, Merlin de Thionville, Pflieger, Reubell, Ritter et Ruamps, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit de Wissembourg le 27 mai 1793 (IV-349). Il est à Paris, avec Haussmann et Montaut, le 12 juin 1793, pour faire un rapport sur les armées du Rhin et de la Moselle (IV-525).

3/ Dans l'Eure, sur sa demande, par arrêté du Comité de salut public du 22 juin 1793 (V-45). Mission confirmée par décret du 9 juillet 1793 qui l'y envoie avec Lindet (V-218). Pouvoirs étendus au Calvados et départements voisins, par décret du 18

juillet 1793 qui leur adjoint Bonnet de Meautry (V-290). Ils sont attachés à l'armée des côtes de Cherbourg par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 31 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 3 septembre 1793 (VI-254). Il est encore à Caen le 18 septembre 1793 (VI-558) et est à Paris vers le 20 septembre 1793 (*Compte rendu* de Du Roy, an III, BNF Le³⁹ 246).

4/ Dans les Ardennes, la Marne et la Meuse, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

5/ À l'armée du Rhin, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour s'occuper de la cavalerie (VIII-490-492). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il écrit de Strasbourg le 15 pluviôse an II (3 février 1794) qu'il va se rendre en Haute-Marne et Haute-Saône (X-662-663). Il y passe environ un mois, puis revient à l'armée conformément à une lettre du Comité de salut public du 29 pluviôse an II (17 février 1794) qui le lui ordonne (XI-227) (*Cf. ci-dessous*). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de Strasbourg le 2 fructidor an II (19 août 1794) (XVI-219-220) et est à Paris le 12 fructidor an II (29 août 1794) (*Compte rendu* de Du Roy, *op. cit.*).

6/ En Haute-Marne et Haute-Saône, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il quitte ces départements le 15 ventôse an II (5 mars 1794) pour retourner à sa mission précédente (XII-609).

DUVAL Claude (1749-1830)

Représentant de l'Aube (Plaine).

1/ Dans l'Aube et la Haute-Marne, pour les papeteries, avec Robin, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 6 ventôse an II (24 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Ils partent le 12 ventôse an II (2 mars 1794) et sont de retour le 2 germinal an II (22 mars 1794) (*Compte rendu* de Duval et Robin, an III, BNF Lc³⁹ 226). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.079 livres pour frais de mission le 16 germinal an II (5 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Aux papeteries de Courtalin (Seine-et-Marne) et d'Essonnes (Seine-et-Oise), avec Robin, du 23 au 30 floréal an II (12-19 mai 1794) (*Compte rendu* de Duval et Robin, an III, BNF Lc³⁹ 225). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 299 livres pour solde de leurs frais de mission le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

3/ Dans l'Aube, la Côte-d'Or, la Marne et la Haute-Marne, avec Douge, par décret du 14 floréal an III (3 mai 1795), pour surveiller l'approvisionnement en bois de Paris (XXII-619-620). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Mais la mission est confirmée par décret du 19 messidor an III (7 juillet 1795) (XXV-219-220). Le Comité de salut public leur écrit encore le 15 vendémiaire an IV (7 octobre 1795) (XXVIII-249). Ils sont à Paris entre le 15 et le 27 vendémiaire an IV (7-19 octobre 1795) (*Compte rendu* de Douge et Duval, an IV, BNF Le³⁹ 333). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.040 livres pour solde de leurs frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

DUVAL Jean Pierre (1754-1817)

Représentant de Seine-Inférieure (Gironde).

1/ Dans l'Orne, avec Lesage, Mariette et Plet-Beauprey, par décret du 11 avril 1793 (III-195). Mission confirmée par décret du 30 avril 1793 (III-541) et pouvoirs étendus aux départements voisins, dont le Loiret (III-515). Ils écrivent encore d'Orléans, le 8 mai 1793 (IV-61). Rappel par décret du 2 juin 1793 (*A.P.*, LXV-704). Il n'est pas encore rentré à Paris le 17 juin 1793 (*A.P.*, LXVI-644).

2/ Dans le Loiret, par décret du 26 germinal an III (15 avril 1795) (XXII-111-112). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore d'Orléans le 13 prairial an III (1^{er} juin 1795) (XXIII-782-783). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Fin de mission le 27 fructidor an III (13 septembre 1795).

3/ Dans l'Eure, par décret du 28 fructidor an III (14 septembre 1795) (XXVII-400). Il écrit encore d'Évreux le 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) (XXVIII-633-634).

EHRMANN Jean Francois (1757-1839)

Suppléant du Bas-Rhin à la Convention ; il siège dès le début (Plaine).

1/ À l'armée de la Moselle, par décret du 22 juillet 1793, pour remplacer Gentil rappelé (V-337). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (mission et somme attribuées d'abord à Harmand, par confusion des deux noms. L'erreur est rectifiée le 27 juillet. AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée aux armées du Rhin et de la Moselle, avec Baudot, Lacoste et Lémane, par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201), mais il écrit de Sarrebrück le 18 brumaire an II (8 novembre 1793) qu'il souhaite être rappelé pour raisons de santé (VIII-301-302). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326). Il écrit encore de Sarrebrück le 25 nivôse an II (14 janvier 1794) (X-251).

ENLART Nicolas François Marie (1760-1842)

Représentant du Pas-de-Calais (Plaine).

1/ À Marly (Seine-et-Oise), avec Auguis et Treilhard, pour la liste civile, par décret non retrouvé. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.200 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226). Ils écrivent de Marly le 5 frimaire an II (25 novembre 1793) qu'ils rentrent à Paris (VIII-692).

2/ À Meudon (Seine-et-Oise), avec Deydier, pour remplacer Rougemont et Trullard, par décret du 28 nivôse an III (17 janvier 1795) (XIX-538). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 19 prairial an III (7 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Meudon le 22 fructidor an III (8 septembre 1795) (XXVII-261).

ESCUDIER Jean François (1759-1819)

Représentant du Var (Montagne).

1/ Adjoint, avec Gasparin, aux représentants aux armées des Alpes et d'Italie, par décret du 9 août 1793 (V-515). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 11 octobre 1793 (VII-363). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 15 floréal an II (4 mai 1794) (XIII-274-275) !

ESNUË-LAVALLÉE François Joachim (1751-1816)

Représentant de la Mayenne (Montagne).

Prévu pour la levée des 300.000 hommes (mars 1793), il ne remplit pas cette mission (II-301).

1/ Dans les départements du Centre et de l'Ouest, avec Fouché, Méaulle et Philippeaux, par décret du 24 juin 1793, pour appeler la population aux armes contre les Vendéens (V-70) ; il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 23 juin 1793, puis 2.000 livres le 16 août 1793 et 1.600 livres le 3 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 6 et 7), mais il ne semblerait pourtant quitter Paris que le 22 septembre 1793 (VII-4) ! Rappel par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-121). Mais il poursuit cette mission et passe directement à la suivante.

2/ En Ille-et-Vilaine et Mayenne, avec François de la Primaudière, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Cette mission est interrompue un temps par sa venue à Paris début germinal et un congé de quatre décades accordé (sans doute *a posteriori*) le 18 floréal an II (7 mai 1794) ; il repart pour Rennes le 22 floréal an II (11 mai 1794) (XIV-203-205) après avoir reçu du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an II (8 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par lettres du Comité de salut public du 14 messidor an II (2 juillet 1794) et du 6 thermidor an II (24 juillet 1794) (XV-408).

ESPERT Jean (1758-1832)

Représentant de l'Ariège (Montagne).

1/ Adjoint aux représentants à l'armée des Pyrénées Orientales, par décret du 5 juin 1793 (IV-454). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Paris au plus tard le 17 août 1793 (VI-26). Envoyé à nouveau à cette armée, avec Clauzel, par décret du 27 août 1793 (VI-130), mais un arrêté du Comité de salut public du 28 août 1793 annule le départ (VI-141).

2/ Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, avec Cadroy, pour remplacer Auguis et Serres, par décret du 29 brumaire an III (19 novembre 1794) (XVIII-232). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 1^{er} frimaire

an III (21 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) (XIX-693). Il écrit encore de Marseille le 24 pluviôse an III (12 février 1795) (XX-237). Il est à Paris au plus tard le 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-471). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 8.359 livres pour solde de ses frais de mission le 14 floréal an III (3 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

ESTADENS Antoine (1742-1814)

Représentant de Haute-Garonne (Gironde).

1 / Chargé d'inspecter les relais de poste, avec Bion, Dautriche et Mirande, par décret du 26 germinal an III (15 avril 1795) (XXII-110). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

FABRE Claude Dominique Côme (1762-1793)

Représentant de l'Hérault (Montagne).

1 / À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Bonnet, Leyris et Projean, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Bonnet et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il est tué le 30 frimaire an II (20 décembre 1793).

Ignorant encore sa mort, la Convention décrète le 2 nivôse an II (22 décembre 1793) son envoi à l'armée des Alpes (IX-585).

FAURE Balthazar (1746-1805)

Représentant de Haute-Loire (Montagne).

1 / Dans le Cantal et la Haute-Loire, à la place de Reynaud, avec J.-B. Lacoste, par décrets du 9 et du 12 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Retour à la fin d'avril 1793 (II-310 ; *Rapport* de Faure, an IV, BNF Le³⁹ 340). Fin officielle de la mission par le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

2 / En Moselle, Meurthe, Haute-Marne et Vosges, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Mission élargie à l'épuration des autorités de Moselle par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

3 / À l'armée de la Moselle, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour organiser la cavalerie (VIII-490-492). Rappel par lettre du Comité de salut public du 5 pluviôse an II (24 janvier 1794) (X-421-422). Il est à Paris au plus tard le 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-646).

FAURE Gilbert Amable (1755-1819)

Suppléant de la Creuse à la Convention ; il siège après frimaire an II (décembre 1793).

1 / À Brest (Finistère) et Lorient (Morbihan), avec Tréhouart, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} fructidor an II (18 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795) qui les remplace par Palasne-Champeaux et Topsent (XX-410). Ils écrivent encore de Brest le 2 germinal an III (22 mars 1795) (XXI-254).

FAUVRE-LABRUNERIE Charles Benoît (1751-1825)

Représentant du Cher (Montagne).

1 / Dans le Cher et l'Allier, avec Forestier, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rentrent à Paris le 19 avril 1793 (II-317 ; *Compte rendu* de Fauvre-Labrunerie et Forestier, an III, BNF Le³⁹ 163). Fin officielle de la mission avec le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

FAYAU Joseph Pierre Marie (1766-1799)

Représentant de Vendée (Montagne).

1/ Dans l'Ariège et les Pyrénées Orientales, avec Gaston, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 23 mai 1793 (II-311-312 ; *Compte rendu* de Fayau et Gaston, an III, BNF Le³⁹ 169).

2/ Dans les Deux-Sèvres, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il rentre à Paris le 19 brumaire an II (9 novembre 1793) (*Compte rendu* de Fayau, an III, BNF Le³⁹ 162).

FAYOLLE Jean Raymond (1746-1821)

Représentant de la Drôme (Gironde).

1/ Chargé avec Blanqui, Lacombe et Périès, par décret du 14 germinal an III (3 avril 1795), de surveiller la réparation des routes de divers départements : Ain, Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Mont-Blanc et Ardèche (XXI-485-486). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 9 floréal an III (28 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il quitte Paris le 10 floréal an III (29 avril 1795) (*Compte rendu* de Fayolle, an III, BNF Le³⁹ 322). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il achève sa mission le 1^{er} thermidor an III (19 juillet 1795), obtient un congé d'un mois et est de retour à Paris le 7 fructidor an III (24 août 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

FÉRAUD Jean Bertrand (1759-1795)

Représentant des Hautes-Pyrénées (Plaine).

1/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, avec Chaudron-Roussau, Garrau et Ysabeau, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par lettre du Comité de salut public du 1^{er} germinal an II (21 mars 1794), qui a été précédée d'autres rappels (non retrouvés) (XII-89). Il écrit le 3 germinal an II (23 mars 1794) pour annoncer qu'il va partir pour Paris le 7 germinal (XII-138-139), mais il y est encore le 22 germinal an II (11 avril 1794) (AN, AF II 262).

2/ À l'armée du Rhin, avec Neveu, par décret du 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (XVI-513). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 19 fructidor an II (5 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 30 ventôse an III (20 mars 1795) qui nomme à leur place Rivaud (XXI-218). Il écrit le 18 germinal an III (7 avril 1795) qu'il va rentrer à Paris (XXI-652-653).

3/ Adjoint à Barras et Rouyer, par décret du 19 floréal an III (8 mai 1795), pour surveiller les arrivages de subsistances à Paris (XXII-782-783). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

FERROUX Étienne Joseph (1751-1834)

Représentant du Jura (Gironde).

1/ À Lyon (Rhône), par décret du 11 prairial an III (30 mai 1795) (XXIII-705). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386). Mais le Comité de salut public lui écrit encore à Lyon le 10 brumaire an IV (1^{er} novembre 1795) (Sup.IV-314).

FERRY Claude Joseph (1756-1845)

Représentant des Ardennes (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin, avec Du Roy, Haussmann, Laurent, Louis, Merlin de Thionville, Pflieger, Reubell, Ritter et Ruamps, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit, avec Laurent et Ritter, le 30 juillet 1793 pour dire que, bien qu'ils n'aient pas reçu leur rappel, ils se préparent à rentrer à Paris (V-427).

2/ Dans le Cher et départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 24 pluviôse an II (12 février 1794), pour surveiller la fabrication des canons de marine (XI-87-89). Mission élargie, par arrêté du Comité de salut public du 18 germinal an II (7 avril 1794), à l'Indre et à certains districts du Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vienne, Loir-et-Cher, Loiret, Creuse, Allier et Puy-de-Dôme (XII-439-440). Rappel par lettre du Comité de salut public du 23 floréal an II (12 mai 1794) (XIII-466). Il écrit de Vierzon le 27 floréal an II (16 mai 1794) qu'il va rester encore dix jours, puis rentrer (XIII-564).

FIQUET Jean-Jacques (1747-1824)

Représentant de l'Aisne (Plaine)

1/ Dans le district de Vervins (Aisne), avec De Bry, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 29 germinal an II (18 avril 1794), pour s'occuper des papeteries. Leur mission est effectuée en prairial. Ils font un compte rendu de cette mission au Comité des inspecteurs de la salle le 6 vendémiaire an III (27 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

FLEURY Honoré Marie (1754-1827)

Représentant des Côtes-du-Nord (Gironde).

1/ Dans les départements autour de Paris, par décret du 7 ventôse an III (25 février 1795), pour les subsistances (XX-524). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.500 livres pour frais de mission le 9 ventôse an III (27 février 1795), puis à nouveau 3.000 livres le 16 germinal an III (5 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Chartres (Eure-et-Loir) le 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-600-601).

2/ En Eure-et-Loir, avec Bourdon de l'Oise, par décret du 3^e jour complémentaire an III (19 septembre 1795) (XXVII-545). Ils écrivent encore de Chartres le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (XXVIII-604-605).

FORESTIER Pierre Jacques (1739-1823)

Représentant de l'Allier (Montagne).

1/ Dans l'Allier et le Cher, avec Fauvre-Labrunerie, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rentrent à Paris le 19 avril 1793 (II-317 ; *Compte rendu* de Fauvre-Labrunerie et Forestier, an III, BNF Le³⁹ 163). Fin officielle de la mission avec le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À Moulins (Allier), par décret du 22 juin 1793, pour surveiller la manufacture d'armes (V-49-50). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.400 livres pour frais de mission le 23 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs étendus au contrôle des autorités locales de l'Allier, par décret du 26 juin 1793 (V-89-90). Mission élargie à Nevers (Nièvre), par décret du 6 juillet 1793 (V-191-192). Il rentre à Paris le 12 août 1793 (*Compte rendu* de Forestier, an III, BNF Le³⁹ 164).

Un arrêté du Comité de salut public du 2 nivôse an II (22 décembre 1793) l'envoie en Seine-et-Marne (IX-580), mais comme Maure y est envoyé le 9 nivôse, Forestier n'y est sans doute pas allé.

3/ À Moulins (Allier), par arrêté du Comité de salut public du 10 floréal an II (29 avril 1794), pour surveiller la manufacture d'armes (XIII-130). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.200 livres pour frais de mission le 19 floréal an II (8 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il rentre à Paris le 3 fructidor an II (20 août 1794) (*Compte rendu* de Forestier, *op.cit.*).

FOUCHÉ Joseph (1759-1820)

Représentant de Loire-Inférieure (Montagne).

1/ En Loire-Inférieure et Mayenne, avec Villers, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit encore de Nantes le 7 mai 1793 (Sup.I-226).

2/ Dans les départements du Centre et de l'Ouest, avec Esnuë-Lavallée, Méaulle et Philippeaux, par décret du 24 juin 1793, pour appeler la population aux armes contre les Vendéens (V-70). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 23 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit de Troyes (Aube) le 4 juillet 1793 (Sup.I-417) et de Nevers (Nièvre) le 3 août 1793 (V-466-467).

3/ À Clamecy (Nièvre), par décret du 6 août 1793 (V-487-488). Il est encore dans la Nièvre lorsque commence la mission suivante.

4/ À Ville-Affranchie (Rhône), avec Albitte, Collot d'Herbois et Laporte, par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) pour faire exécuter les décrets pris contre cette ville (VIII-120-121). Pouvoirs étendus aux départements voisins par décret du 20 brumaire an II (10 novembre 1793) (VIII-324). Mission élargie au Rhône et à la Loire, avec Laporte et Méaulle, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 7 germinal an II (27 mars 1794) (XII-217).

FOUCHER Jacques (1753-1819)

Représentant du Cher (Montagne).

1/ Dans le Doubs, le Jura, le Mont-Blanc, la Moselle, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et départements voisins, avec Pelletier et Sevestre, par décret du 13 fructidor an II (30 août 1794) (XVI-418). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 16 fructidor an II (2 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de sûreté générale leur écrit encore le 6 nivôse an III (26 décembre 1794) (XIX-105).

2/ Il écrit le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) comme "représentant à la papeterie de Buges" (Loiret) (XXVI-69). Il écrit encore de Buges le 29 thermidor an III (16 août 1795) (XXVI-455).

FOUSSEDOIRE André (1753-1820)

Suppléant du Loir-et-Cher à la Convention, il siège dès le début (Montagne).

1/ Dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Haute-Saône et le Mont-Terrible, pour remplacer Projean, par décret du 11 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-362). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il rentre à Paris le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) (*Compte rendu* de Fousseidoire, an III, BNF Le³⁹ 166).

2/ Dans les Vosges et le Haut-Rhin, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il ne quitte Paris que le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (XI-201), jour où il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 7).. Rappel par lettres du Comité de salut public du 12 et du 19 prairial an II (31 mai et 7 juin 1794) (XIV-46 et 202). Il rentre à Paris au plus tard le 28 prairial an II (16 juin 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

3/ Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, par arrêté du Comité de salut public du 18 thermidor an II (5 août 1794) (XV-667). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 19 thermidor an II (6 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de salut public lui écrit encore à Strasbourg le 18 brumaire an III (8 novembre 1794) (XVIII-26). Il rentre à Paris au plus tard le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (*Compte rendu, op.cit.*).

FRANCASTEL Marie Pierre Adrien (1761-1831)

Suppléant de l'Eure à la Convention, il siège à partir de juin 1793 (Montagne).

1/ À l'armée de l'Ouest, avec Bourbotte, Carrier et Turreau, par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Il écrit encore d'Angers le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) (IX-659-660). Il remplit la mission suivante, puis retourne à l'armée de l'Ouest. Il écrit encore, avec Hentz, de La Rochelle, le 5 floréal an II (24 avril 1794) (XIII-36). Il semble rentrer à Paris avec Hentz le 13 floréal an II (2 mai 1794) (*Cf. Hentz ; XIII-296*).

2/ Dans le Maine-et-Loire et l'Indre-et-Loire, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Cette mission achevée, il retourne à l'armée de l'Ouest. Il agit peu en Indre-et-Loire où Ichon est chargé d'effectuer le travail à sa place.

FRANCOIS (DE LA PRIMAUDIÈRE) René (1751-1816)

Représentant de la Sarthe (Plaine).

1/ Dans l'Ille-et-Vilaine et la Mayenne, avec Esnuë-Lavallée, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). D'après lui, il aurait quitté Paris le 22 nivôse (11 janvier) (*Compte rendu* de François, an III, BNF Le³⁹ 310). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13

août 1794) (XVI-77). Il écrit de Laval, le 4 fructidor an II (21 août 1794) pour demander s'il doit rentrer à Paris (XVI-261). Il est de retour à Paris le 2^e jour complémentaire an II (18 septembre 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

2/ Dans les Alpes-Maritimes et départements voisins, avec Servièrre, par décret du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) (XVIII-198-199). Ils écrivent encore de Menton le 25 nivôse an III (14 janvier 1795) (XIX-488-489). Il affirme n'être rentré à Paris que le 1^{er} messidor an III (19 juin 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

FRÉCINE Augustin Lucie (1751-1804)

Représentant du Loir-et-Cher (Montagne).

1/ À la papeterie de Buges (Loiret) à des dates non connues. Un décret du 7 juillet 1793 l'autorise à quitter cette mission pour raisons de santé (V-201-202).

2/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Bellegarde et Haussmann (pour rejoindre Briez et Gillet), par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il est chargé des régions occupées de Belgique par arrêté du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-341). Ce même jour, il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795), avec Bellegarde, Briez, Gillet, Haussmann et Lacoste (XX-464).

FRÉMANGER Jacques (1761-1806)

Représentant d'Eure-et-Loir (Montagne).

1/ Aux armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle, avec Garnier-Anthoine, par arrêté du Comité de salut public et du Comité d'examen des marchés réunis, afin de vérifier « l'état des magasins de la République » auprès de ces armées (date précise de l'arrêté non retrouvée. Fin frimaire an II) (IX-546-547). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Ils écrivent encore tous deux d'Amiens le 21 nivôse an II (10 janvier 1794) (X-171). Il passe directement à la mission suivante.

2/ Dans le Calvados et la Manche, avec Bouret, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il n'arrive à Cherbourg que le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794) (X-600). Il écrit de Caen le 5 floréal an II (24 avril 1794) qu'il a reçu son rappel et va rentrer (XIII-33), mais il reste. Nouvelle lettre de rappel du Comité de salut public du 3 prairial an II (22 mai 1794) (XIII-673). Il écrit de Caen le 4 prairial an II (23 mai 1794) (XIII-702).

3/ Dans les départements autour de Paris, avec Garnier de Saintes et Isoré, par décret du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795), pour les subsistances (XXI-436-437). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 15 germinal an III (4 avril 1795), 8.000 livres le 29 germinal an III (18 avril 1795), 10.000 livres le 14 floréal an III (3 mai 1795), 20.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795), puis 12.000 livres le 3 messidor an III (21 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il reçoit à nouveau 20.000 livres le 28 messidor an III (16 juillet 1795), 50.000 livres le 15 fructidor an III (1^{er} septembre 1795) et 100.000 livres le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 9 et 10). Il se rend également au Havre (Seine-Inférieure) d'où il écrit encore le 8 brumaire an IV (30 octobre 1795) (Sup.IV-312).

FRÉRON Stanislas Louis Marie (1754-1802)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ Dans les Hautes et Basses-Alpes, avec Barras, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793, puis 500 livres le 22 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Barras écrit au Comité de salut public, de Fox-Amphoux, le 19 mai 1793, qu'ils viennent d'achever cette mission et vont se rendre à l'armée d'Italie (Sup.I-259). Ils écrivent encore de Riez le 27 mai 1793 (Sup.I-294-295).

2/ Adjoint à l'armée d'Italie par décision des représentants qui y ont été désignés par le décret du 30 avril 1793 (Beauvais, Baille, Barras et Despinassy). Ces représentants demandent qu'un décret sanctionne leur décision (V-383-392). Toujours à cette armée, il est adjoint, avec Barras, à l'armée qui va attaquer Toulon, par décret du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-95). Rappel par lettre du Comité de salut public du 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) (X-400-403). Ils écrivent, d'Aix, le 1^{er} ventôse an II (19 février 1794) qu'ils vont rentrer à Paris (XI-283-284).

3/ Dans les Bouches-du-Rhône et la Drôme, par décret du 18 vendémiaire an IV (10 octobre 1795) (XXVIII-325). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 500.000 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D*

XXXV^c 10). Ses pouvoirs sont étendus au Gard, Vaucluse, Var, Basses-Alpes et Hautes-Alpes, par arrêté du Comité de salut public du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-389-390).

FRICOT François Firmin (1746-1829)

Suppléant des Vosges à la Convention, il siège à partir de messidor an III (juin 1795).

1/ Dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et le Mont-Terrible, par décret du 28 thermidor an III (15 août 1795), pour surveiller les réfractaires et les émigrés, épurer les autorités, contrôler l'esprit public (XXVI-424-425). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795), puis à nouveau 50.000 livres le 19 fructidor (5 septembre) (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit encore de Strasbourg le 3 vendémiaire an IV (25 septembre 1795) (Sup.IV-176). Le Comité de salut public lui écrit encore à Seux (près de Remiremont) le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (Sup.IV-225).

FROGER-PLISSON Louis Joseph (1752-1821)

Représentant de la Sarthe (Plaine).

1/ Dans les départements autour de Paris, avec Lequinio, Jacomin et Soullignac, par décret du 24 nivôse an III (13 janvier 1795), pour surveiller la libre circulation des subsistances (XIX-461). Il s'occupe visiblement de l'Oise et de la Somme, avec Montdidier pour base. Un arrêté du Comité de sûreté générale du 15 germinal an III (4 avril 1795) lui ordonne de rejoindre Blaux à Amiens (XXI-558). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 9). Blaux écrit le 4 floréal an III (23 avril 1795) que Froger va quitter Amiens pour Paris le 5 floréal (XXII-375).

2/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Couppé et Delamarre, par décret du 19 fructidor an III (5 septembre 1795), pour surveiller les approvisionnements de Paris. Il a pour base Arras (XXVII-123 et 179-180). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 20 fructidor an III (6 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit encore de Lille, avec Delamarre, le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (XXVIII-365). Delamarre écrit de Lille le 21 vendémiaire an IV (13 octobre 1795) que Froger-Plisson, malade, va rentrer à Paris (XXVIII-421-423).

GAILLARD Cosme François (1750-1829)

Représentant du Loiret (Plaine).

1/ À la papeterie de Buges (Loiret), en pluviôse an II (janvier-février 1794) (arrêté ou décret non retrouvés) (XI-23-24 et 58-60).

Il remplit sans doute d'autres missions, car il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle, pour frais de mission à Buges, 270 livres le 26 frimaire an III (16 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8), puis 5.000 livres le 20 fructidor an III (6 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10), puis encore 152 livres le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (*id.*).

GANTOIS Jean François (1762-1824)

Représentant de la Somme (Plaine).

1/ Dans la Meuse, par décret du 17 pluviôse an III (5 février 1795) (XX-82). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 19 pluviôse an III (7 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public lui écrit encore à Bar-sur-Onain le 29 floréal an III (18 mai 1795) (XXIII-290).

GARNIER (DE L'AUBE) Antoine Marie Charles (1742-1805)

Représentant de l'Aube (Montagne).

1/ Dans l'Aube et l'Yonne, avec Turreau, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent encore de Tonnerre le 29 avril 1793 (III-528). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ Dans le Jura, l'Ain, la Côte-d'Or et le Doubs, avec Bassal, par décret du 18 juin 1793, pour apaiser des troubles et épurer les autorités (IV-595). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle, le jour même, 8.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6). Il reçoit à nouveau 1.000 livres le 16 août 1793 (*id.*).

3/ Dans le district de Tonnerre (Yonne) par décret du 21 septembre 1793 (VI-590-591). Ses pouvoirs sont étendus à tout le département de l'Yonne par décret du 25 septembre 1793 (VII-55). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.000 livres pour frais de mission le 28 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Dernière trace avec une lettre de Maure, de Sens, le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (IX-756).

4/ Dans le Bas-Rhin, la Meurthe, le Jura, le Doubs, la Haute-Saône et le Mont-Blanc, par décret du 27 germinal an III (16 avril 1795), pour remplacer Vernerey et surveiller les salines (XXII-156-157). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Carouge le 14 vendémiaire an IV (6 octobre 1795) (XXVIII-215).

GARNIER (DE SAINTES) Jacques (1755-1817)

Représentant de Charente-Inférieure (Montagne).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Carra, Choudieu, Goupilleau de Fontenay, Mazade-Percin et Trullard, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 22 juin 1793 qui réduit à dix le nombre de représentants à cette armée (V-49). Goupilleau et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit de La Rochelle, avec Mazade-Percin, le 6 juillet 1793, qu'ils obéissent à ce rappel et rentrent à Paris (V-197-199).

À l'armée des côtes de Brest, avec Méaulle et Ruelle, par décret du 1^{er} août 1793 (V-444). Mais le 3 septembre, Cavaignac écrit pour annoncer que Garnier n'est pas arrivé (VI-264-265). Pas de traces.

2/ Dans la Manche et l'Orne, adjoint à Le Carpentier, par décret du 17 septembre 1793, pour la levée en masse (VI-537-538). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le jour même (AN, D* XXXV^c 7). Il se rend aussi en Ille-et-Vilaine, en brumaire an II (début novembre 1793), pour conduire des troupes (VII-280-281 ; VIII-228-230). Rappel théorique par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il agit dans la Mayenne et la Sarthe avant de retourner dans l'Orne, en frimaire an II (fin novembre-début décembre 1793) (VIII-657-658 ; IX-128-129). Il écrit encore d'Alençon le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794), alors que sa mission suivante a en théorie déjà commencé (X-382-383).

3/ Dans la Sarthe et le Loir-et-Cher, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il écrit d'Alençon, le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), qu'il ira dès qu'il sera remplacé (X-236-237). Il écrit du Mans le 5 pluviôse an II (24 janvier 1794) (X-425). Il est encore au Mans lorsque le Comité de salut public lui annonce sa mission suivante, le 14 floréal an II (3 mai 1794) (XIII-245).

4/ À l'armée de l'Ouest, par lettre du Comité de salut public du 14 floréal an II (Cf. ci-dessus). Il écrit de Nantes le 26 floréal an II (15 mai 1794) (XIII-537). Il est encore à Niort le 16 messidor an II (4 juillet 1794) et passe directement à la mission suivante (XIV-724-725).

5/ À Bordeaux (Bec-d'Ambès/Gironde), par arrêté du Comité de salut public du 24 prairial an II (12 juin 1794) (XIV-269-270). Il y arrive au plus tard le 22 messidor an II (10 juillet 1794) (XV-66). Le Comité de salut public lui écrit à Bordeaux, le 15 thermidor an II (2 août 1794), pour qu'il retourne à l'armée de l'Ouest (XV-606). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 18 thermidor an II (5 août 1794) (XV-667). Il écrit de Bordeaux, le 28 thermidor an II (15 août 1794), qu'il a reçu cet arrêté et va rentrer (XVI-125-126).

6/ Dans les départements autour de Paris, avec Frémanger et Isoré, par décret du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795), pour surveiller l'approvisionnement de la capitale. Il semble agir surtout dans l'Aisne (XXI-436-437). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 15 germinal an III (4 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 21 floréal an III (10 mai 1795) (XXIII-12). Il est de retour à Paris le 27 floréal an III (16 mai 1795) (*Compte rendu* de Garnier, an III, BNF Le³⁹ 312).

GARNIER-ANTHOINE Claude Xavier (1745-1807)

Suppléant de la Meuse à la Convention, il siège à partir de septembre 1793.

1/ Aux armées du Nord, des Ardennes et de la Moselle, avec Frémanger (puis seul), par arrêté du Comité de salut public et du Comité d'examen des marchés réunis, afin de vérifier « l'état des magasins de la République » auprès de ces armées (date précise de l'arrêté non retrouvée. Fin frimaire an II) (IX-546-547 ; AN, AF II 240 plaq. 2062 pièce 49). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par lettre du Comité de salut public du 30 pluviôse an II (18 février 1794) (XI-257). Il écrit encore de Sedan le 13 ventôse an II (3 mars 1794) (XI-514).

GARRAU Pierre Anselme (1762-1819)

Représentant de Gironde (Montagne).

1/ En Gironde et dans le Lot-et-Garonne, avec Paganel, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante, mais est encore à Agen le 4 juillet 1793 (V-175).

2/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, avec Chaudron-Roussau, Féraud et Ysabeau, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 1^{er} juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il n'arrive à Bayonne que le 8 juillet 1793 (A.M. de Bayonne, 2 I 9). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 10 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Envoyé au siège de Toulon par arrêté du Comité de salut public du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (IX-513), mais un second arrêté, daté du 4 nivôse an II (24 décembre 1793) annule cette mission et le maintient à l'armée des Pyrénées Occidentales (IX-625).

3/ À l'armée de l'Ouest, avec Hentz, par décret du 24 pluviôse an II (12 février 1794) (XI-95). Il écrit des Sables d'Olonne le 2 floréal an II (21 avril 1794) qu'il part pour l'armée des Pyrénées Occidentales (XII-733-735) et passe directement à la mission suivante.

4/ Renvoyé à l'armée des Pyrénées Occidentales par arrêté du Comité de salut public du 23 germinal an II (12 avril 1794) qui le charge de ramener à cette armée le détachement qui était allé renforcer l'armée de l'Ouest (XII-533-534). Il écrit de Bordeaux le 14 floréal an II (3 mai 1794) (XIII-253). Ce n'est que le 30 thermidor an II (17 août 1794) qu'un décret l'envoie à cette armée, avec Baudot et Delcher (XVI-174). Chaudron-Roussau est nommé à sa place par décret du 13 nivôse an III (2 janvier 1795) (XIX-232-233) ; Garrau écrit le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) pour annoncer qu'il vient de l'apprendre (XIX-419-420). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 8.000 livres pour frais de mission le 11 messidor an III (29 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

5/ À l'armée de Sambre-et-Meuse, par arrêté du Comité de salut public du 22 vendémiaire an IV (14 octobre 1795) (XXVIII-441). Il passe aussitôt à l'armée du Rhin et Moselle par arrêté du Comité de salut public du 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (XXVIII-592).

GASPARIN Thomas Augustin (1754-1793)

Représentant des Bouches-du-Rhône (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Briez, Carnot, Delbrel, Du Bois du Bais, Duhem, Duquesnoy et Roux-Fazillac, par décret du 4 avril 1793 (III-62-64). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 9 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 12 avril 1793 (III-213-217) et décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il écrit de Lille le 29 mai 1793 qu'il est malade et va rentrer à Paris dans les premiers jours de juin (Sup.I-301). Il est nommé au Comité de salut public le 12 juin 1793 (IV-527-528).

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, en tant que membre du Comité de salut public, par arrêté du Comité de salut public du 26 juin 1793 (V-86). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.000 livres pour frais de mission le 29 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est revenu au plus tard le 7 juillet 1793 où il est présent au Comité de salut public (V-200).

3/ Aux armées des Alpes et d'Italie, avec Escudier, par décret du 9 août 1793 (V-515). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il meurt de maladie au cours de cette mission, à Orange.

GASTON Raymond (1757-1836)

Représentant de l'Ariège (Montagne).

1/ Dans l'Ariège et les Pyrénées Orientales, avec Fayau, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 23 mai 1793 (II-311-312 ; *Compte rendu* de Fayau et Gaston, an III, BNF Le³⁹ 169).

2/ À l'armée des Pyrénées Orientales, par décret du 11 septembre 1793 (VI-421). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Il y est encore lorsqu'il est désigné pour la mission suivante.

3/ À l'armée des Alpes, par décret du 2 nivôse an II (22 décembre 1793) (IX-585-586). Dherbez-Latour écrit, de Grenoble, le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794) que Gaston vient d'arriver (X-472-474). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30

germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il écrit encore du col du Saint-Bernard le 5 floréal an II (24 avril 1794) (XIII-43-44). Albitte écrit d'Annecy le 9 floréal an II (28 avril 1794) que Gaston a reçu son rappel et part pour Paris (XIII-123).

GAUDIN Joseph Marie Jacques Francois (1754-1818)

Représentant de Vendée (Plaine).

1/ Adjoint à Auguis et Carra, chargés de la levée des 300.000 hommes dans les Deux-Sèvres et la Vendée, par décret du 13 avril 1793 (III-221). Mission élargie à l'armée des côtes de La Rochelle par décret du 22 juin 1793 (V-49). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Second rappel par décret du 12 septembre 1793 (VI-449).

2/ Dans les départements de l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, avec Chaillon, Delaunay, Lofficial, Menuau et Morisson, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore des Sables le 25 messidor an III (13 juillet 1795) pour annoncer qu'il va se rendre à Paris (XXV-417).

GAUTHIER Antoine Francois (1752-1838)

Représentant de l'Ain (Montagne).

1/ À l'armée des Alpes, avec Albitte, Dubois-Crancé et Nioche, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 6 octobre 1793 (VI-252). Arrêté du Comité de salut public du 12 octobre 1793 pour qu'il soit mis en état d'arrestation ainsi que Dubois-Crancé (VI-374). Il est à Paris le 17 octobre 1793 (III-542).

2/ Dans le Mont-Blanc et l'Isère, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794), pour épurer les autorités (XVI-360-362). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 14 fructidor an II (31 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Ses pouvoirs sont étendus aux Basses-Alpes et Hautes-Alpes par décret du 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794) (XVII-158). Il écrit encore de La Sone le 25 frimaire an III (15 décembre 1794) (XVIII-747).

GENEVOIS Louis Benoît (1751-1824)

Représentant de l'Isère (Montagne).

1/ Dans la Meurthe et la Moselle, par décret du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) (XVIII-198-199). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 7 frimaire an III (27 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit de Metz le 4 pluviôse an III (23 janvier 1795) qu'il est malade et va rentrer à Paris (XIX-648). Il est à Paris au plus tard le 12 pluviôse an III (31 janvier 1795) (*Compte rendu* de Genevois, an III, BNF Le³⁹ 133).

GÉNISSIEU Jean Joseph Victor (1751-1804)

Représentant de l'Isère (Plaine).

1/ Dans la Sarthe et l'Orne, par décret du 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794) (XVII-328). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Du Bois du Bais est désigné pour le remplacer par décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) (XIX-258). Il écrit d'Alençon le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) que sa mission s'achève (XIX-417). Il rentre à Paris le 26 nivôse an III (15 janvier 1795) (*Compte rendu* de Génissieu, an III, BNF Le³⁹ 121).

GENTIL Francois (1755-1830)

Représentant du Mont-Blanc (Montagne).

1/ À l'armée de Moselle, par décret du 22 juin 1793 (V-50). Il écrit de Metz le 18 juillet 1793 pour demander son rappel (V-298). Ehrmann est désigné pour le remplacer par décret du 22 juillet 1793 (V-337). Il écrit encore de Metz le 23 juillet 1793 (V-349-350).

GENTIL Michel (1759-1805)

Représentant du Loiret (Plaine).

1/ Dans le Loiret, pour les canaux de Loing, Briare et Orléans, pour l'approvisionnement de Paris en bois et charbons, par décret du 14 floréal an III (3 mai 1795) (XXII-619-620). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il rentre à Paris le 19 messidor an III (7 juillet 1795), mais sa mission lui est confirmée par décret du même jour (XXV-219-220 ; *Compte rendu* de Gentil, an IV, BNF, Le³⁹ 347). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore d'Ouzouer-sur-Trézée le 4^e jour complémentaire an III (20 septembre 1795) (XXVII-568-572). Il rentre à Paris le 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795) (*Compte rendu, op.cit.*) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement complémentaire de 7.000 livres le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

GÉRENTE Joseph Fiacre Olivier (1744-1837)

Représentant de la Drôme (Gironde).

1/ Dans l'Hérault et le Gard, par décret du 24 germinal an III (13 avril 1795) (XXII-48). Ses pouvoirs sont étendus à la Lozère par décret du 28 germinal an III (17 avril 1795) (XXII-185), mais cette décision est rapportée par la Convention le 5 floréal an III (24 avril 1795) (XXII-391). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an III (22 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

Le décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) qui rappelle nombre de représentants l'exempte de ce rappel et lui confie l'Hérault et la Lozère conjointement avec Chazal (XXIV-614). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 11.915 livres pour frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

GILLET Pierre Mathurin (1766-1795)

Représentant du Morbihan (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de Brest, avec Alquier (puis Cavaignac), Merlin de Douai et Sevestre, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 1^{er} août 1793 qui nomme Garnier de Saintes, Méaulle et Ruelle à la place de Cavaignac et Gillet (V-444). Mais ce rappel est annulé par décret du 11 septembre 1793 qui ordonne qu'il reste à l'armée des côtes de Brest (VI-420), ce qui est encore confirmé par décret du 15 septembre 1793 (VI-490).

Par décret du 1^{er} octobre 1793, le département de Loire-Inférieure est enlevé à l'armée des côtes de Brest et réuni à celle des côtes de La Rochelle qui prend alors le nom d'armée de l'Ouest, Gillet est donc désormais à cette armée de l'Ouest (VII-166). Il écrit encore de Nantes le 25 octobre 1793 (VIII-15). Il est de retour à Paris au plus tard début pluviôse et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.059 livres pour frais de mission le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Aux armées des Ardennes et de Moselle, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794), pour assurer l'embrigadement des troupes (X-713). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Suite à la formation de l'armée de Sambre-et-Meuse, par décret du 11 messidor an II (29 juin 1794), il est rattaché à cette armée (XIV-543). Rappel par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) qui nomme Dubois, Lefebvre et Talot (avec Cochon de Lapparent, Ramel et Richard) pour remplacer Bellegarde, Briez, Frécine, Gillet, Haussmann et Lacoste (XX-464). Mais ses pouvoirs sont prolongés de deux mois par décret du 24 ventôse an III (14 mars 1795) (XXI-58). Il reçoit alors du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 28 ventôse an III (18 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Bonn le 3 floréal an III (22 avril 1795) (XXII-348-349), mais il est à Paris au plus tard le 6 floréal an III (25 avril 1795) (XXII-416).

3/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, par décret du 23 messidor an III (11 juillet 1795) (XXV-352). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 25 messidor an III (13 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit de Paris le 5 vendémiaire an IV (27 septembre 1795) qu'il vient de rentrer de l'armée, car il était malade (XXVIII-35).

GIRARD Antoine Marie Anne (1753-1808)

Représentant de l'Aude (Plaine).

1/ À Saint-Étienne, par arrêté du Comité de salut public du 20 frimaire an II (10 décembre 1793), pour s'occuper de la manufacture d'armes (IX-303-304). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 11 pluviôse an II (30 janvier 1794) (X-534). Il écrit de Saint-Étienne le 2 ventôse an II (20 février 1794) pour demander un congé d'un mois (XI-307-308) que le Comité de salut public lui accorde le 6 ventôse an II (24 février 1794) (XI-377-378).

Nouveau rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681), car il agit dans l'Aude, sans mission, et a été dénoncé par Chaudron-Roussau dès le 8 germinal an II (28 mars 1794) (XII-256-257). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 6 floréal an II (25 avril 1794) (XIII-57).

GIRAUD Marc Antoine Alexis (1748-1821)

Représentant de Charente-Inférieure (Plaine).

1/ À Saint-Domingue, avec Bourdon de l'Oise et Vardon, par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-465). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 8 ventôse an III (26 février 1795), puis 45.000 livres le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Ils se rendent à Brest, mais ne partent pas. En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il quitte Brest pour regagner Paris avec Vardon le 5^e jour complémentaire an III (21 septembre 1795) (XXVII-603).

GIRAUD Pierre François Félix Joseph (1745-1821)

Représentant de l'Allier (Plaine).

1/ À la papeterie d'Essonnes (Seine-et-Oise) en juillet 1793 (V-337) (arrêté ou décret non retrouvés).

2/ À la papeterie de Buges (Loiret) (arrêté ou décret non retrouvés). Il écrit de Buges le 28 ventôse an II (18 mars 1794) (XII-43).

3/ Dans l'Allier, par décret du 25 germinal an III (14 avril 1795), pour surveiller la manufacture d'armes de Moulins et les mines de ce département (XXII-74-75). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Moulins le 17 thermidor an III (4 août 1795) (XXVI-186). Il rentre à Paris le 29 thermidor an III (16 août 1795) (*Compte rendu* de Giraud, an IV, BNF Le³⁹ 335).

GIROT-POUZOL Jean Baptiste (1753-1822)

Représentant du Puy-de-Dôme (Plaine).

1/ Dans le Gard et l'Hérault, par décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) (XIX-258-259). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Une lettre de Jean De Bry, du 11 prairial an III (30 mai 1795), signale sa présence à Lyon le 10 prairial an III (29 mai 1795) (XXIII-732).

2/ Dans la Drôme et le Vaucluse, par décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) (XXVIII-133-134). Ses pouvoirs sont étendus à l'Hérault par décret du 15 vendémiaire an IV (7 octobre 1795) (XXVIII-246), puis au Gard par arrêté du Comité de salut public du 16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795) (XXVIII-258). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 120.000 livres pour frais de mission ce même 16 vendémiaire (AN, D* XXXV^c 10).

GIROUST Jacques Charles (1749-1836)

Représentant d'Eure-et-Loir (Plaine).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, chargé des pays conquis en deça de la Meuse, pour remplacer Portiez, par décret du 27 germinal an III (16 avril 1795) (XXII-156-157). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 14 floréal an III (3 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Bruxelles le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (Sup.IV-208). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (XXVIII-670).

GLEIZAL Claude (1761-1833)

Représentant de l'Ardèche (Plaine).

1/ En Ardèche et Lozère, avec Servièrre, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit de Tournon le 7 mai 1793 qu'il part le 8 mai pour regagner Paris (IV-52).

GODEFROY Charles Francois Marie (1755-1825)

Représentant de l'Oise (Plaine).

1/ En Seine-et-Marne, avec Morisson, puis Humbert, pour surveiller la papeterie de Courtalin (arrêté ou décret non retrouvés). Il écrit le 24 brumaire an II (14 novembre 1793) (VIII-424). Le Comité de salut public lui écrit encore à Coulommiers le 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) (X-398-399).

GOSSUIN Constant Joseph Eugène (1758-1827)

Représentant du Nord (Plaine).

Chargé de remplacer Lequinio à l'armée du Nord par décret du 10 mai 1793, il ne s'y rend pas.

1/ Chargé, par arrêté du Comité de salut public du 5 septembre 1793, de vérifier l'état de défense de plusieurs villes du Nord (VI-282-283). Il est à Paris dès le 11 septembre au plus tard (A.P., LXXIII-688).

2/ Dans les Bouches-du-Rhône, par arrêté du Comité de salut public du 8 floréal an II (27 avril 1794), pour rechercher des conspirateurs (Sup.III-130).

GOUJON Jean Marie Claude Alexandre (1766-1795)

Suppléant de Seine-et-Oise à la Convention, il siège à partir de germinal an II (avril 1794) (Montagne).

Dans le Var, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, par arrêté du Comité de salut public du 12 floréal an II (1^{er} mai 1794) (XIII-179-180). Mais il ne semble pas s'y rendre...

1/ Aux armées de Moselle et du Rhin, avec Hentz, par arrêté du Comité de salut public du 17 prairial an II (5 juin 1794) (XIV-156). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 3 messidor an II (21 juin 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 23 thermidor an II (10 août 1794) (XVI-3). Il rentre à Paris le 10 fructidor an II (27 août 1794) (*Compte rendu* de Goujon, an III, BNF Le³⁹ 171).

GOULY Marie Benoît Louis (1753-1823)

Représentant de l'Île de France (île Maurice) (Montagne).

1/ Dans l'Ain, par décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793) (IX-147). Ses pouvoirs sont étendus à la Saône-et-Loire par décret du 28 frimaire an II (18 décembre 1793) (IX-483-484).

Chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans l'Ain et le Mont-Blanc, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (IX-743-748), mais il est rappelé et remplacé par Albitte par lettre du Comité de salut public du 19 nivôse an II (8 janvier 1794) (X-126), puis par arrêté du Comité de salut public du 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (X-256-257) et par une nouvelle lettre du Comité de salut public du 30 nivôse an II (19 janvier 1794) (X-320-321). Il est à Paris au plus tard le 13 pluviôse an II (1^{er} février 1794), jour où il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 405 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 7).

GOUPILLEAU (DE FONTENAY) Jean Francois Marie (1753-1823)

Représentant de Vendée (Montagne).

1/ Dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, avec Tallien, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il est à Paris le 1^{er} mai 1793 pour faire au Comité de salut public le récit des événements de Vendée (III-553)

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Carra, Choudieu, Garnier de Saintes, Mazade-Percin et Trullard, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Mission confirmée par décrets du 22 juin 1793 (V-49) et du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 29 juin 1793, puis à nouveau 6.000 livres le 2 juillet 1793 et 2.400 livres le 9 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 28 août 1793 (VI-149-150).

3/ Dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, le Cantal, la Corrèze et la Creuse, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission

au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5).

4/ À l'armée du Nord, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794), pour l'embrigadement des troupes (X-713). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il écrit de Réunion-sur-Oise (Guise) le 9 floréal an II (28 avril 1794) qu'il a reçu son rappel et va rentrer (XIII-118).

5/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Projean, par décret du 17 brumaire an III (7 novembre 1794) (XVIII-8). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 21 brumaire an III (11 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit le 8 floréal an III (27 avril 1795) qu'il partira pour Paris entre le 12 et le 15 floréal (XXII-487-489).

GOUPILLEAU (DE MONTAIGU) Philippe Charles Aimé (1749-1823)

Représentant de Vendée (Montagne).

1/ Dans le principauté de Salm lors de son rattachement aux Vosges, avec Couthon et Michel, par décrets des 2 et 3 mars 1793 (II-246-247). Il quitte ses deux collègues pour passer à la mission suivante (*Compte rendu* de Goupilleau et Michel, an III, BNF Le³⁹ 126).

2/ Adjoint à la mission du 9 mars 1793 dans le Maine-et-Loire et la Sarthe, avec Richard et Choudieu, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Aux côtes, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217), mais il ne fait plus partie des missions réorganisées le 30 avril 1793. Il apparaît néanmoins à l'armée des côtes de La Rochelle au plus tard le 30 mai 1793, à la demande des représentants à cette armée (IV-386) Il est adjoint aux représentants à l'armée des côtes de La Rochelle, ainsi que Ruelle, par décret du 7 juillet 1793 (V-202). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 230 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

4/ Dans les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il est à Paris au plus tard le 23 frimaire an II (13 décembre 1793) (*Compte rendu* de Goupilleau, an III, BNF Le³⁹ 118). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 615 livres pour frais de mission complémentaires le 3 nivôse an II (23 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7).

5/ Dans le Gard, l'Hérault, l'Aveyron et le Vaucluse, avec Perrin, par arrêté du Comité de salut public du 24 thermidor an II (11 août 1794) (XVI-17). Un passeport lui est attribué par le Comité de salut public le 28 thermidor an II (15 août 1794) (AN, AF II* 234) et il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 29 thermidor an II (16 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit de Bédoin le 18 brumaire an III (8 novembre 1794) que sa mission s'achève (XVIII-34-37). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 430 livres pour solde de ses frais de mission le 3 nivôse an III (23 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

6/ Dans le Vaucluse, la Drôme, l'Ardèche, la Lozère et l'Aveyron, par décret du 5 floréal an III (24 avril 1795) (XXII-391). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 8 floréal an III (27 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 17 prairial an III (5 juin 1795) (XXIV-70). Il écrit encore de Mende le 25 prairial an III (13 juin 1795) (XXIV-341-343).

7/ Dans le Vaucluse, par décret du 14 messidor an III (2 juillet 1795) (XXV-77).

8/ Dans le Vaucluse, le Gard et la Drôme, par arrêté du Comité de sûreté générale du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-389). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 100.000 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

GRENOT Antoine (1748-1808)

Représentant du Jura (Gironde).

1 / À l'armée des côtes de Brest pour surveiller les opérations en Ille-et-Vilaine, par décret du 8 ventôse an III (26 février 1795) (XX-550-551). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 28 ventôse an III (18 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Rennes le 21 messidor an III (9 juillet 1795) (XXV-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 892 livres pour solde de ses frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

GUÉRIN Pierre (1759-1818)

Représentant du Loiret (Plaine).

1 / Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, par décret du 28 pluviôse an III (16 février 1795) (XX-320). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 5 ventôse an III (23 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 11 prairial an III (30 mai 1795) qui le remplace par Despinassy (XXIII-705). Il écrit de Toulon le 21 prairial an III (9 juin 1795) qu'il va rentrer à Paris (XXIV-208-209).

2 / Dans les Bouches-du-Rhône, pour rétablir l'ordre et épurer les autorités, par décret du 17 messidor an III (5 juillet 1795) (XXV-169-170). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 26.000 livres pour frais de mission le 19 messidor an III (7 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386). Il écrit de Marseille le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) pour annoncer qu'il rentre à Paris (XXVIII-684).

GUERMEUR Jacques Tanguy Marie (1750-1798)

Représentant du Finistère (Plaine).

1 / Dans le Finistère et le Morbihan, avec Le Malliaud, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 30 mai 1793 (II-313 ; *Compte rendu* de Guerneur et Le Malliaud, an III, BNF Le³⁹ 173).

2 / Aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, avec Guezno, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Nouveau rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-121). Il écrit de Quimperlé, avec Bruë et Guezno, le 1^{er} fructidor an III (18 août 1795) qu'ils vont rentrer à Paris (XXVI-523-524).

GUEZNO Mathieu Claude (1763-1839)

Représentant du Finistère (Plaine).

1 / À Rochefort (Charente-Inférieure), avec Topsent, par arrêté du Comité de salut public du 28 nivôse an II (17 janvier 1794), pour surveiller la construction navale (X-282-283). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 29 nivôse an II (18 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par lettre du Comité de salut public du 28 floréal an II (17 mai 1794) (XIII-581). Il écrit encore de Rochefort le 21 prairial an II (9 juin 1794) (XIV-235).

2 / Aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, avec Guerneur, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission confirmée, avec Bodin et Mathieu, par décret du 28 prairial an III (16 juin 1795) (XXIV-405-406) ; une instruction du Comité de salut public du 2 messidor an III (20 juin 1795) lui confie plus particulièrement l'armée de l'Ouest (XXIV-544-554). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-121). Par décret du 17 thermidor an III (4 août 1795), il obtient un congé d'un mois (XXVI-183-184). Il écrit de Quimperlé, avec Bruë et Guerneur, le 1^{er} fructidor an III (18 août 1795) qu'ils vont rentrer à Paris (XXVI-523-524).

GUFFROY Armand Benoît Joseph (1742-1801)

Représentant du Pas-de-Calais (Montagne).

1 / En Seine-et-Oise et Eure-et-Loir, à la place de Fabre d'Églantine, avec Châles, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

GUILLEMARDET Ferdinand Pierre Marie Dorothée (1765-1809)

Représentant de Saône-et-Loire (Montagne).

1 / En Seine-et-Oise, Oise, Seine-et-Marne et à Paris, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7).

Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe la fin de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Nommé à l'armée des côtes de Cherbourg pour organiser la cavalerie, il est remplacé par Guimberteau par décret du 16 frimaire an II (6 décembre 1793) (IX-215). Sa mission est prolongée jusqu'à la fin de frimaire par arrêté du Comité de salut public du 19 frimaire an II (9 décembre 1793) (IX-276).

2 / En Seine-et-Marne, Yonne et Nièvre, par décret du 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (XVIII-509). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 frimaire an III (6 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de législation lui écrit encore le 23 ventôse an III (13 mars 1795) (XIX-27).

3 / Au Havre (Seine-Inférieure), par arrêté du Comité de salut public du 15 vendémiaire an IV (7 octobre 1795) (XXVIII-241). Il écrit du Havre le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (XXVIII-467-468). Le Comité de salut public lui écrit encore au Havre le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (Sup.IV-222). Il est à Paris au plus tard le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) (*Compte rendu* de Guillemardet, an IV, BNF Le³⁹ 356).

GULLERAULT Jean Guillaume (1751-1819)

Représentant de la Nièvre (Plaine).

1 / Dans l'Allier, par décret du 22 germinal an III (11 avril 1795) (XXI-817). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an III (22 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Moulins le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) (XXVI-68).

GUIMBERTEAU Jean (1744-1812)

Représentant de Charente (Montagne).

1/ En Charente et Charente-Inférieure, avec Bernard de Saintes, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). La mission dure trois mois et se poursuit par deux nouveaux mois (II-312). Le Comité de salut public, par une lettre du 3 juin 1793, les invite à continuer leur mission (V-80). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais complémentaires de mission le 13 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Selon Jean-Pierre Gross, ils achèvent ces missions le 31 juillet 1793. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 411 livres pour solde de ses frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

2/ Dans la Vienne, le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, la Sarthe, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Extension de ses pouvoirs, par décret du 19 octobre 1793, pour qu'il épure les autorités en Loir-et-Cher et Indre-et-Loire (VII-501). Rappel par décret du 25 brumaire an II (15 novembre 1793) (VIII-434). Second rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il poursuit néanmoins ses opérations, malgré la mission suivante qui lui est confiée (*Cf.* ci-dessous). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-642-643). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.758 livres pour solde des frais de cette mission le 4 ventôse an III (22 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

3/ À l'armée des côtes de Cherbourg, par décret du 16 frimaire an II (6 décembre 1793), pour organiser la cavalerie (IX-215-216). Mais il reste à Tours d'où il écrit le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) qu'il n'a toujours pas reçu le décret qui l'envoie à l'armée (X-446). Il écrit de Tours le 17 pluviôse an II (5 février 1794) qu'il part pour cette armée (X-716-717). Rappel par lettres du Comité de salut public du 10 et 14 messidor an II (28 juin et 2 juillet 1794) (XIV-579 et 660). Mission prolongée et étendue au district de Louviers (Eure) par lettre du Comité de salut public du 21 messidor an II (9 juillet 1794) (XV-36-37). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de Rouen le 10 fructidor an II (27 août 1794) (XVI-376). Il est à Paris au plus tard le 25 fructidor an II (11 septembre 1794) (XVI-665).

GUIOT Florent (1735-1834)

Représentant de Côte-d'Or (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, par décret du 2 frimaire an II (22 novembre 1793) (VIII-623). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Choisi pour succéder à Laplanche dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, par lettre du Comité de salut public du 30 pluviôse an II (18 février 1794), il ne s'y rend pas et reste à l'armée (XI-256). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681), mais une lettre du Comité de salut public du 9 floréal an II (28 avril 1794) l'invite à poursuivre sa mission

(XIII-117). Nouveau rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit de Lille le 15 fructidor an II (1^{er} septembre 1794) qu'il partira pour Paris le 17, après neuf mois de mission (XVI-456-458).

2/ Dans le Pas-de-Calais et le Nord, par décret du 25 frimaire an III (15 décembre 1794) (XVIII-729). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 7 nivôse an III (27 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Ses pouvoirs sont étendus à la Somme par décret du 26 nivôse an III (15 janvier 1795) (XIX-500). Le Comité de salut public lui écrit encore le 25 germinal an III (14 avril 1795) (XXII-76-77).

GUYARDIN Louis (1758-1816)

Représentant de Haute-Marne (Montagne).

1/ Aux armées de la Moselle et du Rhin, avec Lacoste (du Cantal), par décret du 25 juillet 1793 (V-365-366). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit encore, avec Milhaud, de Strasbourg le 17 brumaire an II (7 novembre 1793) (VIII-286). Il reçoit un remboursement de 1.786 livres pour frais de mission complémentaires le 29 frimaire an II (19 décembre) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ En Ardèche et Haute-Loire, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 29 nivôse an II (18 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Le Comité de salut public lui écrit le 3 prairial an II (22 mai 1794) pour l'inviter à prendre des mesures afin d'apaiser des troubles en Haute-Loire avant de regagner Paris (XIII-673-674). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 14 messidor an II (2 juillet 1794) (XIV-660-661). Il écrit de Brioude le 19 messidor an II (7 juillet 1794) qu'il va rentrer à Paris (XIV-793).

3/ À l'armée de l'Ouest, avec Dornier et Laignelot, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 11.000 livres pour frais de mission le 2 fructidor an II (19 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Saumur, avec Auger, le 13 ventôse an III (3 mars 1795) (XX-641). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 185 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

GUYTON-MORVEAU Louis Bernard (1737-1816)

Représentant de Côte-d'Or (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, par arrêté du Comité de salut public du 21 floréal an II (10 mai 1794), pour surveiller les aérostats (XIII-411). Chargé de remplacer Saint-Just, pendant son absence, comme représentant à l'armée du Nord, par lettre du Comité de salut public du 6 prairial an II (25 mai 1794) (XIII-741) ; il y reste lorsque celui-ci revient deux semaines plus tard. Il écrit encore de Bruxelles le 1^{er} thermidor an II (19 juillet 1794) (XV-293-294). Il rentre à Paris le 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (*Compte rendu* de Guyton-Morveau, an III, BNF Le³⁹ 132).

HARMAND Jean Baptiste (1751-1816)

Représentant de la Meuse (Plaine).

1/ En Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Haute-Vienne et Deux-Sèvres, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5).

2/ Aux Indes-Orientales, avec Barras (qui se voit vite confier une autre mission) et Letourneur (qui ne semble pas agir pour cette mission), par décret du 3 ventôse an III (21 février 1795) (XX-441). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 7 ventôse an III (25 février 1795), 15.000 livres le 6 germinal an III (26 mars 1795), et encore 36.000 livres le 23 germinal an III (12 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il se rend à Brest (Finistère) d'où il écrit encore le 26 prairial an III (14 juin 1795) (XXIV-370). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit encore du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 25.000 livres le 11 messidor an III (29 juin 1795) et à nouveau 50.000 livres le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

HAUSSMANN Nicolas (1760-1846)

Représentant de Seine-et-Oise (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544), avec Reubell, Merlin de Thionville, Ruamps, Pflieger, Du Roy, Louis, Laurent, Ritter et Ferry. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Strasbourg le 18 août 1793 (VI-23).

2/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Bellegarde et Frécine (pour rejoindre Briez et Gillet), par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 8 fructidor an II (25 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795), avec Bellegarde, Briez, Frécine, Gillet et Lacoste (XX-464).

HENTZ Nicolas Joseph (1768-1830)

Représentant de la Moselle (Montagne).

1/ À l'armée des Ardennes, avec Deville, Laporte et Milhaud, par décrets du 12 avril 1793 (II-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 17 juin 1793 (IV-589). Mais il écrit encore comme représentant à l'armée des Ardennes, d'Arras, le 31 juillet 1793 (Sup.I-468).

2/ À l'armée du Nord, par décret du 21 août 1793, pour remplacer Le Bas (VI-49). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit à la fin de septembre 1793 qu'il est malade et va rentrer à Paris (VII-159).

3/ À l'armée de l'Ouest, avec Prieur de la Côte-d'Or, par arrêté du Comité de salut public du 1^{er} octobre 1793 (VII-164) et décret du 4 octobre 1793 (VII-212). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.481 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Ils rentrent à Paris le 13 octobre 1793 (*Compte rendu* de Hentz et Prieur, an III, BNF Le³⁹ 134-135).

4/ À l'armée des Ardennes, avec Bo et Coupé de l'Oise, par décret du 19 octobre 1793 (VII-502). Un arrêté du Comité de salut public du même jour le charge aussi de se rendre à l'armée de la Moselle (VII-499). De plus, il est adjoint à l'armée du Nord par lettre du Comité de salut public du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-202). Il rentre à Paris, avec Bo, le 7 ou 8 frimaire an II (27-28 novembre 1793) (*Compte rendu* de Bo, an III, BNF Le³⁹ 145).

5/ Dans le Nord, par décret du 18 frimaire an II (8 décembre 1793) (IX-256). Il rentre à Paris au milieu de nivôse an II (début janvier 1794) (X-51). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 985 livres pour frais de mission le 29 nivôse an II (18 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

6/ À l'armée de l'Ouest, avec Garrau, par décret du 24 pluviôse an II (12 février 1794) (XI-95). Il écrit encore, avec Francastel, de La Rochelle le 5 floréal an II (24 avril 1794) (XIII-36). Il rentre à Paris le 13 floréal an II (2 mai 1794) (*Compte rendu* de Hentz, an III, BNF Le³⁹ 128).

7/ À l'armée du Rhin, par arrêté du Comité de salut public du 9 prairial an II (28 mai 1794) (XIII-790), pour accompagner des troupes prélevées sur l'armée de l'Ouest (XIV-45). Il écrit de Sarrebruck le 16 prairial an II (4 juin 1794) et précise y être arrivé le 14 (XIV-144-146). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (XV-548). Il écrit de Sierck le 21 thermidor an II (8 août 1794) qu'il a reçu cet arrêté et part pour Paris (XV-776-777). Il rentre à Paris le 26 thermidor an II (13 août 1794) (*Compte rendu, op.cit.*, Le³⁹ 128). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 560 livres pour solde de ses frais de mission le 29 vendémiaire an III (20 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

HÉRAULT DE SÉCHELLES Marie Jean (1759-1794)

Représentant de Seine-et-Oise (Montagne)

1/ Dans le Haut-Rhin, par arrêté du Comité de salut public du 5 brumaire an II (26 octobre 1793) (VIII-18-19). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326).

HIMBERT Louis Alexandre (1750-1825)

Représentant de Seine-et-Marne (Plaine).

1/ Sur l'Ourcq et le Morin, et la Marne de Saint-Dizier à Paris, donc dans l'Aisne et la Marne, par décret du 14 floréal an III (3 mai 1795), pour l'approvisionnement de Paris en bois et charbons (XXII-619-620). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795), puis à nouveau 3.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Mais sa mission est confirmée par décret du 19 messidor an III (7 juillet 1795) (XXV-219-220). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle

9.000 livres pour frais de mission le 3 thermidor an III (21 juillet 1795), puis 12.000 livres le 29 fructidor (15 septembre) et 10.000 livres le 23 vendémiaire an IV (15 octobre) (AN, D* XXXV^c 9-10).

HOURIER Charles Antoine (1753-1849)

Représentant de la Somme (Plaine).

1/ Dans l'Aisne, par décret du 18 pluviôse an III (6 février 1795), pour assurer la libre circulation des subsistances (XX-104). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 22 pluviôse an III (10 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Laon le 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-691). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.648 livres pour solde de ses frais de mission le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

HUGUET Marc Antoine (1757-1796)

Représentant de la Creuse (Montagne).

1/ En Seine-Inférieure et Calvados, avec Chabanon, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 26 prairial an II (14 juin 1794), pour l'approvisionnement de la Convention en papier. Ils reçoivent de ce Comité, le 28 prairial an II (16 juin 1794), 4.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8).

2/ En Charente, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme et départements circonvoisins, avec Chedaneau, par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle de la 3^e sans-culottide an II (19 septembre 1794), pour s'occuper des papeteries (AN, D* XXXV^c 8). Ils reçoivent de ce Comité 7.000 livres pour frais de mission le 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794) (*id.*). Ils sont de retour à Paris au plus tard le 23 frimaire an III (13 décembre 1794) (*id.*).

HUMBERT Sébastien (1750-1835)

Représentant de la Meuse (Plaine).

1/ Aux papeteries de Courtalin et du Marais (Seine-et-Marne), avec Godefroy, puis Cochet (arrêté ou décret non retrouvés), en nivôse et pluviôse an II (décembre 1793 - janvier 1794) (X-168 et 548-549).

2/ À la papeterie de Buges (Loiret), en messidor et thermidor an II (juin-juillet 1794) (arrêté ou décret non retrouvés). Il est revenu à Paris au début de thermidor et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 95 livres pour remboursement de ses frais de mission le 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

3/ À la papeterie de Buges (Loiret), par arrêté du Comité des finances, assignats et monnaies du 24 thermidor an III (11 août 1795). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 26 thermidor an III (13 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Une lettre adressée au représentant Pelletier mentionne sa présence à Buges le 4^e jour complémentaire an III (20 septembre 1795) (AN, D § 1 44).

ICHON Pierre Louis (1757-1837)

Représentant du Gers (Montagne).

1/ Dans le Gers et les Landes, avec Dartigoeyte, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 15 juin 1793 (II-312 ; *Compte rendu* d'Ichon, an III, BNF Le³⁹ 175).

2/ Dans l'Aube, l'Yonne, la Côte-d'Or, la Nièvre, le Loiret, le Cher et l'Indre, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Rappel par lettre du Comité de salut public du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-96), sa mission est achevée par Maure (VII-568). Nouveau rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de ces missions au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il écrit encore d'Auxerre le 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (IX-53). Il ne rentre à Paris que le 3 nivôse an II (23 décembre 1793) et repart le 7 nivôse (27 décembre) pour la mission suivante (*Compte rendu, op.cit.*).

3/ À l'armée de l'Ouest, par décret du 16 frimaire an II (6 décembre 1793), pour s'occuper de la cavalerie (IX-215-216). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il agit par ailleurs en Indre-et-Loire de germinal à thermidor an II (avril-juillet 1794), pour suppléer Francastel qui n'y a pas organisé le gouvernement révolutionnaire comme il le devait. Rappel par arrêté du Comité de salut public du 15

messidor an II (3 juillet 1794) (AN, AF II 402 plaq. 3266). Il écrit de Tours le 27 messidor an II (15 juillet 1794) qu'il va rentrer à Paris (XV-202-203).

4/ Dans l'Indre-et-Loire (où il se trouve déjà), par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (XV-547). Mais rappel dès le 18 thermidor an II (5 août 1794) par arrêté du Comité de salut public (XV-669). Il rentre à Paris à la fin de thermidor (mi-août) (*Compte rendu, op.cit.*). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.900 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

INGRAND François Pierre (1756-1831)

Représentant de la Vienne (Montagne).

1/ Dans l'Indre et la Creuse, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il passe directement à la mission suivante.

2/ Dans la Vienne, par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793), pour épurer les autorités (VIII-225). Le Comité de salut public l'invite, par lettre du 16 frimaire an II (6 décembre 1793), à se rendre à Fontenay-le-Peuple (Vendée) (IX-218). Il écrit également de Rochefort (Charente-Inférieure) le 30 frimaire an II (20 décembre 1793) (IX-553-554). Fin nivôse il passe à la mission suivante, puis revient à Poitiers (Vienne) le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794) (X-522-523). Une nouvelle lettre du Comité de salut public, du 10 ventôse an II (28 février 1794), affirme qu'il n'a été chargé des Deux-Sèvres et de la Vendée que par erreur et qu'il doit poursuivre sa mission dans la Vienne (XI-453). Il écrit encore de Poitiers (Vienne) le 27 germinal an II (16 avril 1794) (XII-629). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans les Deux-Sèvres et la Vendée, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il s'y rend et y agit dès la fin de nivôse an II (mi-janvier 1794) pendant une dizaine de jours (X-310-311), mais le Comité de salut public, par lettre du 28 nivôse an II (17 janvier 1794), l'autorise à achever ses opérations dans la Vienne (X-292). Le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794), il écrit de Fontenay-le-Peuple (Vendée) pour accuser réception et annoncer son départ pour la Vienne (X-471).

4/ Dans les Deux-Sèvres, par lettre du Comité de salut public du 17 germinal an II (6 avril 1794) pour épurer les autorités (XII-428). Il écrit de Saint-Maixent le 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-692). Il passe directement à la mission suivante.

5/ À l'armée de l'Ouest, par arrêté du Comité de salut public du 16 floréal an II (5 mai 1794) (XIII-289). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 14 messidor an II (2 juillet 1794) (AN, D* XXXV^c 8), date à laquelle il regagne l'armée après un séjour à Paris, nanti d'un passeport du Comité de salut public en date du même jour (AN, AF II* 234). Il écrit, de Fontenay-le-Peuple, le 8 fructidor an II (25 août 1794) pour demander son rappel (XVI-352). Il rentre à Paris le 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (*Compte rendu* d'Ingrand, an III, BNF Le³⁹ 111).

ISNARD Henri Maximin (1758-1825)

Représentant du Var (Gironde).

1/ Dans les Bouches-du-Rhône, par décret du 12 floréal an III (1^{er} mai 1795) (XXII-565). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 17 floréal an III (6 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Pouvoirs étendus, par décret du 19 floréal an III (8 mai 1795), aux ports des Bouches-du-Rhône et des départements voisins (XXII-783). De ce fait, il va notamment agir dans le Var. Pouvoirs également étendus aux Basses-Alpes, par décret du 23 floréal an III (12 mai 1795) (XXIII-82). Il ne quitte Paris que le 25 floréal an III (14 mai 1795) (*Compte rendu* d'Isnard, an IV, BNF Le³⁹ 350). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Rappel par décret du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-386). Il rentre à Paris le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

ISORÉ Jacques (1758-1839)

Représentant de l'Oise (Montagne).

1/ Dans l'Oise et la Seine-et-Marne, à la place de Lakanal, avec Mauduyt, par décrets du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes, et du 25 mars 1793 (II-298-317). Ils écrivent de Beauvais le 21 avril 1793 qu'ils vont rentrer à Paris (III-373-374). Ils sont encore à Beauvais le 22 avril 1793 (III-390). Fin officielle de la mission par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ Dans l'Oise, avec Collot d'Herbois, par décret du 1^{er} août 1793 (V-444). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793, puis 1.200 livres le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils sont à Nanteuil-le-Haudouin (Oise) le 7 septembre 1793, puis rentrent à Paris (AD Oise, 1 L 23/8).

3/ À l'armée du Nord, avec Bar et Drouet, par décret du 9 septembre 1793 (VI-379-380). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Il écrit de Cassel, le 23 frimaire an II (13 décembre 1793), pour demander son rappel (IX-375). Hentz et Guiot signalent le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) qu'il retourne à Paris (IX-446).

4/ Dans les départements voisins de Paris, par arrêté du Comité de salut public du 14 nivôse an II (3 janvier 1794), pour s'occuper de l'approvisionnement de Paris (X-46). Il agit dans l'Oise, l'Aisne, la Seine-et-Oise, l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Marne. Il écrit encore de Laon (Aisne) le 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-647). Il revient à Paris fin pluviôse et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.000 livres pour frais de mission le 3 ventôse an II (21 février 1794), puis à nouveau 3.500 livres le 29 germinal an II (18 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

5/ Dans les départements voisins de Paris, avec Frémanger et Garnier de Saintes, par décret du 12 germinal an III (1^{er} avril 1795) (XXI-436-437). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 15 germinal an III (4 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public approuve un arrêté qu'il a pris avec Fleury le 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-657). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

IZOARD Jean Francois Auguste (1765-1840)

Représentant des Hautes-Alpes (Plaine).

1/ Dans les Hautes-Pyrénées et les Basses-Pyrénées, par décret du 14 pluviôse an III (2 février 1795) (XX-19-20). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 19 pluviôse an III (7 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Bayonne le 30 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-491-492), puis d'Embrun (Hautes-Alpes) où il est en congé le 26 messidor an III (14 juillet 1795) (XXV-437-438). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

JACOMIN Jean Jacques Hippolyte (1764-1843)

Représentant de la Drôme (Plaine).

1/ Dans les départements autour de Paris (notamment l'Oise), avec Froger-Plisson, Lequinio et Soullignac, par décret du 24 nivôse an III (13 janvier 1795), pour s'occuper des subsistances (XIX-461). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 18 ventôse an III (8 mars 1795), 10.000 livres le 23 floréal an III (12 mai 1795), 1.500 livres le 6 messidor an III (24 juin 1795), 4.000 livres le 19 messidor an III (7 juillet 1795), 8.000 livres le 9 thermidor an III (27 juillet 1795), 10.000 livres le 19 fructidor an III (5 septembre 1795), 10.000 livres le 5 vendémiaire an IV (27 septembre 1795), enfin 699 livres le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 9 et 10). Il écrit encore de Senlis le 25 fructidor an III (11 septembre 1795) (XXVII-325).

JARD-PANVILLIER Louis Alexandre (1757-1822)

Représentant des Deux-Sèvres (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, chargé du département des Deux-Sèvres, avec Lecointe-Puyraveau, par décret du 10 mai 1793 (IV-85). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 18 juin 1793 (A.P., LXVI-673). Il écrit encore de Niort, avec Lecointe-Puyraveau, le 29 juin 1793 (V-127-130). Ils rentrent à Paris le 11 juillet 1793 (*Compte rendu* de Jard-Panvillier et Lecointe-Puyraveau, an III, BNF Le³⁹ 176).

2/ Dans plusieurs départements, avec Bailleul, Barailon, Dupuis et Lakanal, par décret du 21 germinal an III (10 avril 1795), pour faire exécuter les lois sur l'instruction publique (XXI-760-761). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an III (22 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit de Beauvais, le 23 floréal an III (12 mai 1795), qu'il a parcouru la Marne, l'Aisne et l'Oise (XXIII-86-90). Il semble agir aussi dans la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord d'où il écrit (de Cambrai) le 7 prairial an III (26 mai 1795) (XXIII-564-568). Il reçoit à nouveau 10.000 livres le 19 prairial an III (7 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

Son arrondissement compte en théorie quatorze départements : Oise, Somme, Pas-de-Calais, Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Haute-Saône, Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin (*Procès-verbaux du Comité d'instruction publique* (...), tome VI, p.53).

3/ Aux armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, par décret du 18 thermidor an III (5 août 1795) (XXVI-207-208). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 40.000 livres pour frais de mission le 17 thermidor an III (4 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore des Sables le 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-406-407).

JARY Francois Joseph (1739-1805)

Représentant de Loire-Inférieure (Gironde).

1/ À l'armée de l'Ouest, par décret du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795), pour s'occuper spécialement des mines, verreries, forges et fonderies du Maine-et-Loire, de Loire-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord (XIX-695). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 13 pluviôse an III (1^{er} février 1795), puis à nouveau 15.000 livres le 25 prairial an III (13 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il quitte Nantes pour regagner Paris le 29 messidor an III (17 juillet 1795) (*Compte rendu* de Jary, an III, BNF Le³⁹ 326). Le Comité de salut public lui écrit encore le 8 thermidor an III (26 juillet 1795) (XXV-699).

JAVOGUES Claude (1759-1796)

Représentant du Rhône-et-Loire (Montagne).

1/ Adjoint à Laporte et Reverchon en Saône-et-Loire, Rhône-et-Loire, Ain, Isère, Ardèche, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Allier et Drôme, par décret du 20 juillet 1793 (V-310-311). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée pour la Saône-et-Loire par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-120-121). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326). Second rappel par lettre du Comité de salut public du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794) (X-516). Troisième rappel par décret du 20 pluviôse an II (8 février 1794) (X-774-775). Il rentre à Paris le 4 ventôse an II (22 février 1794) (*Compte rendu* de Javogues, an III, BNF Le³⁹ 212).

JEANBON SAINT-ANDRÉ (1749-1813)

Représentant du Lot (Montagne).

1/ Dans le Lot et la Dordogne, avec Élie Lacoste, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il est rentré à Paris le 21 mai 1793 et reçoit ce jour du Comité des inspecteurs de la salle 1.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6).

2/ Aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, avec Prieur de la Marne, par décret du 1^{er} août 1793 (V-442). Ils rentrent à Paris le 23 août 1793 (VI-68 et 86).

3/ À Brest (Finistère), avec Prieur de la Marne, par arrêté du Comité de salut public du 22 septembre 1793 et décret du 4 octobre 1793, pour s'occuper de la marine (VII-2 et 212). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 28 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Mission élargie à Cherbourg (Manche) par lettre du Comité de salut public du 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (VIII-436). Il est à Paris au plus tard le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (X-433).

4/ À Brest et dans les départements côtiers, par arrêté du Comité de salut public du 28 pluviôse an II (16 février 1794) (XI-177). Il rentre à Paris le 11 messidor an II (29 juin 1794) (A. Aulard, *La Société des Jacobins*, VI-198).

5/ À Port-la-Montagne (ci-devant Toulon, Var), par arrêté du Comité de salut public du 18 messidor an II (6 juillet 1794), pour s'occuper de la marine (XIV-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 20 messidor an II (8 juillet 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission confirmée par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255). Un décret du 18 brumaire an III (8 novembre 1794) et un arrêté non retrouvé le chargent de préparer une expédition sur la Corse, avec Saliceti (XVIII-21 et 96-97). Rappel par décret du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) (XIX-694). Il rentre à Paris le 25 ventôse an III (15 mars 1795) (*Extrait du compte général et détaillé des frais et dépenses faites par Jeanbon Saint-André*, an III, BNF Le³⁹ 256).

JOUBERT Louis (1762-1812)

Suppléant de l'Hérault à la Convention, il siège à partir de pluviôse an II (janvier 1794).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Portiez, par décret du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) (XVII-483-484). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Ils écrivent de Bruxelles le 22 germinal an III (11 avril 1795) que leurs pouvoirs expirent le 26 germinal et qu'ils vont rentrer à Paris (XXI-827). Rappel par décret du 27 germinal an III (16 avril 1795) qui nomme Meynard à sa place (XXII-156-157).

2/ À Luxembourg, par décret du 21 prairial an III (9 juin 1795) (XXIV-183-184). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 23 prairial an III (11 juin 1795) (AN, D* XXXV° 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Luxembourg le 23 fructidor an III (9 septembre 1795) alors que la mission suivante lui a déjà été confiée (XXVII-287).

3/ À l'armée de Sambre-et-Meuse, au quartier-général de Bonn, par décret du 16 fructidor an III (2 septembre 1795) (XXVII-100). Il écrit encore de Bonn le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-703).

JOURDAN Jean Baptiste (1757-1829)

Représentant de la Nièvre (Plaine).

1/ À Clamecy (Nièvre), par arrêté du Comité de salut public du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794), pour le ravitaillement de Paris en bois et charbons (XVII-480). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794) (AN, D* XXXV° 8). Mission confirmée par décret du 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (XVIII-489-490). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 22 pluviôse an III (10 février 1795) (AN, D* XXXV° 9). Un arrêté du Comité de salut public du 8 germinal an III (28 mars 1795) indique que sa mission est étendue à l'Yonne, le Loiret et la Saône-et-Loire (XXI-356). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit encore de Clamecy le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-706). Sa mission dure jusqu'au 7 frimaire an IV (28 novembre 1795) (*Compte rendu* de Jourdan, an IV, BNF Le³⁹ 364).

JULIEN Jean (1750-1828)

Représentant de Haute-Garonne (Montagne).

1/ À Orléans (Loiret), avec Bourbotte et Prieur de la Marne, par décret du 18 mars 1793, pour enquêter sur l' "assassinat" de Léonard Bourdon (II-390-392). Ils écrivent encore d'Orléans le 9 mai 1793 (Sup.I-231). Envoyé également à Tours (Indre-et-Loire), avec Bourbotte, par décret du 4 mai 1793 (III-601-602). Il agit aussi à l'armée des côtes de La Rochelle (sans désignation officielle), mais démissionne et le Comité de salut public arrête son remplacement le 13 juin 1793 (IV-541).

2/ À la papeterie de Courtalain (Seine-et-Marne), avec Thibault (arrêté non retrouvé). Ils s'y trouvent en brumaire an II (novembre 1793) (VIII-591).

LACOMBE Joseph Henri (1761-1812)

Représentant de l'Aveyron (Plaine).

1/ Chargé avec Blanqui, Fayolle et Périès, par décret du 14 germinal an III (3 avril 1795), de surveiller la réparation des routes dans divers départements : Hérault, Tarn, Aude, Pyrénées Orientales, Ariège, Aveyron et Lozère (XXI-485-486). Pas d'autres traces. Il écrit de Saint-Antonin, le 4 floréal an III (23 avril 1795), à la commission des administrations civiles, police et tribunaux, qu'il vient tout juste de recevoir le décret du 14 germinal que lui a envoyé cette commission le 16 (AN, AB XIX 704 plaq. 20 pièce 5). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 2 messidor an III (20 juin 1795) (AN, D* XXXV° 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

LACOMBE SAINT-MICHEL Jean Pierre (1751-1812)

Représentant du Tarn (Montagne).

1/ En Corse, avec Delcher et Saliceti, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Un décret l'avait déjà désigné pour la Corse le 5 février 1793 (II-59). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Chargé d'y organiser le gouvernement révolutionnaire, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (IX-743-748). Il est à Toulon le 10 prairial an II (29 mai 1794) d'où il part à Paris (XIV-14-15).

2/ À l'armée du Nord, par arrêté du Comité de salut public du 8 messidor an II (26 juin 1794) (XIV-540). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.129 livres pour frais de mission (129 livres en solde de la mission précédente + 3.000 livres pour la nouvelle) le 10 messidor an II (28 juin 1794) (AN, D* XXXV° 8). Mission confirmée par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-256). Il écrit encore d'Anvers le 17 frimaire an III (7 décembre 1794) (AN, AB XIX 703 plaq. 17 pièce 13).

LACOSTE Élie (1745-1806)

Représentant de Dordogne (Montagne).

1/ Dans le Lot et la Dordogne, avec Jeanbon Saint-André, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il est rentré à Paris le 1^{er} juin 1793 (*Compte rendu* de Lacoste, an III, BNF Le³⁹ 116).

2/ À l'armée du Nord, par décret du 26 juillet 1793, pour lever des troupes dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, la Seine-Inférieure, l'Oise, l'Aisne et les Ardennes (V-365 et 374). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore d'Arras le 25 octobre 1793 (Sup.II-217). Il rentre à Paris le 7 brumaire an II (28 octobre 1793) (*Compte rendu, op. cit.*).

Chargé des salines du Doubs et du Jura en germinal an II, mais aucun indice n'indique qu'il ait rempli cette mission.

3/ À Tulle (Corrèze), par décret du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794), pour surveiller la manufacture d'armes (XVII-121). Rappel par décret du 19 nivôse an III (8 janvier 1795) qui nomme Paganel à sa place (XIX-365). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 800 livres pour solde de ses frais de mission le 16 pluviôse an III (4 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8).

LACOSTE Jean Baptiste (1753-1821)

Représentant du Cantal (Montagne).

1/ Dans le Cantal et la Haute-Loire, avec Faure (B.), par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils sont rentrés à la fin d'avril 1793 (II-310 ; *Rapport* de Faure, an IV, BNF Le³⁹ 340). Fin officielle de la mission avec le décret de rappel du 30 avril 1793 (III-533).

2/ Adjoint aux représentants aux armées de la Moselle et du Rhin, avec Guyardin, par décret du 25 juillet 1793 (V-365). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326). Il revient à Paris fin nivôse an II (janvier 1794) puis retourne aux armées. Nouveaux rappels par arrêté du Comité de salut public du 9 prairial an II (28 mai 1794) (XIII-790) et par lettre du Comité de salut public du 15 prairial an II (3 juin 1794) (XIV-112). Il écrit encore de Landau le 15 prairial an II (3 juin 1794) (XIV-127-128).

3/ À l'armée du Nord, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794), pour suivre les opérations devant Valenciennes et Condé (XVI-256). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 5 fructidor an II (22 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795), avec Bellegarde, Briez, Frécine, Gillet et Haussmann (XX-464).

LAIGNELOT Joseph Francois (1752-1829)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ En Charente-Inférieure, avec Lequinio, par décret du 9 septembre 1793, pour s'occuper des ports et de la marine (VI-379). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus à la Vendée, par décret du 18 frimaire an II (8 décembre 1793) (IX-256). Il reçoit à nouveau 12.000 livres pour frais de mission complémentaires le 29 frimaire (19 décembre) (AN, D* XXXV^c 7). Il s'y trouve encore quand commence la mission suivante.

2/ À Brest (Finistère). Pas trace du décret ou de l'arrêté qui l'envoie. Il écrit le 11 nivôse an II (31 décembre 1793), de Fontenay-le-Peuple (Vendée), qu'il part pour Brest (IX-785) ; il écrit de Brest le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) (X-383-384). Il écrit encore de Brest le 6 ventôse an II (24 février 1794) (XI-379).

3/ En Vendée, par arrêté du Comité de salut public du 28 pluviôse an II (16 février 1794) (XI-178).

4/ En Mayenne, Ille-et-Vilaine et départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 14 floréal an II (3 mai 1794) (XIII-235). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an II (8 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit de La Ferté-Bernard le 10 fructidor an II (27 août 1794) qu'il rentre à Paris (XVI-377).

Envoyé à l'armée de l'Ouest, avec Dornier et Guyardin, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Il ne semble pas avoir rempli cette mission (Dornier et Guyardin écrivent le 13 fructidor an II qu'ils l'attendent encore (XVI-423).

Lorsque Bézard et Auger sont envoyés à cette armée le 18 fructidor an II, ils sont adjoints à Dornier et Guyardin, sans que Laingelot soit mentionné (XVI-513)).

LAKANAL Joseph (1762-1845)

Représentant de l'Ariège (Montagne).

1/ En Seine-et-Marne et dans l'Oise, avec Mauduyt, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (il est remplacé par Isoré le 25 mars 1793) (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

2/ Dans le Lot, le Lot-et-Garonne, en Gironde et Dordogne, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-303). Chargé également d'établir une manufacture d'armes à Bergerac, par décret du 24 brumaire an II (14 novembre 1793) (VIII-415). Cette mission s'achève en théorie par le décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui l'envoie à l'armée de l'Ouest pour s'occuper de la cavalerie (VIII-490-492), mais un décret du 12 frimaire an II (2 décembre 1793) le charge de rester à Bergerac pour poursuivre sa mission (IX-99) et c'est Ichon qui le remplace à l'armée de l'Ouest (décret du 16 frimaire an II - 6 décembre 1793) (IX-215). Il passe directement à la mission suivante.

3/ En Dordogne et Bec-d'Ambès (Gironde), avec Tallien et Ysabeau, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il agit en Dordogne, ses deux collègues s'occupant du Bec-d'Ambès. Un décret du 17 nivôse an II (6 janvier 1794) lui confie la Dordogne et départements voisins (X-85). Dans le district de Lauzun (Lot-et-Garonne), par lettre du Comité de salut public du 17 floréal an II (6 mai 1794) (XIII-318) et arrêté du Comité de salut public du 15 prairial an II (3 juin 1794) (XIV-98) ; puis il retourne en Dordogne. Il écrit de Bergerac le 2 thermidor an II (20 juillet 1794) (XV-322-323).

En Charente-Inférieure, par arrêté du Comité de salut public du 22 thermidor an II (9 août 1794) (XV-786). Aucune trace.

4/ Dans plusieurs départements, par décret du 21 germinal an III (10 avril 1795), pour faire exécuter les lois sur l'instruction publique (XXI-760-761). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de mission le 23 germinal an III (12 avril 1795), puis à nouveau 10.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) et 10.000 livres le 2 messidor an III (20 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Bourges (Cher) le 10 messidor an III (28 juin 1795) (XXIV-795). Son arrondissement comprend dix-neuf départements : Seine-et-Marne, Loiret, Cher, Allier, Aude, Haute-Vienne, Charente, Dordogne, Corrèze, Bec-d'Ambès (Gironde), Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariège, Tarn (*Procès-verbaux du Comité d'instruction publique (...)*, tome VI, p.53).

LAMARQUE François (1753-1839)

Représentant de Dordogne (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Bancal, Camus, Carnot et Quinette, par décret du 30 mars 1793, pour amener Dumouriez à la Convention (II-574-575). Il les livre à l'ennemi (1-2 avril 1793).

LAMBERT Charles (1735-1816)

Représentant de Côte-d'Or (Plaine).

1/ En Haute-Marne et Côte-d'Or, par arrêté du Comité de salut public du 3 germinal an II (23 mars 1794), pour surveiller la fabrication d'armes (AN, AF II 218 plaq. 1883 pièce 32). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) le 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794) (XVII-206-208) et est en congé à la fin de vendémiaire an III (mi-octobre 1794) (XVII-465). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.701 livres pour solde de ses frais de mission le 16 ventôse an III (6 mars 1795), puis encore 570 livres le 10 germinal an III (30 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

LANOT Antoine Joseph (1757-1806)

Représentant de Corrèze (Montagne).

1/ En Corrèze et Haute-Vienne, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201), mais le Comité de salut public, par une lettre du 25 brumaire an II (15 novembre 1793), l'invite à élargir sa mission à l'épuration des autorités constituées (VIII-660-661). Rappel par lettre du

Comité de salut public du 5 ventôse an II (23 février 1794) (XI-350) et par une seconde lettre du Comité de salut public du 11 ventôse an II (1^{er} mars 1794) (XI-479). Il écrit de Tulle le 18 ventôse an II (8 mars 1794) qu'il a reçu son rappel et va rentrer (XI-601).

LAPLANCHE (GOYRE-LAPLANCHE) Jacques Léonard (1755-1817)

Représentant de la Nièvre (Montagne).

1 / Dans le Loiret et la Nièvre, avec Collot d'Herbois, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793, puis à nouveau 1.000 livres le 27 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Nevers le 2 mai 1793 (III-568-571).

2/ À Marly (Seine-et-Oise) pour la liste civile, par décrets du 10 juin 1793 (A.P., LXVI-245-250) et du 30 juin 1793 (A.P., LXVII-674). Il agit aussi, avec Voulland, à Meudon, Bellevue, Saint-Cloud, Saint-Germain. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.500 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793, puis à nouveau 1.500 livres le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 23 août 1793 qui le charge de la mission suivante.

3 / Dans le Cher et le Loiret, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il quitte Paris le 31 août 1793 après avoir obtenu le jour même 298 livres supplémentaires (pour sa mission précédente ou pour un achat lié à sa nouvelle mission ?) (*id.* et VI-209). Il est de retour à Paris au plus tard le 6 brumaire an II (27 octobre 1793) (*Compte rendu* de Laplanche, an III, BNF Le³⁹ 247). Rappel officiel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201) alors qu'il est déjà nommé pour la mission suivante.

4 / Dans le Calvados, par décret du 7 brumaire an II (28 octobre 1793) pour prendre toutes les mesures de salut public (VIII-77) (le Comité de salut public l'a invité à s'y rendre dès le 23 vendémiaire an II (14 octobre 1793) (VII-410)). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Accompagnant des troupes, il passe aussi à Dreux et Rennes (d'où il écrit le 6 nivôse an II (26 décembre 1793) (Sup.II-339-340)). Chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans le Finistère et les Côtes-du-Nord, il écrit d'Angers, le 26 nivôse an II (15 janvier 1794), pour refuser pour raisons de santé (X-266). Il est de retour à Paris au plus tard le 22 pluviôse an II (10 février 1794) (*Compte rendu, op. cit.*) et il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.398 livres pour solde de ses frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

LAPORTE François Sébastien Christophe (1760-1823)

Représentant du Haut-Rhin (Montagne).

1/ À l'armée des Ardennes, avec Deville, Hentz et Milhaud, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 17 juin 1793 (IV-589). Il écrit encore de Sedan le 14 juillet 1793 (V-259).

2/ En Saône-et-Loire, Ain et Rhône-et-Loire, avec Reverchon, par décret du 12 juillet 1793 (V-243). Un arrêté du Comité de salut public du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) lui ordonne de rester à Ville-Affranchie avec Albitte, Collot d'Herbois et Fouché, pour faire exécuter les décrets pris contre cette ville (VIII-117). Pouvoirs étendus aux départements voisins par décret du 20 brumaire an II (10 novembre 1793) (VIII-324). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans le Rhône et la Loire, avec Fouché et Méaulle, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il passe directement à la mission suivante.

4/ À l'armée des Alpes, par arrêté du Comité de salut public du 3 floréal an II (22 avril 1794) (XII-750). Mission confirmée, conjointement avec Albitte, par arrêté du Comité de salut public du 15 prairial an II (3 juin 1794) (XIV-95). Pouvoirs étendus à Ville-Affranchie (Rhône), par arrêté du Comité de salut public du 16 thermidor an II (3 août 1794) (XV-629). Il écrit encore de Barcelonnette le 23 thermidor an II (10 août 1794) (XVI-16). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342).

LAURENCE André François (1762-1823)

Représentant de la Manche (Gironde).

1/ En Haute-Garonne, Gers et Tarn, par décret du 24 germinal an III (13 avril 1795) (XXII-47). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 8 floréal an III (27 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Une lettre du Comité de salut public du 19 messidor an III (7 juillet 1795) l'invite à se rendre à Albi avant de rentrer (XXV-221-222), mais une seconde lettre du Comité de salut public du 24

messidor an III (12 juillet 1795) le rappelle (XXV-382). Nouveau rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-121).

LAURENCEOT Jacques Henri (1763-1833)

Représentant du Jura (Gironde).

1/ Dans le Loir-et-Cher, par décret du 1^{er} pluviôse an III (20 janvier 1795) (XIX-581). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus au Cher et à la Nièvre, par arrêtés du Comité de salut public du 26 ventôse an III (16 mars 1795) et du 9 germinal an III (29 mars 1795) (XXII-92). Il passe directement à la mission suivante.

2/ Dans plusieurs départements, par décret du 9 prairial an III (28 mai 1795), pour surveiller les subsistances (XXIII-636). Il agit en Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres et Vienne (XXIV-418 et 578). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 3 messidor an III (21 juin 1795) (XXIV-578) et par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit de Poitiers le 7 messidor an III (25 juin 1795) qu'il va rentrer à Paris dès qu'il aura achevé certaines opérations (XXIV-720), mais le Comité de salut public lui écrit encore le 5 thermidor an III (23 juillet 1795) (XXV-647-648).

LAURENT Claude Hilaire (1741-1801)

Représentant du Bas-Rhin (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin, avec Du Roy, Ferry, Haussmann, Louis, Merlin de Thionville, Pflieger, Reubell, Ritter et Ruamps, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit, avec Ferry et Ritter, de Porentruy, le 30 juillet 1793, que, bien qu'ils n'aient pas encore reçu leur rappel, ils s'apprêtent à partir (V-427). Mais il écrit encore, avec Ritter, de Huningue, le 3 août 1793 (V-466). Ils sont à Paris au plus tard le 14 août 1793 (Sup.I-498).

2/ Adjoint aux représentants à l'armée du Nord, par décret du 15 septembre 1793 (VI-490). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 17 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Un décret du 24 fructidor an II (10 septembre 1794) l'autorise, ainsi que Richard, à rester auprès de cette armée une ou deux décades pour donner des renseignements à leurs collègues, mais ils n'ont plus de pouvoirs à cette armée (XVI-618).

3/ Dans les départements voisins de Paris, par décret du 3 ventôse an III (21 février 1795), pour s'occuper des subsistances (XX-440-441). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 4 ventôse an III (22 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Soissons le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795) (XXIII-379). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.485 livres pour frais de mission le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

LE BAS Philippe François Joseph (1764-1794)

Représentant du Pas-de-Calais (Montagne).

Aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, avec Prieur de la Marne et Jeanbon Saint-André, par décret du 1^{er} août 1793 (V-442), mais sa mission est modifiée dès le lendemain.

1/ l'armée du Nord avec Duquesnoy, par décret du 2 août 1793 (V-449). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 21 août 1793 qui le remplace par Hentz (VI-49).

2/ À l'armée du Rhin, avec Saint-Just, par arrêté du Comité de salut public du 17 octobre 1793 (VII-464) et par décret du 22 octobre 1793 (VII-567). Ils séjournent à Paris du 14 au 20 frimaire an II (4-10 décembre 1793) (Jean-Pierre Gross, *op. cit.*, p.105). Leurs pouvoirs sont étendus à l'armée de la Moselle par arrêté du Comité de salut public du 19 frimaire an II (9 décembre 1793) (IX-280). Ils reçoivent directement du Comité de salut public la somme de 25.000 livres pour frais de mission le 20 frimaire an II (10 décembre 1793) (AN, AF II 244 plaq.2089 pièce 37). Ils rentrent à Paris au plus tard le 17 nivôse an II (6 janvier 1794) (X-82).

3/ À l'armée du Nord, avec Saint-Just (mais seul ce dernier est officiellement nommé par arrêté du Comité de salut public du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) (X-373-374)). Ils rentrent à Paris le 25 pluviôse an II (13 février 1794) (Jean-Pierre Gross, *Saint-Just*, 1976, p.365).

4/ À l'armée du Nord, avec Saint-Just, par arrêté du Comité de salut public du 10 floréal an II (29 avril 1794) (XIII-130). Ils rentrent à Paris le 12 prairial an II (31 mai 1794) (Jean-Pierre Gross, *op. cit.*, p.375).

Aux armées du Rhin et de la Moselle, avec Hentz, par arrêté du Comité de salut public du 9 prairial an II (28 mai 1794) (XIII-790). Mais seul Hentz s'y rend et un arrêté du Comité de salut public du 14 prairial an II (2 juin 1794) charge Le Bas de surveiller l'École de Mars (XIV-77).

LE BON Guislain Francois Joseph (1765-1795)

Suppléant du Pas-de-Calais à la Convention, il siège à partir de juillet 1793 (Montagne).

1/ Dans la Somme et à Boulogne et Montreuil (Pas-de-Calais) pour remplacer Chabot aux côtés de Dumont, par décret du 9 août 1793 (V-514-515). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Le 4 septembre 1793, la Convention nationale décrète qu'il est rentré à Paris et doit donc y rester (VI-273).

2/ Dans le Pas-de-Calais, par arrêté du Comité de salut public du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-90-91). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.400 livres pour frais de mission le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus aux départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 23 brumaire an II (13 novembre 1793) (VIII-390). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 30 pluviôse an II (18 février 1794) (XI-255). Il écrit encore d'Arras le 3 ventôse an II (21 février 1794) (XI-316-317).

4/ Renvoyé dans le Pas-de-Calais, par arrêté du Comité de salut public du 11 ventôse an II (1^{er} mars 1794) (XI-474). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 19 ventôse an II (9 mars 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il est de fait considéré aussi comme envoyé dans le Nord. Rappel par arrêté et lettre du Comité de salut public du 10 thermidor an II (28 juillet 1794) (XV-484 et 486).

LE CARPENTIER Jean Baptiste (1759-1829)

Représentant de la Manche (Montagne).

1/ Dans la Manche et l'Orne, avec Bourdon de l'Oise, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 11 mai 1793 (II-314 ; *Compte rendu* de Bourdon de l'Oise et Le Carpentier, 1793, BNF Le³⁹ 11 ; *Compte rendu* de Le Carpentier, an III, BNF Le³⁹ 177).

2/ Dans la Manche et l'Orne, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201), mais il opère alors auprès de l'armée de l'Ouest (XI-74-75). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 19 thermidor an II (6 août 1794) (XV-701). Il est de retour à Paris le 2 fructidor an II (19 août 1794) (*Rapport* de Le Carpentier, an II, BNF Le³⁹ 75).

LECOINTE-PUYRAVEAU Michel Mathieu (1764-1827)

Représentant des Deux-Sèvres (Plaine).

1/ Adjoint aux représentants à l'armée des côtes de La Rochelle, chargé du département des Deux-Sèvres, avec Jard-Panvillier, par décret du 10 mai 1793 (IV-85-86). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 18 juin 1793 (A.P., LXVI-673). Il écrit encore de Niort, avec Jard-Panvillier, le 29 juin 1793 (V-127-130). Ils rentrent à Paris le 11 juillet 1793 (*Compte rendu* de Jard-Panvillier et Lecoindre-Puyraveau, an III, BNF Le³⁹ 176).

LECOINTRE Laurent (1742-1805)

Représentant de Seine-et-Oise (Montagne).

1/ À l'armée des côtes de Cherbourg, avec Prieur de la Côte-d'Or, Prieur de la Marne et Romme, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Pouvoirs élargis à l'Eure et au Calvados (avec Prieur de la Marne), par décret du 3 juillet 1793 (V-156-157). Rappel par décret du 12 juillet 1793 qui nomme à leur place, dans ces départements, Carrier et Pocholle (V-242). Il écrit encore de Rouen le 14 juillet 1793 (Sup.I-435). Il est rentré à Paris à la fin de juillet 1793 (III-543). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.845 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

Il refuse une mission à Rouen en août 1793 (V-557-558).

LEFEBVRE (DE LA CHAUVIÈRE) Julien Urbain Francois (1757-1816)

Représentant de Loire-Inférieure (Gironde).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, chargé des pays conquis en-deçà de la Meuse, par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-464-465). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 9 ventôse an III (27 février 1795), puis à nouveau 6.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décrets du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613) et du 5 fructidor an III (22 août 1795) (XXVI-604). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (XXVIII-670).

LEFIOT Jean Alban (1755-1839)

Représentant de la Nièvre (Montagne).

1/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, avec Monestier du Puy-de-Dôme, par décret du 20 juin 1793 (V-27). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 22 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Bayonne, avec Garrau, le 30 juillet 1793 (Sup.I-467). Dernier indice de présence le 8 août 1793 (AN, AF II 261).

2/ Dans le Cher et la Nièvre, avec Legendre, par décret du 27 frimaire an II (17 décembre 1793) (et arrêté du Comité de salut public du 26 frimaire), pour prendre toutes les mesures de salut public et organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-465). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans la Nièvre et le Loiret, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 7 germinal an II (27 mars 1794) (XII-226). Il écrit encore de Nevers le 9 germinal an II (29 mars 1794) (XII-278). Il est à Paris au plus tard le 12 germinal an II (1^{er} avril 1794) (XII-330-331). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.400 livres pour solde de ses frais de mission le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795), puis un supplément de 240 livres le 29 pluviôse an III (17 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9).

LEGENDRE Francois Paul (1759-1817)

Représentant de la Nièvre (Montagne).

1/ Dans la Nièvre et l'Allier, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par lettre du Comité de salut public du 14 octobre 1793 (VII-412) et décret du 15 octobre 1793 qui nomme Pointe à sa place (VII-421).

2/ Dans le Cher et la Nièvre, avec Lefiot, par décret du 27 frimaire an II (17 décembre 1793) (et arrêté du Comité de salut public du 26 frimaire), pour prendre toutes les mesures de salut public et organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-465). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans le Cher et l'Indre, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il est remplacé au début de pluviôse an II (janvier 1794) par un arrêté du Comité de salut public qui nomme à sa place Michaud (arrêté non retrouvé, X-360). Il quitte Bourges le 14 pluviôse an II (2 février 1794) (X-691).

4/ Chargé de réquisitionner des moulins dans les districts de Pontoise, Melun et Nogent (et d'autres), par arrêté du Comité de salut public du 8 floréal an II (27 avril 1794) (XIII-98).

5/ En Dordogne, Charente, Haute-Vienne et Bec-d'Ambès (Gironde), par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795), pour surveiller les fonderies (XX-410). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 8 ventôse an III (26 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public lui écrit encore le 16 prairial an III (4 juin 1795) (XXIV-45). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

LEGENDRE Louis (1752-1797)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ En Seine-Inférieure et départements voisins, avec Louchet (Delacroix leur est adjoint le 29 août), par décret du 15 août 1793, pour les subsistances (VI-1). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 9.000 livres pour frais de mission le 16

août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il passe directement à la mission suivante. Ils reçoivent aussi du Comité des inspecteurs de la salle 396 livres pour solde de leurs frais de mission le 15 fructidor an III (1^{er} septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

2/ En Seine-Inférieure et Eure, avec Delacroix, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Ils sont remplacés au début de pluviôse an II (janvier 1794) par Siblot (arrêté non retrouvé) et rentrent à Paris (X-399 ; *Compte rendu* de Louchet et Legendre, an III, BNF Le³⁹ 180).

LEGOT Alexandre (1747-1811)

Représentant du Calvados (Plaine).

1/ Dans la Manche, par décret du 24 frimaire an III (14 décembre 1794) (XVIII-710). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 26 frimaire an III (16 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore le 19 messidor an III (7 juillet 1795) (XXV-220-221). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 10.789 livres pour solde de ses frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

2/ Dans l'Ain, par arrêté du Comité de sûreté générale du 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795) (XXVIII-490). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 100.000 livres pour frais de mission le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

LEJEUNE Sylvain Phalier (1758-1827)

Représentant de l'Indre (Montagne).

1/ Dans l'Indre et la Vienne, avec Piorry, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il agit dans l'Indre, Piorry dans la Vienne. Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ Dans l'Aisne, avec Lequinio, par décret du 1^{er} août 1793 (V-444). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission complémentaires le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils sont à Paris au début de septembre 1793 (VI-330).

3/ Dans l'Aisne et départements voisins, avec Roux, par décret du 26 septembre 1793, pour surveiller les subsistances (VII-70). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 28 septembre 1793, puis à nouveau 3.000 livres le 16 brumaire an II (6 novembre 1793), enfin ils reçoivent 3.400 livres le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Le Comité de salut public lui écrit encore le 16 frimaire an II (6 décembre 1793) (IX-216) et le même jour Roux écrit de Guise qu'ils espèrent rentrer bientôt (IX-219-220).

4/ Dans le Doubs et le Jura, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus à la Haute-Saône, par arrêté du Comité de salut public du 13 germinal an II (2 avril 1794) (XII-342). Chargé des salines du Doubs, du Jura et de la Meurthe, par arrêté du Comité de salut public du 26 prairial an II (14 juin 1794) (Sup.III-211). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 19 thermidor an II (6 août 1794) (XV-701). Il écrit de Salins-Libre (Château-Salins), le 28 thermidor an II (15 août 1794), qu'il a reçu cet arrêté et va rentrer (XVI-135). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.800 livres pour solde de ses frais de mission le 19 fructidor an II (5 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

LE MALLIAUD Joseph Francois (1753-1830)

Représentant du Morbihan (Plaine).

1/ Dans le Finistère et le Morbihan, avec Guermeur, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris le 30 mai 1793 (II-313 ; *Compte rendu* de Guermeur et Le Malliaud, an III, BNF Le³⁹ 173).

LÉMANE Antoine (1749-1818)

Représentant du Mont-Terrible (Montagne).

1/ Aux armées du Rhin et de Moselle, avec Baudot, Ehrmann et Lacoste, par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 16 brumaire an II (6 novembre

1793) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par lettre du Comité de salut public du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) (X-363). Second rappel par lettre du Comité de salut public du 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-646). Il écrit de Strasbourg le 19 pluviôse an II (7 février 1794) qu'il part pour Paris le 20 (X-761).

LEMOYNE-VERNON Jean Claude (1749-1812)

Suppléant de Haute-Loire à la Convention, il siège à partir d'octobre 1793.

1/ Dans la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche, par décret du 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794), pour surveiller les mines et les manufactures d'armes (XVII-263). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus au Puy-de-Dôme par un arrêté non retrouvé (XVIII-575). Rappel de fait par le décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) qui nomme Patrin à sa place (XIX-259). Malade, il ne rentre à Paris que le 8 germinal an III (28 mars 1795) (*Compte rendu* de Lemoyne, an III, BNF Le³⁹ 264).

LEQUINIO Marie Joseph (1755-1814)

Représentant du Morbihan (Montagne).

1/ Adjoint aux représentants à l'armée du Nord, avec Bellegarde et Cochon de Lapparent, par décret du 12 avril 1793 (III-212). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.825 livres pour frais de mission le 23 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il opérait en fait à cette armée depuis un décret du 23 février 1793 (II-189). Mission confirmée par décrets du 23 et du 30 avril 1793 (III-405 et 533-544). Malade, il est rappelé par décret du 10 mai 1793 (IV-85). Il est à Paris au plus tard le 19 mai 1793 (IV-235).

2/ Dans l'Aisne, avec Lejeune, par décret du 1^{er} août 1793, pour surveiller les subsistances (V-444). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 3 août 1793, puis 2.000 livres le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Paris au plus tard le 7 septembre 1793 (VI-330) et reçoit, ce même jour, du Comité des inspecteurs de la salle 84 livres pour frais de mission complémentaires (AN, D* XXXV^c 7).

3/ En Charente-Inférieure, avec Laignelot, par décret du 9 septembre 1793, pour s'occuper des ports et de la marine (VI-379). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus à la Vendée par décret du 18 frimaire an II (8 décembre 1793) (IX-256). Il passe directement à la mission suivante.

4/ En Charente et Charente-Inférieure, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 15 pluviôse an II (3 février 1794) (X-643). Il écrit, avec Guezno et Topsent, de Rochefort, le 1^{er} germinal an II (21 mars 1794), qu'il va partir pour Paris (XII-95). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 403 livres pour solde de ses frais de mission le 13 floréal an II (2 mai 1794), puis un second de 330 livres le 17 prairial an II (5 juin 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

5/ Dans les départements voisins de Paris (il agit notamment en Seine-et-Marne), avec Froger, Jacomin et Soullignac (ainsi que Loiseau et Roux qui sont déjà sur place), par décret du 24 nivôse an III (13 janvier 1795), pour surveiller les subsistances (XIX-461). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an III (15 janvier 1795), puis à nouveau 6.000 livres le 12 ventôse an III (2 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9). Le Comité de salut public lui écrit encore à Melun le 28 germinal an III (17 avril 1795) (XXII-186-187).

LESAGE Denis Toussaint (1758-1796)

Représentant d'Eure-et-Loir (Gironde).

1/ Dans l'Orne, avec Duval, Mariette et Plet-Beauprey, par décret du 11 avril 1793 (III-195). Mission confirmée par décret du 30 avril 1793 (III-541) et pouvoirs étendus aux départements voisins, dont le Loiret (III-515). Ils écrivent encore d'Orléans le 8 mai 1793 (IV-61). Rappel par décret du 2 juin 1793 (*A.P.*, LXV-704). Décret d'arrestation le même jour (*A.P.*, LXV-708). Il s'enfuit.

LESAGE-SENAULT Gaspard Jean Joseph (1739-1823)

Représentant du Nord (Montagne).

1/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Carnot, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante.

2/ Adjoint aux représentants à l'armée du Nord, par décret du 23 avril 1793 (III-405). Mission confirmée par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore, avec Bentabole et Duhem, de Lille, le 6 août 1793 (V-490). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 7.400 livres pour frais de mission le 14 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7).

LESPINASSE Jean Joseph Louis (1742-1831)

Suppléant de Haute-Garonne à la Convention, il siège à partir de germinal an III (mars 1795).

1/ Dans l'Aisne et le Nord, pour activer la jonction de l'Oise à la Sambre par un canal, par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-590). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres d'avance pour frais de mission le 25 prairial an III (13 juin 1795), puis 18.000 livres le 27 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il ne quitte Paris que le 2 messidor an III (20 juin 1795) (*Compte rendu* de Lespinasse, an III, BNF Le³⁹ 303). Néanmoins rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613 et XXV-129). Il écrit encore de Landrecies le 26 messidor an III (14 juillet 1795) (XXV-429-430) et est de retour à Paris le 1^{er} thermidor an III (19 juillet 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

LESTERPT-BEAUVAIS Benoît (1750-1793)

Représentant de Haute-Vienne (Gironde).

1/ À Saint-Étienne (Loire), par décret du 30 mai 1793, pour surveiller la fabrication d'armes (IV-383). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 20 juin 1793 qui nomme à sa place Noël Pointe (V-28). Il écrit encore de Saint-Étienne le 31 juillet 1793 (Sup.I-470).

LE TOURNEUR Emmanuel Pierre (1755-1830)

Suppléant de la Sarthe à la Convention, il siège dès le début (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Levasseur, par décret du 21 juillet 1793 (V-325-326). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 9 septembre 1793 (VI-379-380). Le Comité de salut public lui écrit encore le 19 septembre 1793 (VI-568).

2/ Dans l'Orne, par décret du 4 octobre 1793 (VII-213). Pouvoirs étendus aux départements voisins par décret du 9 octobre 1793 (VII-324). Rappel par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-121). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public non datée (11 frimaire an II - 1^{er} décembre 1793 ?) (VIII-700). Il écrit encore d'Alençon le 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (IX-528). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 116 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

LETOURNEUR Étienne Francois Louis Honoré (1751-1817)

Représentant de la Manche (Plaine).

1/ À l'armée navale de Méditerranée et à l'armée d'Italie, pour remplacer Jeanbon Saint-André, par décrets du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) et du 10 pluviôse an III (29 janvier 1795) (XIX-694 et 751). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel de fait par décret du 25 germinal an III (14 avril 1795) qui nomme Niou à sa place (XXII-75) et lui confie une mission aux Indes-Orientales en vertu du décret du 3 ventôse an III (21 février 1795) (XX-441). Il ne semble pas avoir agi pour cette mission. Il rentre à Paris à la fin de floréal an III (mi-mai 1795) (XXIII-419).

LE VASSEUR Antoine Louis (1746-1826)

Représentant de la Meurthe (Montagne).

1/ Dans la Meurthe et la Moselle, avec Anthoine, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Nancy le 10 mai 1793 (IV-91). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée de la Moselle, avec Maignet, Montaut et Soubrany, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 22 juin 1793 qui nomme à sa place Gentil (V-50). Il écrit encore de Toul le 8 août 1793 (Sup.I-486).

À Landau, par décret du 10 nivôse an III (30 décembre 1794) (XIX-173). Il refuse cette mission.

LEVASSEUR René (1747-1834)

Représentant de la Sarthe (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, avec Le Tourneur, par décret du 21 juillet 1793 (V-325-326). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 20 septembre 1793 (VI-580). Il écrit encore de Lille le 26 septembre 1793 (VII-72-73).

2/ Dans l'Oise, par décret du 9 octobre 1793 (VII-324). Il écrit de Paris le 15 brumaire an II (5 novembre 1793) pour annoncer qu'il se rend à la mission suivante (VIII-244-245).

3/ En Seine-et-Oise (district de Gonesse), par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793), pour épurer les autorités (VIII-226).

4/ Chargé d'assurer la défense de la Loire, d'Orléans à Nantes, par arrêté du Comité de salut public du 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (IX-39). Il écrit de Tours le 23 frimaire an II (13 décembre 1793) (IX-383-384).

5/ En Seine-et-Oise, par arrêté du Comité de salut public du 29 ventôse an II (19 mars 1794) (XII-55).

6/ Dans les Ardennes, par arrêté du Comité de salut public du 2 floréal an II (21 avril 1794) (XII-722). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an II (22 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il rentre à Paris à la fin de prairial an II (mi-juin 1794) (XIV-319), mais est renvoyé dans les Ardennes par arrêté du Comité de salut public du 9 messidor an II (27 juin 1794) (XIV-552). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.011 livres pour complément de ses premiers frais de mission le 7 messidor an II (25 juin 1794), puis 2.000 livres pour son nouveau départ le 9 messidor an II (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 16 thermidor an II (3 août 1794) (XV-629). Il écrit encore de Namur le 18 thermidor an II (5 août 1794) (XV-683).

À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Delbrel, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-361). Il ne remplit pas cette mission.

LEYRIS Augustin Jacques (1762-1840)

Représentant du Gard (Montagne).

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Bonnet, Fabre et Projean, par décrets du 12 et du 30 avril 1793 (III-215 et 533-544). Rappel par décret du 6 juillet 1793 (V-191), mais il est finalement maintenu à cette armée le 19 juillet (V-300-302). Rappel par décret du 3 septembre 1793 (VI-254). Il écrit de Nîmes le 4 octobre 1793 (VII-224-225).

2/ Dans le Morbihan et départements voisins, avec Thibaudeau (remplacé, le 25, par Bouret), par décret du 22 fructidor an II (8 septembre 1794) (XVI-586). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 fructidor an II (12 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Dinan le 5 nivôse an III (25 décembre 1794) (XIX-92-93). Il rentre à Paris le 27 nivôse an III (16 janvier 1795) (*Compte rendu* de Leyris, an III, BNF Le³⁹ 231).

LINDET Jean Baptiste Robert (1746-1825)

Représentant de l'Eure (Montagne).

1/ À Lyon (Rhône-et-Loire), par décret du 3 juin 1793 (IV-432). Rappel par décret du 17 juin 1793 (IV-590). Il rentre à Paris le 19 ou le 20 juin 1793 (*Compte rendu* de Lindet, an III, BNF Le³⁹ 124). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 585 livres pour frais de mission le 11 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

2/ Dans l'Eure, avec Du Roy, par décret du 9 juillet 1793 (V-218). Pouvoirs étendus au Calvados et départements voisins, par décret du 18 juillet 1793 qui leur adjoint Bonnet de Meautry (V-290). Ils sont attachés à l'armée des côtes de Cherbourg par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par lettre du Comité de salut public du 19 octobre 1793 (VII-502). Rappel par décret du 5 brumaire an II (26 octobre 1793) (VIII-23). Il écrit encore de Caen le 11 brumaire an II (1^{er} novembre 1793) (Sup.II-227). Il rentre à Paris le 14 ou le 15 brumaire an II (4 ou 5 novembre 1793) (*Compte rendu, op.cit.*).

LION Pierre Joseph (1737- ?)

Suppléant de la Guadeloupe à la Convention, il siège à partir d'octobre 1793.

1/ En Charente-Inférieure et Ile-et-Vilaine, par décret du 2 fructidor an II (19 août 1794) (XVI-212). Il reçoit, le même jour, du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Il rentre à Paris le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794) (*Compte rendu* de Lion, an III, BNF Le³⁹ 179). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.085 livres pour solde de ses frais de mission le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

LOFFICIAL Louis Prosper (1751-1815)

Représentant des Deux-Sèvres (Plaine).

1/ Dans les départements de l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, avec Chaillon, Delaunay, Gaudin, Menuau et Morisson, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 15 frimaire an III (5 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit de Parthenay le 15 messidor an III (3 juillet 1795) que sa mission est finie (XXV-117-120). Il rentre à Paris le 1^{er} thermidor an III (19 juillet 1795) (*Compte rendu* de Lofficial, an IV, BNF Le³⁹ 357) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.975 livres pour frais de mission le 17 thermidor an III (4 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

LOISEAU Jean Francois (1751-1809)

Représentant d'Eure-et-Loir (Montagne).

1/ En Seine-et-Oise, chargé d'inspecter la papeterie d'Essones par arrêté du Comité des assignats et monnaies du 28 vendémiaire an II (19 octobre 1793) (*Compte rendu* de Loiseau, an III, BNF Le³⁹ 321). Il s'y trouve encore le 10 brumaire an II (31 octobre 1793) (VIII-147-148).

2/ À Fontainebleau (Seine-et-Marne), chargé d'inspecter le dépôt des chevaux par arrêtés du Comité de surveillance et examen des marchés du 15 frimaire an II (5 décembre 1793), 5 et 17 nivôse an II (25 décembre 1793 et 6 janvier 1794) (*Compte rendu, op. cit.*). Il s'y trouve le 12 nivôse an II (1^{er} janvier 1794) (X-28-29). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 840 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il renouvelle cette mission par un arrêté du même comité du 22 ventôse an II (12 mars 1794) (*Compte rendu, op. cit.*). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.000 livres pour frais de mission le 25 ventôse an II (15 mars 1794), puis à nouveau 283 livres le 29 germinal an II (18 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

3/ Dans les départements autour de Paris (il agit notamment en Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et Eure-et-Loir, Aisne), avec Roux, par arrêté du Comité de salut public du 1^{er} brumaire an III (22 octobre 1794), pour les subsistances (XVII-561). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 2 brumaire an III (23 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission confirmée par décret du 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (XVIII-489-490). Il achève cette mission, mais elle est prolongée par décret du 27 ventôse an III (17 mars 1795) (XXI-129-130). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il est de retour à Paris au plus tard le 22 prairial an III (10 juin 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

LOMBARD-LACHAUX Pierre (1744-1807)

Représentant du Loiret (Plaine).

1/ Dans l'Aude et la Haute-Garonne, avec Mailhe, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit encore, avec Mailhe, de Toulouse, le 16 mai 1793 (Sup.I-252). Il n'est pas encore rentré à Paris le 28 mai 1793 (A.P., LXV-539).

LOUCHET Louis (1755-1813)

Représentant de l'Aveyron (Montagne).

1/ En Seine-Inférieure et départements voisins, avec Legendre (Delacroix leur est adjoint le 29 août), par décret du 15 août 1793, pour les subsistances (VI-1). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 9.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore de Dieppe le 20 brumaire an II (10 novembre 1793) (VIII-326-328). Par ailleurs, il écrit de Rouen avec Delacroix et Legendre (alors tous deux chargés du gouvernement révolutionnaire) le 16 nivôse an II (5 janvier 1794) (X-72-73). Ils rentrent à Paris au début de pluviôse an II (fin janvier 1794) (*Compte rendu* de Louchet et Legendre, an III, BNF Le³⁹ 180). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 396 livres pour frais de mission le 15 fructidor an III (1^{er} septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

LOUIS Jean Antoine (1742-1796)

Représentant du Bas-Rhin (Montagne).

1/ Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, avec Pflieger, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils passent directement à la mission suivante (mais ils écrivent encore de Strasbourg, comme représentants dans ces deux départements, le 24 mai 1793 (Sup.I-272)).

2/ À l'armée du Rhin, avec Du Roy, Ferry, Haussmann, Laurent, Merlin de Thionville, Pflieger, Reubell, Ritter et Ruamps, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Strasbourg le 18 août 1793 (VI-23).

3/ Chargé par le Comité de la guerre d'inspecter les dépôts de remonte des départements « de Paris et environnants », avec Bernard-Saint-Affrique (frimaire-pluviôse an III). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Ils parcourent huit départements (*Compte rendu* de Louis du Bas-Rhin et Bernard-Saint-Affrique, an III, BNF Le³⁹ 248).

LOYSEL Pierre (1751-1813)

Représentant de l'Aisne (Plaine).

1/ En Moselle, par décret du 27 vendémiaire an III (18 octobre 1794), pour épurer les comités révolutionnaires (XVII-505). Il écrit encore le 21 frimaire an III (11 décembre 1794) (XVIII-635).

Il semble avoir rempli d'autres missions, plus secondaires, car il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour remboursement de frais de mission (qu'il a avancés) le 16 prairial an III (4 juin 1795). Le texte précise : « *pour frais des diverses missions dont il a été chargé* » (AN, D* XXXV^c 9). Il reçoit à nouveau 2.725 livres le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) pour une mission à la papeterie de Buges avec Moreau (AN, D* XXXV^c 9).

LOZEAU Paul Augustin (1758-1798)

Représentant de Charente-Inférieure (Plaine).

1/ Dans le Calvados, par décret du 17 ventôse an III (7 mars 1795) (XX-716). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 18 ventôse an III (8 mars 1795), puis à nouveau 3.000 livres le 28 ventôse an III (18 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 12 prairial an III (31 mai 1795) qui nomme Porcher à sa place (XXIII-742). Il écrit encore de Caen le 16 prairial an III (4 juin 1795) (XXIV-46-47) et est de retour à Paris le 20 prairial an III (8 juin 1795) (*Compte rendu* de Lozeau, an III, BNF Le³⁹ 292-293). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 3.004 livres pour solde de ses frais de mission le 16 messidor an III (4 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

2/ Dans l'Aisne, pour réprimer des troubles, par arrêté du Comité de salut public du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-377).

LUDOT Antoine Nicolas (1761-1830)

Suppléant de l'Aube à la Convention, il siège à partir d'août 1793.

1/ Aux ports de Dunkerque (Nord), Calais (Pas-de-Calais), Dieppe et Le Havre (Seine-Inférieure), par décret du 22 brumaire an III (12 novembre 1794) (XVIII-91). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de salut public lui écrit encore le 22 germinal an III (11 avril 1795) (XXI-818). Il reçoit à nouveau 12.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

MAIGNET Étienne Christophe (1758-1834)

Représentant du Puy-de-Dôme (Montagne).

1/ À l'armée de la Moselle, avec Levasseur, Montaut et Soubrany, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793, puis à nouveau 1.500 livres le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 6 juillet 1793 (V-192). Il écrit encore de Metz le 27 juillet 1793 (Sup.I-461). Il est rentré à Paris à la fin de juillet (III-541 ; *Compte rendu* de Maignet, an III, BNF Le³⁹ 181).

2/ À l'armée des Alpes et dans le Rhône-et-Loire, avec Couthon et Châteauneuf-Randon, par décret du 21 août 1793 (VI-48). Couthon et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 36.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il quitte Lyon au début de brumaire an II (fin octobre 1793) (VIII-39). Rappel par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-121). Il rentre à Paris au milieu de frimaire an II (début décembre 1793) (*Compte rendu, op. cit.*).

3/ Dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus à l'Ardèche, par arrêté du Comité de salut public du 2 messidor an II (20 juin 1794) (XIV-413). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77), par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342), puis par lettre du Comité de salut public du 27 fructidor an II (13 septembre 1794) (XVI-664). Il rentre à Paris à la fin de vendémiaire an III (mi-octobre 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

MAILHE Jean (1750-1834)

Représentant de Haute-Garonne (Plaine).

1/ Dans l'Aude et la Haute-Garonne, avec Lombard-Lachaux, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit encore de Toulouse le 21 mai 1793 (IV-274). Il n'est pas encore rentré à Paris le 17 juin 1793 (*A.P.*, LXVI-643).

2/ En Côte-d'Or, par décret du 2 pluviôse an III (21 janvier 1795) (XIX-600). Pouvoirs étendus à l'Yonne, par décret du 15 germinal an III (4 avril 1795) (XXI-514). Il écrit encore de Tonnerre le 21 prairial an III (9 juin 1795) (XXIV-203-204). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613).

MAISSE Marius Félix (1756-1806)

Représentant des Basses-Alpes (Gironde).

1/ À l'armée d'Italie, avec Chiappe, Peyre et Réal, par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613-614). Le Comité de salut public leur écrit encore à Nice le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (XXVIII-363).

MALHES Jean Pierre (1748-1829)

Suppléant du Cantal à la Convention, il siège à partir de janvier 1793 (Plaine).

1/ En Lozère et dans les départements voisins, avec Châteauneuf-Randon, par décret du 3 juin 1793 (IV-432-433). Ils écrivent encore de Marvejols le 19 juillet 1793 (V-307-308).

MALLARMÉ François René Auguste (1755-1831)

Représentant de la Meurthe (Montagne).

1/ Dans la Meurthe, les Vosges et la Haute-Saône, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Dès le 13 septembre, il apparaît également comme représentant à l'armée du Rhin (VI-474). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 7 brumaire an II (28 octobre 1793) (VIII-74) et décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit encore de Pont-à-Mousson le 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (IX-72-73). Il est de retour à Paris le 30 frimaire an II (20 décembre 1793) (*Compte rendu* de Mallarmé, an III, BNF Le³⁹ 240).

2/ Dans la Meuse et la Moselle, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 26 floréal an II (15 mai 1794) (XIII-535-536). Il écrit de Faulquemont le 9 prairial an II (28 mai 1794) qu'il va rentrer à Paris (XIII-804-805). Il est de retour à Paris le 13 prairial an II (1^{er} juin 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

3/ Dans la Haute-Garonne et le Gers, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255-257). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 12 fructidor an II (29 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 27 vendémiaire an III (18 octobre 1794) (XVII-505). Bouillierot est désigné pour les mêmes départements le 2 brumaire an III (23 octobre 1794) (XVII-584). Mallarmé quitte Toulouse pour Paris le 8 brumaire an III (29 octobre 1794). Un décret du 16 brumaire an III (6 novembre 1794) le renvoie auprès de Bouillierot et élargit leurs pouvoirs au Tarn (XVII-822). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 26 nivôse an III (15 janvier 1795) qui le remplace par Collombel (P.) (XIX-501). Ils écrivent de

Toulouse le 30 nivôse an III (19 janvier 1795) (XIX-574). Le Comité de salut public leur écrit encore à Toulouse le 18 pluviôse an III (6 février 1795) (XX-106), mais à cette date Collombel (P.) est déjà sur place (XX-47).

MARIETTE Jacques Christophe Luc (1760-1821)

Représentant de Seine-Inférieure (Plaine).

1/ Dans l'Orne, avec Duval, Lesage et Plet-Beauprey, par décret du 11 avril 1793 (III-195). Mission confirmée par décret du 30 avril 1793 (III-541) et pouvoirs étendus aux départements voisins, dont le Loiret (III-515). Ils écrivent encore d'Orléans le 8 mai 1793 (IV-61). Rappel par décret du 2 juin 1793 (A.P., LXV-704). Il n'est pas encore rentré à Paris le 17 juin 1793 (A.P., LXVI-644).

2/ Aux ports de Méditerranée, par décret du 22 brumaire an III (12 novembre 1794) (XVIII-91-92). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 29 brumaire an III (19 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus aux Bouches-du-Rhône et au Var, par décret du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795), pour qu'il agisse avec Cadroy et Chambon (XIX-693-694). Il quitte Marseille au milieu de floréal an III (fin avril 1795) (XXII-556) et est à Paris au début de prairial an III (mi-mai 1795) (XXIII-419). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 8.822 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

MARRAGON Jean Baptiste (1741-1829)

Représentant de l'Aude (Plaine).

1/ Au Havre (Seine-Inférieure), par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588).

MASSIEU Jean Baptiste (1743-1818)

Représentant de l'Oise (Montagne).

1/ À l'armée des Ardennes, avec Calès et Perrin, par décret du 17 juin 1793, pour remplacer Deville, Hentz et Laporte (IV-589). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 19 octobre 1793 qui nomme à leur place Bo, Coupé et Hentz (VII-502). Il rentre à Paris au début de novembre 1793 (VIII-257 et 295).

2/ Renvoyé à l'armée des Ardennes, par décret du 25 brumaire an II (15 novembre 1793) (VIII-434), car Coupé, malade, est rentré à Paris (Sup.II-219). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681) et lettre du Comité de salut public du 6 floréal an II (25 avril 1794) (XIII-56). Il écrit encore de Mézières le 2 messidor an II (20 juin 1794) (Sup.III-253).

MATHIEU Jean Baptiste Charles (1763-1833)

Représentant de l'Oise (Plaine).

1/ À Orléans (Loiret), avec Bourbotte, par décret du 18 mars 1793, pour enquêter sur l'attentat contre Léonard Bourdon (II-390-391). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 19 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils n'y restent que quelques jours et rentrent à Paris le 24 mars 1793 (II-392).

2/ En Gironde et Lot-et-Garonne, avec Treilhard, par décret du 17 juin 1793 (IV-590). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 18 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 20 juillet 1793 (V-311). Ils écrivent d'Uzerche, le 30 juillet 1793, qu'ils sont en route pour Paris (V-425-427). Ils rentrent à Paris le 7 août 1793 (*Compte rendu* de Treilhard et Mathieu, an III, BNF Lc³⁹ 235).

3/ Aux armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg, et dans les départements de leurs arrondissements, avec Bodin et Guezno, par décret du 28 prairial an III (16 juin 1795) (XXIV-405-406). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission le 27 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Une instruction du Comité de salut public du 2 messidor an III (20 juin 1795) lui confie plus particulièrement celle des côtes de Brest (XXIV-544-554). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Le Comité de salut public lui écrit encore le 1^{er} brumaire an IV (23 octobre 1795) (XXVIII-650). Il rentre à Paris au début de brumaire, repart et rentre le 5 frimaire an IV (26 novembre 1795) (*Compte rendu* de Mathieu, an IV, BNF Le³⁹ 367).

MAUDUYT Francois Pierre Ange (1760-1835)

Représentant de Seine-et-Marne (Plaine).

1/ Dans l'Oise et la Seine-et-Marne, avec Lakanal, puis Isoré, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent de Beauvais le 21 avril 1793 qu'ils vont rentrer à Paris (III-373-374). Ils sont encore à Beauvais le 22 avril 1793 (III-390). Fin officielle de la mission par décret du 30 avril 1793 (III-533).

MAULDE Pierre Jacques (1758-1811)

Suppléant de Charente à la Convention, il siège dès le début (Plaine).

1/ Adjoint aux représentants en Charente (aucun décret ou arrêté retrouvés), à sa demande (début mai 1793). Il s'y trouve encore fin juillet 1793 (AN, AF II 218 plaq. 1879 pièce 37).

MAURE Nicolas Sylvestre (1743-1795)

Représentant de l'Yonne (Montagne).

Il ne semble pas avoir participé à la mission du 9 mars 1793, contrairement aux assertions d'Aulard.

1/ En Seine-et-Marne et Loiret, avec Du Bouchet, par décret du 18 juillet 1793, pour les subsistances (V-294-295). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il passe quelques jours à Paris début septembre (A. Aulard, *La Société des Jacobins*, V-392 et sq). Il passe directement à la mission suivante.

2/ Le Comité de salut public l'invite, par lettre du 22 octobre 1793, à achever la mission d'Ichon chargé à Auxerre de la levée des chevaux (Aube, Cher, Côte-d'Or, Indre, Loiret, Nièvre, Yonne) (VII-568) ; mais il agit déjà dans l'Yonne (depuis le 16 septembre d'après son *compte rendu*) et écrit d'Auxerre dès le 24 septembre 1793 (VII-48-50) ! Il passe directement à la mission suivante.

3/ En Seine-et-Marne et Yonne, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 pluviôse an II (4 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus à Troyes (Aube) par lettre du Comité de salut public du 19 messidor an II (7 juillet 1794) (XIV-785). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). La Convention nationale l'envoie officiellement pour quinze jours dans l'Aube (où il agit déjà depuis plusieurs semaines (XV-521)), par décret du 5 fructidor an II (22 août 1794) (XVI-272). Il écrit d'Auxerre le 5^e sans-culottide an II (21 septembre 1794) que sa mission est achevée et qu'il rentre à Paris (Sup.III-436). Il est à Paris au plus tard le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) (*Compte rendu* de Maure, an III, BNF Le³⁹ 184).

MAZADE-PERCIN Julien Bernard Dorothée (1756-1823)

Représentant de Haute-Garonne (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Carra, Choudieu, Garnier de Saintes, Goupilleau de Fontenay et Trullard, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 22 juin 1793 (V-49). Il écrit de La Rochelle, avec Garnier, le 6 juillet 1793, qu'ils obéissent à ce rappel et rentrent à Paris (V-197-199).

2/ Dans la Moselle et la Meurthe, par décret du 12 pluviôse an III (31 janvier 1795) (XIX-786). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 16 pluviôse an III (4 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Bitche le 21 floréal an III (10 mai 1795) (XXIII-31).

MÉAULLE Jean Nicolas (1757-1826)

Représentant de Loire-Inférieure (Montagne).

À l'armée du Nord, par décret du 20 juin 1793, pour remplacer Duquesnoy malade (V--27). Il n'y va pas, car sa destination est changée le 24 juin.

1/ Dans les départements du Centre et de l'Ouest, avec Esnüe-Lavallée, Fouché et Philippeaux, par décret du 24 juin 1793, pour lever des citoyens contre les rebelles de Vendée (V-70). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il parcourt la Seine-et-Marne, l'Yonne, la Saône-et-Loire, le Puy-de-Dôme et la Creuse (Sup.I-431). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des côtes de Brest, avec Ruelle (et en théorie Garnier de Saintes), par décret du 1^{er} août 1793 (V-444). Il écrit encore de Rennes le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (VIII-258). Il rentre à Paris le 1^{er} frimaire an II (21 novembre 1793) (*Compte rendu de Méaulle*, an III, BNF Le³⁹ 185).

Chargé d'une mission à Cherbourg le 18 frimaire an II (8 décembre 1793), il est remplacé par Bouret (IX-255 et 282).

3/ Dans le Rhône et la Loire, avec Fouché et Laporte, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 3 floréal an II (22 avril 1794) qui lui confie la mission suivante avant qu'il ne rentre à Paris (XII-750).

4/ Dans l'Ain, par arrêté du Comité de salut public du 3 floréal an II (22 avril 1794) (XII-750). Il écrit de Commune-Affranchie le 11 floréal an II (30 avril 1794) que Dupuy (qui le remplace) vient d'arriver et qu'il va partir pour l'Ain (XIII-163-166). Il écrit de Bourg-Régénére le 13 floréal an II (2 mai 1794) (XIII-229-230). Il écrit encore de Gex le 14 thermidor an II (1^{er} août 1794) (XV-595-596). Il passe directement à la mission suivante.

5/ Dans la Drôme, l'Ardèche et la Lozère, par arrêté du Comité de salut public du 13 thermidor an II (31 juillet 1794) (XV-547-548). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit, de Valence, le 8 fructidor an II (25 août 1794), qu'il s'apprête à regagner Paris et il précise qu'il n'a pu se rendre que dans la Drôme (XVI-356-357). Il rentre à Paris le 16 fructidor an II (2 septembre 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

MEILLAN Arnaud Jean (1748-1809)

Représentant des Basses-Pyrénées (Gironde).

1/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 1^{er} floréal an III (20 avril 1795) (XXII-274). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an III (22 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit encore de Bayonne le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (XXVIII-676).

MENUAU Henri (1748-?)

Suppléant du Maine-et-Loire à la Convention, il siège à partir de septembre 1793.

1/ Dans les départements de l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, avec Chaillon, Delaunay, Gaudin, Lofficial et Morisson, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus aux Deux-Sèvres, par décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) (XIX-259). Il reçoit à nouveau 30.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.901 livres pour frais de mission le 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

MERLIN (DE DOUAI) Philippe Antoine (1754-1838)

Représentant du Nord (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de Brest, avec Alquier (puis Cavaignac), Gillet et Sevestre, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il se démet de cette mission le 15 juillet 1793, écrit encore d'Ancenis le 23 juillet 1793, est à Paris au plus tard le 5 août 1793 (V-348 et Sup.II-19).

2/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, par décret du 17 prairial an III (5 juin 1795), pour agir conjointement avec Delamarre déjà sur place (XXIV-70-71). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore d'Inchy le 13 messidor an III (1^{er} juillet 1795) (XXV-48-49). Il est à Paris au plus tard le 17 messidor an III (5 juillet 1795) (XXV-173). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement complémentaire de 1.150 livres pour frais de mission le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

MERLIN (DE THIONVILLE) Antoine Christophe (1762-1833)

Représentant de Moselle (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin (où il est déjà, à Mayence), par décrets du 12 avril 1793 (III-213) et du 30 avril 1793, avec Du Roy, Ferry, Haussmann, Laurent, Louis, Pflieger, Reubell, Ritter et Ruamps (III-533-544). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il rentre à Paris le 4 août 1793 (J.-R. Suratteau, *Jean-François Reubell*, 1995, p.148).

2/ Chargé, avec Reubell, de conduire l'armée sortie de Mayence contre les rebelles de Vendée, par décret du 17 août 1793 (VI-14). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappelé par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Il est à Paris au plus tard le 23 octobre 1793 (Sup.II-191).

3/ Aux armées du Rhin et de la Moselle, par décret du 6 brumaire an III (27 octobre 1794) (XVII-645). Il reçoit, le jour même, du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par lettre du Comité de salut public du 28 pluviôse an III (16 février 1795) (XX-323).

4/ À l'armée de Rhin et Moselle, par décret du 23 germinal an III (12 avril 1795) (XXII-13). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Oberingelheim le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) (Sup.IV-293).

MERLINO Jean Marie François (1737-1805)

Représentant de l'Ain (Montagne).

1/ Dans l'Ain et l'Isère, avec Amar, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils reviennent à Paris le 25 mai 1793 (II-307 ; *Compte rendu* d'Amar et Merlino, an III, BNF Le³⁹ 139).

MEYNARD François (1756-1828)

Représentant de Dordogne (Plaine).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, pour remplacer Joubert, chargé des pays conquis entre Meuse et Rhin, par décret du 27 germinal an III (16 avril 1795) (XXII-156-157). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 8 floréal an III (27 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore d'Aix-la-Chapelle le 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) (XXVIII-639-640).

MICHAUD Jean Baptiste (1759-1819)

Représentant du Doubs (Montagne).

1/ Dans le Doubs et la Haute-Saône, avec Siblot, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils reviennent à Paris le 11 mai 1793 (II-306 ; *Compte rendu* de Michaud et Siblot, an III, BNF Le³⁹ 186).

2/ À Marly et Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), pour la liste civile, par décret du 12 juillet 1793. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 31 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il rentre à Paris le 27 septembre 1793 (*Compte rendu*, *op.cit.*).

3/ Dans le Cher et l'Indre, pour remplacer Legendre (de la Nièvre) afin d'organiser le gouvernement révolutionnaire (arrêté non retrouvé. Lettre du Comité de salut public du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) (X-360)). Il écrit encore de Châteauroux le 13 floréal an II (2 mai 1794) (XIII-222). Il rentre à Paris le 19 prairial an II (7 juin 1794) (*Compte rendu* de Michaud, an III, BNF Le³⁹ 187).

4/ Dans la Meurthe, par décret ou arrêté (non retrouvés) antérieur au 14 thermidor an II (1^{er} août 1794), jour où il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8 ; et XVI-133-135). Pouvoirs étendus au département des Vosges, par décret du 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) (XVII-243). Il rentre à Paris le 10 frimaire an III (30 novembre 1794) (*Compte rendu* de Michaud, an III, BNF Le³⁹ 187).

MICHEL Guillaume (1736-1811)

Représentant du Morbihan (Plaine).

1/ Dans le Morbihan et le Finistère, par décret du 15 floréal an III (4 mai 1795), pour raviver la pêche (XXII-667). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore le 7 thermidor an III (25 juillet 1795) (XXV-681). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.430 livres pour solde de ses frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

MICHEL Pierre (1755-1838)

Représentant de la Meurthe (Plaine).

1/ Dans la principauté de Salm lors de son rattachement aux Vosges, avec Couthon et Goupilleau (de Montaigu), par décret des 2 et 3 mars 1793 (II-246-247). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils sont rentrés à Paris au plus tard le 1^{er} mai 1793 (II-246-247 ; *Compte rendu* de Goupilleau et Michel, an III, BNF Le³⁹ 126).

MILHAUD Edouard Jean Baptiste (1766-1833)

Représentant du Cantal (Montagne).

1/ À l'armée des Ardennes, avec Deville, Hentz et Laporte, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 17 juin 1793 (IV-589). Il écrit, avec Deville, de Villy, le 21 juin 1793, qu'ils ont reçu ce décret et vont rentrer à Paris (V-37).

2/ À l'armée du Rhin, avec Borie, Merlin de Thionville, Montaut, Reubell et Ruamps, par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Borie et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit encore, avec Guyardin, de Strasbourg, le 17 brumaire an II (7 novembre 1793) (VIII-286).

3/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Soubrany, par arrêté du Comité de salut public du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (IX-514) et décret du 2 nivôse an II (22 décembre 1793) (IX-585-586). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit, de Perpignan, le 19 fructidor an II (5 septembre 1794), qu'il a reçu ce décret et va partir pour Paris (XVI-540).

MIRANDE Nicolas (1746-1815)

Suppléant du Cantal à la Convention. Il siège à partir d'octobre 1793.

1/ Chargé d'inspecter les relais de poste, avec Bion, Dautriche et Estadens, par décret du 26 germinal an III (15 avril 1795) (XXII-110). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il part le 8 floréal an III (27 avril 1795). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il rentre à Paris le 20 messidor an III (8 juillet 1795) (*Compte rendu* de Mirande, an III, BNF Le³⁹ 422). Il est chargé de la quatrième division : Seine-et-Marne, Loiret, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Eure-et-Loir, Morbihan, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Sarthe, Loir-et-Cher, Yonne, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre-et-Loire, Indre, Cher, Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Dordogne, Corrèze, Lot.

MOLTEDO Jean André Antoine (1751-1829)

Représentant de Corse (Plaine).

1/ À Toulon (Var), par arrêté du Comité de salut public du 4 nivôse an II (24 décembre 1793), pour préparer l'envoi de secours aux représentants envoyés en Corse (IX-624). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par lettre du Comité de salut public du 14 messidor an II (2 juillet 1794) (XIV-660). Il rentre à Paris à la fin de thermidor an II (mi-août 1794) (*Compte rendu* de Moltedo, an III, BNF Le³⁹ 117). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.000 livres pour solde de ses frais de mission le 16 pluviôse an III (4 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8).

MONESTIER (DU PUY-DE-DÔME) Jean Baptiste Benoît (1745-1820)

Représentant du Puy-de-Dôme (Montagne).

1/ Dans la Creuse et le Puy-de-Dôme, avec Petitjean, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 8).

6). Ils écrivent encore de Clermont le 29 avril 1793 (III-528). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.222 livres pour frais complémentaires de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

2/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, avec Leflot, par décret du 20 juin 1793 (V-27). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 22 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il reste néanmoins dans les départements environnants, est coopté par ses collègues en mission pour agir auprès de l'armée (lors d'une réunion à Agen le 18 septembre 1793) et demande, avec Pinet, le 13 frimaire an II (3 décembre 1793) à recevoir officiellement des pouvoirs de la Convention (IX-142-143). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans les Hautes et Basses-Pyrénées, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Un *État des représentants (...)*, dressé par le Comité de salut public pour la décade du 20 au 30 prairial an II indique : « *rappelé plusieurs fois, il y a une nouvelle lettre de rappel à la signature* » (AN, AF II 402 plaq. 3266). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 7 messidor an II (25 juin 1794) (XIV-521). Il écrit de Pau le 16 messidor an II (4 juillet 1794) qu'il a reçu ce rappel et va rentrer à Paris (XIV-725-726).

MONESTIER (DE LA LOZÈRE) Pierre Laurent (1755-1796)

Représentant de Lozère (Montagne).

1/ Dans les Landes et le Lot-et-Garonne, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681) et par lettre du Comité de salut public du 4 prairial an II (23 mai 1794) (XIII-700-701). Il écrit d'Auch le 21 prairial an II (9 juin 1794) qu'il rentre à la fin de ce mois (XIV-236-237), mais il ne rentre à Paris que le 19 messidor an II (7 juillet 1794) (*Compte rendu* de Monestier, an IV, BNF Le³⁹ 331).

2/ Dans les Landes, les Hautes et Basses-Pyrénées, par arrêté du Comité de salut public du 25 thermidor an II (12 août 1794) (XVI-44). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 27 thermidor an II (14 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Bayonne le 29 pluviôse an III (17 février 1795) (XX-359). Un décret du 6 ventôse an III (24 février 1795) considère sa mission achevée et lui accorde un congé de quatre décades (XX-508). Mais un décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) le rappelle, car il se trouve toujours en Lozère (XXVI-121). Il rentre à Paris le 30 thermidor an III (17 août 1795) (*Compte rendu, op. cit.*). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.102 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

MONTAUT Louis Marie Bon (1754-1842)

Représentant du Gers (Montagne).

1/ À l'armée de la Moselle, avec Le Vasseur, Maignet et Soubrany, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 avril 1793, puis à nouveau 2.000 livres le 18 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 qui le nomme à l'armée du Rhin, mais il ne s'y rend pas (V-300-302). Il écrit encore, du quartier général de l'armée de la Moselle, avec Soubrany, le 30 juillet 1793 (V-428-429). Il rentre à Paris le 7 ou le 8 août 1793 (*Compte rendu* de Montaut, an III, BNF Le³⁹ 182). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 898 livres pour solde de ses frais de mission le 13 pluviôse an II (1^{er} février 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

Envoyé à Lyon par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793), il ne remplit pas non plus cette mission (VIII-120-121).

MORISSON Charles François Gabriel (1751-1817)

Représentant de Vendée (Plaine).

1/ En Seine-et-Marne, avec Godefroy, pour surveiller une papeterie (ni arrêté, ni décret retrouvés ; lettre du 25 frimaire an II (15 décembre 1793) (IX-422)). Il est remplacé dès nivôse an II (janvier 1794) (lettre du 21 nivôse an II (10 janvier 1794) (X-168)). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 100 livres pour frais de mission le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans les départements de l'arrondissement de l'armée de l'Ouest, avec Chaillon, Delaunay, Gaudin, Lofficial et Menuau, par décret du 12 frimaire an III (2 décembre 1794) (XVIII-477-478). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore, avec Dornier, de Cholet, le 27 germinal an III (16 avril 1795) (XXII-166).

MUSSET Joseph Mathurin (1749-1831)

Représentant de Vendée (Montagne).

1/ En Seine-et-Oise, avec Delacroix, par décrets du 10 juin 1793 (*A.P.*, LXVI-245-250) et du 30 juin 1793 (*A.P.*, LXVII-674), pour la liste civile. Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.500 livres pour frais de mission le 30 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs étendus par décret du 16 septembre 1793 (VI-514). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226). Un arrêté du Comité de salut public du 8 frimaire an II (28 novembre 1793) les autorise à rester dans ce département jusqu'à ce qu'ils aient achevé l'épuration des autorités constituées (IX-21). Rappel par lettre du Comité de salut public du 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) (X-360). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.147 livres pour frais de mission complémentaires le 25 ventôse an II (15 mars 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans le Puy-de-Dôme, le Cantal et la Corrèze, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-361). Il obtient un passeport du Comité de salut public (ainsi que son épouse) le 11 fructidor an II (28 août 1794) (AN, AF II* 234) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 13 fructidor an II (30 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus à la Nièvre, par décret du 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) (XVII-243). Il écrit le 30 brumaire an III (20 novembre 1794) qu'il va rentrer à Paris (XVIII-266-267). Malade, il ne rentre à Paris que le 16 nivôse an III (5 janvier 1795) (*Compte rendu* de Musset, an III, BNF Le³⁹ 137).

3/ Dans les départements environnant Paris, par décret du 4 germinal an III (24 mars 1795) (XXI-283). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il agit surtout dans l'Oise. Il est de retour à Paris le 5 messidor an III (23 juin 1795) (*Compte rendu* de Musset, an III, BNF Le³⁹ 288). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 5.000 livres pour solde de ses frais de mission le 16 messidor an III (4 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

4/ Dans l'Aveyron, par décret du 29 messidor an III (17 juillet 1795) (XXV-495). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 35.000 livres pour frais de mission le 2 thermidor an III (20 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit de Villefranche-d'Aveyron le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) que sa mission s'achève le 29 et qu'il partira alors pour Paris (XXVIII-535-536).

NEVEU Étienne (1755-1830)

Suppléant des Basses-Pyrénées à la Convention, il siège dès le début (Plaine).

1/ Dans les Hautes et Basses-Pyrénées, avec Ysabeau, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit, de Saint-Jean-Pied-de-Port, le 23 juin 1793, qu'il reste provisoirement, à l'invitation de Féraud, représentant en mission à l'armée des Pyrénées Occidentales (V-61). Ils écrivent encore, du même lieu, le 28 juillet 1793 (Sup.I-463).

2/ À l'armée du Rhin, avec Féraud, par décret du 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (XVI-513). Rappel par décret du 30 ventôse an III (20 mars 1795) qui nomme à leur place Rivaud (XXI-218). Il écrit encore, de Trèves, le 10 germinal an III (30 mars 1795) (XXI-715). Il rentre à Paris le 24 germinal an III (13 avril 1795) (*Compte rendu* de Neveu, an IV, BNF Le³⁹ 341).

NIOCHE Pierre Claude (1751-1828)

Représentant d'Indre-et-Loire (Montagne).

1/ À l'armée des Alpes, avec Albitte, Dubois-Crancé et Gauthier, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit, avec Gauthier, de Grenoble, le 3 juin 1793, qu'il va se rendre à Paris pour rendre compte de la situation à Lyon (IV-438-440). Il fait son rapport au Comité de salut public le 15 juin 1793 (IV-571), reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 1.500 livres pour frais de mission complémentaires le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6), puis retourne à cette armée où il se trouve au plus tard le 16 juillet 1793 (V-276-279). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-301). Il écrit encore de Nîmes le 6 octobre 1793 (VII-272). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 1.176 livres pour solde de ses frais de mission le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans l'Indre-et-Loire et les districts voisins de l'Indre, la Vienne, la Mayenne, le Cher, le Loir-et-Cher, par arrêté du Comité de salut public du 22 prairial an II (10 juin 1794), pour l'extraction du salpêtre (XIV-242-243).

NIOU Joseph (1749-1823)

Représentant de Charente-Inférieure (Montagne).

1/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, avec Billaud-Varenne, par décret du 1^{er} août 1793, pour prendre des mesures de sûreté générale (V-443). Ils écrivent le 26 août 1793 que leur mission est terminée et qu'ils rentrent à Paris (VI-119). Ils sont à Paris le 27 août 1793 (*Copie de l'état de dépense* de Niou et Billaud-Varenne, an III, BNF Le³⁹ 272).

2/ À l'armée du Rhin, par décret du 29 août 1793 (VI-170). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 3 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201).

En Seine-et-Oise, par arrêté du Comité de salut public du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794), pour faire couper des arbres destinés à la marine (X-437). Il refuse cette mission (X-467-468).

3/ Chargé d'accélérer l'armement des navires dans les ports de Lorient, Nantes, Rochefort, Bordeaux, Bayonne et Toulon, par arrêté du Comité de salut public du 6 thermidor an II (24 juillet 1794) (XV-401). Un passeport lui est attribué le 19 thermidor an II (6 août 1794) par le Comité de salut public qui lui donne la compagnie d'un secrétaire, d'un courrier et d'un dessinateur (AN, AF II* 234). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 21 thermidor an II (8 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission confirmée par décret du 23 fructidor an II (9 septembre 1794) (XVI-601). Il passe directement à la mission suivante.

4/ À l'armée navale de Méditerranée, pour remplacer Letourneur, par décret du 25 germinal an III (14 avril 1795), tout en restant théoriquement chargé des ports de l'Océan (XXII-75). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit encore de Toulon le 27 vendémiaire an IV (19 octobre 1795) (XXVIII-569-570).

OUDOT Charles Francois (1755-1841)

Représentant de Côte-d'Or (Montagne).

1/ À l'armée des côtes de Cherbourg pour se charger du Calvados, où il est adjoint à Lindet, par décret du 3 septembre 1793 (VI-255). Rappel par lettre du Comité de salut public du 19 octobre 1793 (VII-502-503) et par décret du 5 brumaire an II (26 octobre 1793) (VIII-23). Le Comité de salut public écrit, le 10 brumaire an II (31 octobre 1793), à Lindet qu'Oudot devrait rester quelques jours pour donner des renseignements à Laplanche qui les remplace (VIII-147). Il rentre à Paris vers le 20 brumaire an II (10 novembre 1793) (*Compte rendu* d'Oudot, an III, BNF Le³⁹ 138).

PAGANEL Pierre (1745-1826)

Représentant du Lot-et-Garonne (Plaine).

1/ En Gironde et dans le Lot-et-Garonne, avec Garrau, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit d'Agen, le 12 mai 1793, qu'il a reçu ce décret et va cesser sa mission (IV-132).

2/ Dans le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Gironde, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-75). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il agit avec Pinet, Tallien et Ysabeau. Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Mais il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans le Lot, par décret du 21 brumaire an II (11 novembre 1793), pour épurer les autorités (VIII-339-340). Il agit également en Haute-Garonne et dans l'Ariège. Il passe directement à la mission suivante.

4/ Dans le Tarn et l'Aveyron, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il écrit de Toulouse le 11 ventôse an II (1^{er} mars 1794) que sa mission est achevée et qu'il va rentrer à Paris (XI-489). Il est à Paris le 29 ventôse an II (19 mars 1794) (AN, C 2435^d).

5/ À la manufacture d'armes de Tulle (Corrèze), pour remplacer Élie Lacoste, par décret du 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (XIX-365). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 30 nivôse an III (19 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il quitte Paris le 7 pluviôse an III (XXXX) (*Compte rendu* de Paganel, an III, BNF Le³⁹ 421). Pouvoirs étendus à la manufacture d'armes de Bergerac (Dordogne), par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795) (XX-411). En s'y rendant, il agit également dans le Lot et le Lot-et-Garonne (XXI-255-257). Il écrit de Bergerac le 18 germinal an III (7 avril 1795) qu'il a reçu le décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-157) qui lui confie la mission suivante et qu'il va s'y rendre (XXI-660-661).

6/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-157). Rappel par décrets du 18 prairial an III (6 juin 1795) (XXIV-98) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il est revenu à Paris aux environs

du 20 messidor an III (8 juillet 1795) (XXV-355) et reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.801 livres pour frais de mission le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

PALASNE-CHAMPEAUX Julien François (1736-1795)

Représentant des Côtes-du-Nord (Plaine).

1/ Aux côtes de Brest (Finistère) et de Lorient (Morbihan), avec Topsent, pour remplacer Faure et Tréhouart, par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795) (XX-410). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 7 ventôse an III (25 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Très vite ils se séparent, lui à Brest, Topsent à Lorient. Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613-614) et ils doivent être remplacés par Tallien et Blad. Par lettre du 17 messidor an III (5 juillet 1795), le Comité de salut public l'autorise à poursuivre sa mission (XXV-555 et 605). Mission confirmée par décret du 5 fructidor an III (22 août 1795) (XXVI-603-604). Il écrit encore de Brest le 22 vendémiaire an IV (14 octobre 1795) (XXVIII-458).

PATRIN Eugène Louis Melchior (1742-1815)

Représentant du Rhône-et-Loire (Plaine).

1/ Dans la Loire, la Haute-Loire et l'Ardèche, par décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795), pour surveiller les mines et manufactures d'armes (XIX-259). Rappel par décret du 20 germinal an III (9 avril 1795) qui le remplace par Bonet (XXI-723). Le 24 floréal an III (13 mai 1795), il écrit de Saint-Étienne que Bonet est arrivé et qu'il reste quelques jours avec lui (XXIII-152). Le Comité de salut public lui écrit encore le 7 prairial an III (26 mai 1795) (XXIII-558). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 15.935 livres pour frais de mission le 25 messidor an III (13 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

PELET Jean (1759-1842)

Représentant de Lozère (Plaine).

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales, pour remplacer Delbrel, par décret du 18 germinal an III (7 avril 1795) (XXI-636). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 23 germinal an III (12 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit, de Figuières, le 16 messidor an III (4 juillet 1795), qu'il a reçu ce décret et va rentrer à Paris (XXV-157-158).

PELLETIER Jacques (1749-1839)

Suppléant du Cher à la Convention, il siège dès le début (Plaine).

1/ Dans le Doubs, le Jura, le Mont-Blanc, la Moselle, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et départements voisins, avec Foucher et Sevestre, par décret du 13 fructidor an II (30 août 1794), pour épurer les autorités locales (XVI-418). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 16 fructidor an II (2 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il agit essentiellement dans le Doubs. Rappel par décret du 3 ventôse an III (21 février 1795) (XX-441). Il écrit encore de Besançon le 7 ventôse an III (25 février 1795) (XX-528-530). Il est à Paris au plus tard le 29 ventôse an III (19 mars 1795) (*Compte rendu* de Pelletier, an IV, BNF Le³⁹ 358 ; et AN, D § 1 44). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 780 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

PELLISSIER Marie Denis (1765-1829)

Suppléant des Bouches-du-Rhône à la Convention, il siège dès le début (Plaine).

1/ En Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-361-362). Il écrit de Bergerac le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) que sa mission est achevée (XVIII-496) et écrit encore le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) (Sup.III-522).

PÉNIÈRES-DELZORS Jean Augustin (1766-1821)

Représentant de Corrèze (Plaine).

1/ En Charente, par décret du 28 germinal an III (17 avril 1795) (XXII-185) et du 1^{er} floréal an III (20 avril 1795) (XXII-274). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 3 floréal an III (22 avril 1795), puis

à nouveau 10.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Pouvoirs étendus à la Haute-Vienne par décret du 30 prairial an III (18 juin 1795) (XXIV-478), mais il ne s'y rend sans doute pas, car il est rappelé par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement complémentaire de 3.700 livres le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

PÉPIN Sylvain (1746-1819)

Représentant de l'Indre (Plaine).

1/ En Haute-Marne, par décret du 14 pluviôse an III (2 février 1795) (XX-19-20). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 18 pluviôse an III (6 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il rentre à Paris le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795) (*Compte rendu* de Pépin, an III, BNF Le³⁹ 284).

PÉRARD Charles Francois Jean (1760-1833)

Représentant du Maine-et-Loire (Montagne).

1/ Dans l'Aisne et l'Oise, par décret du 18 fructidor an II (4 septembre 1794) (XVI-513-514). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 20 fructidor an II (6 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de l'Oise pour évoquer l'expiration de ses pouvoirs, le 25 frimaire an III (15 décembre 1794) (XVIII-733-739). Il rentre à Paris le 27 frimaire an III (17 décembre 1794) (*Compte rendu* de Pérard, an III, BNF Le³⁹ 232).

2/ Dans la Sarthe, par arrêté du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale réunis du 16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795) (XXVIII-261), jour où il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit encore du Mans le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (XXVIII-676). Il rentre à Paris dans la nuit du 5 au 6 brumaire an IV (27-28 octobre 1795) (Sup.IV-308).

PÉRÈS Emmanuel (1752-1833)

Représentant de Haute-Garonne (Plaine).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, pour remplacer Ducos, par décret du 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (XIX-365). Chargé des pays conquis entre Meuse et Rhin, avec Dubois et Roberjot, par décret du 27 floréal an III (16 mai 1795) (XXIII-225). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit d'Aix-la-Chapelle le 20 messidor an III (8 juillet 1795) qu'il part le 21 pour Paris (XXV-253) où il arrive le 26 (14 juillet 1795) (*Compte rendu* de Pérès, an III, BNF Le³⁹ 304). Il reçoit (avec Portiez) du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 13.000 livres pour frais de mission le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

Mais il écrit encore, avec Portiez, de Bruxelles le 23 brumaire an IV (14 novembre 1795) (Sup.IV-323).

PÉRIÈS Jacques (1736-1797)

Représentant de l'Aude (Gironde).

1/ Chargé, avec Blanqui, Fayolle et Lacombe, par décret du 14 germinal an III (3 avril 1795), de surveiller la réparation des routes dans divers départements : Aisne, Nord, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Vosges (XXI-485-486). Son arrondissement semble avoir compté douze départements au total (AN, D* XXXV^c 9). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 25.000 livres pour frais de mission le 9 floréal an III (28 avril 1795) (*id.*). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Strasbourg le 15 messidor an III (3 juillet 1795) (XXV-107). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.352 livres pour solde de ses frais de mission le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

PERRIN Jean Baptiste (1754-1815)

Représentant des Vosges (Montagne).

1/ Dans les Vosges et la Haute-Marne, avec Roux, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533), mais ils sont déjà revenus à Paris, au plus tard le 15 avril (II-306).

2/ À l'armée des Ardennes, avec Calès et Massieu, pour remplacer Deville, Hentz et Laporte, par décret du 17 juin 1793 (IV-589). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 19 octobre 1793 qui nomme à leur place Bo, Coupé et Hentz (VII-502). Il écrit encore d'Avesnes le 25 octobre 1793 (VIII-11).

3/ Chargé de s'occuper des manufactures de papier (lieu ?), avec Robin, par arrêté du Comité de salut public du 26 nivôse an II (15 janvier 1794). Cette mission est très brève puisqu'ils sont rentrés à Paris au plus tard le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

4/ Dans le Gard, l'Hérault, l'Aveyron et le Vaucluse, avec Goupilleau de Montaigu, par arrêté du Comité de salut public du 24 thermidor an II (11 août 1794) (XVI-17). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 thermidor an II (13 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il rend compte de sa mission à la Convention le 6 frimaire an III (26 novembre 1794) (XVIII-349).

5/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, par décret du 29 thermidor an III (16 août 1795) (XXVI-446). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Le Comité de salut public lui écrit encore à Dunkerque le 24 fructidor an III (10 septembre 1795) (XXVII-303).

6/ Dans le Doubs, par décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) (cité par Kuscinski, non cité par Aulard). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 11 vendémiaire an IV (3 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Le Comité de salut public lui écrit encore à Besançon le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (Sup.IV-218).

PETITJEAN Claude Lazare (1748-1794)

Représentant de l'Allier (Montagne).

1/ Dans le Puy-de-Dôme et la Creuse, à la place de Levasseur de la Sarthe, avec Monestier du Puy-de-Dôme, par décrets du 9 et du 12 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent encore de Clermont-Ferrand le 29 avril 1793 (III-528). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.222 livres pour frais complémentaires de mission le 8 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

2/ Dans l'Ain, le Mont-Blanc, l'Isère, le Rhône-et-Loire, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-302). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée des Alpes, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793), pour s'occuper de la cavalerie (VIII-490-492). Il écrit encore de Grenoble le 13 nivôse an II (2 janvier 1794) (X-43). Il passe directement à la mission suivante.

4/ Dans l'Allier et la Creuse, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Malade, il agit peu et est remplacé par Vernerey (X-663).

PEYRE Louis François (1760-1828)

Représentant des Basses-Alpes (Gironde).

1/ Aux armées des Alpes et d'Italie, avec Chiappe, Maisse et Réal, par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 6 messidor an III (24 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Nice le 1^{er} brumaire an IV (23 octobre 1795) (XXVIII-656).

PEYSSARD Jean Pascal (CHARLES DE) (1755-1808)

Représentant de Dordogne (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, par décret du 27 juillet 1793 (V-394). Il est rentré à Paris au plus tard au début de brumaire an II (octobre 1793) (VIII-97).

Chargé d'une mission à l'armée des Ardennes en floréal an II, il semble ne pas y aller (XIII-118).

PFLIEGER Jean Adam (1744-1801)

Représentant du Haut-Rhin (Montagne).

1/ Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, avec Louis, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée du Rhin, avec Du Roy, Ferry, Haussman, Laurent, Louis, Merlin de Thionville, Reubell, Ritter et Ruamps, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Strasbourg le 18 août 1793 (VI-23).

3/ Dans le Doubs, le Jura, la Saône-et-Loire, par décret du 8 octobre 1793, pour la levée des chevaux (VII-298-302). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 12 octobre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

4/ À l'armée des Ardennes, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) pour s'occuper de la cavalerie (VIII-490-492). Mission étendue à l'armée de la Moselle (car Faure a été rappelé), par arrêté du Comité de salut public du 12 ventôse an II (2 mars 1794) (XI-495). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il écrit toujours de Nancy le 21 thermidor an II (8 août 1794) (XV-773). Second rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de Nancy le 4^e sans-culottide an II (20 septembre 1794) (XVI-817). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.168 livres pour solde des frais de cette mission et de la précédente le 9 ventôse an III (27 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

5/ Aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse, de Rhin et Moselle, pour établir des dépôts de cavalerie, par décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) (XXVIII-133). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 50.000 livres pour frais de mission le 11 vendémiaire an IV (3 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

PHILIPPEAUX Pierre Nicolas (1756-1794)

Représentant de la Sarthe (Montagne).

1/ Dans les départements du Centre et de l'Ouest, avec Fouché, Esnuë-Lavallée et Méaulle, par décret du 24 juin 1793, pour appeler la population aux armes contre les rebelles de Vendée (V-70). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 23 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Les cartes géographiques qui lui sont fournies pour son voyage indiquent les départements qu'il comptait parcourir. Outre un livre de poste, une carte du « théâtre de la guerre » et une carte générale de la République, il quitte Paris avec les cartes suivantes : Oise, Seine-Inférieure, Orne, Eure, Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre, Haute-Vienne, Vienne, Charente (*id.*, 29 juin 1793). Il est à Paris le 23 août 1793, jour où on le renvoie pour la mission suivante.

2/ Auprès de l'armée de Mayence, pour l'accompagner à Nantes où elle doit se placer sous les ordres du général en chef de l'armée des côtes de Brest, par arrêté du Comité de salut public du 23 août 1793 (VI-68). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore de Nantes le 7 octobre 1793 (VII-285-286). Il est à Paris au plus tard le 23 vendémiaire an II (14 octobre 1793) (*A.P.*, LXXVI-564).

PIERRET Joseph Nicolas (1758-1825)

Représentant de l'Aube (Plaine).

1/ En Haute-Loire, par décret du 23 frimaire an III (13 décembre 1794) (XVIII-683). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 26 frimaire an III (16 décembre 1794), puis à nouveau 7.000 livres le 28 frimaire an III (18 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il quitte Paris le 11 nivôse an III (31 décembre 1794) (*Rapport* de Pierret, an IV, BNF Le³⁹ 342). Le Comité de salut public lui écrit encore le 19 ventôse an III (9 mars 1795) (XX-759).

PINET Jacques (1754-1844)

Représentant de Dordogne (Montagne).

1/ En Gironde, Dordogne et départements voisins, avec Tallien, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il passe presque tout de suite à l'armée des Pyrénées Occidentales sans qu'un décret ou un arrêté du Comité de salut public l'y autorise (il est coopté par ses collègues en mission, ainsi que Monestier du Puy-de-Dôme, pour agir auprès de cette armée, lors d'une réunion à Agen le 18 septembre 1793), alors que le décret du 13 octobre 1793 l'envoie en théorie à l'armée de l'Ouest (VII-395-396). Rappel théorique par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201), mais il reste à l'armée. Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit de Saint-Sébastien le 22 fructidor an II (8

septembre 1794) pour demander un congé de quatre décades (XVI-594). Il rentre à Paris le 5 frimaire an III (25 novembre 1794) (*Compte rendu* de Pinet, an III, BNF Le³⁹ 191).

PIORRY Pierre François (1758-1847)

Représentant de la Vienne (Montagne).

1/ Dans la Vienne et l'Indre, avec Lejeune, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il agit dans la Vienne, Lejeune dans l'Indre. Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il rentre à Paris le 9 mai 1793 (II-316 ; *Rapport* de Piorry, 1793, BNF Le³⁹ 9 ; *Compte rendu* de Piorry, an III, BNF Le³⁹ 119).

PLAICHARD-CHOLTIÈRE René François (1740-1815)

Représentant de la Mayenne (Plaine)

1/ À Liancourt (Oise), pour installer dans le château des enfants de soldats tués à l'ennemi. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.800 livres pour frais de mission le 27 prairial an III (15 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

PLET-BEAUPREY Pierre François Nicolas (1760-1821)

Représentant de l'Orne (Plaine).

1/ Dans l'Orne, avec Duval, Mariette et Lesage, par décret du 11 avril 1793 (III-195). Mission confirmée par décret du 30 avril 1793 (III-541) et pouvoirs étendus aux départements voisins, dont le Loiret (III-515). Ils écrivent encore d'Orléans le 8 mai 1793 (IV-61). Rappel par décret du 2 juin 1793 (*A.P.*, LXV-704). Il n'est pas encore rentré à Paris le 17 juin 1793 (*A.P.*, LXVI-643). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 548 livres pour frais de mission le 19 ventôse an II (9 mars 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans la Manche, le Calvados, la Sarthe, l'Eure, l'Orne et la Seine-Inférieure, par décret du 24 nivôse an III (13 janvier 1795), pour surveiller les haras (XIX-460). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 28 nivôse an III (17 janvier 1795), puis à nouveau 4.000 livres le 6 germinal an III (26 mars 1795) et 8.104 livres le 3 messidor an III (21 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9). En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613), mais il continue cette mission et reçoit encore 25.000 livres le 23 thermidor an III (10 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore de Sées le 2^e jour complémentaire an III (18 septembre 1795) (XXVII-520).

POCHOLLE Pierre Pomponne Amédée (1764-1831)

Représentant de Seine-Inférieure (Montagne).

1/ En Seine-Inférieure et dans la Somme, avec Saladin, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore d'Abbeville le 13 mai 1793 (Sup.I-242).

2/ Dans la Seine-Inférieure, la Manche, l'Eure, l'Orne, le Calvados et départements voisins, avec Carrier, par décret du 12 juillet 1793, pour remplacer Lecointre et Prieur de la Marne (V-242). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 11 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs étendus au Finistère, à l'Ille-et-Vilaine, aux Côtes-du-Nord, au Morbihan et à la Loire-Inférieure, par décret du 14 août 1793 (V-547). Ils reçoivent à nouveau 6.000 livres pour frais de mission le 16 août (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par lettre du Comité de salut public au début de frimaire an II (novembre 1793) (VIII-640). Il écrit encore de Rennes le 3 frimaire an II (23 novembre 1793) (VIII-658).

3/ À Commune-Affranchie (Rhône), avec Charlier, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-257). Pouvoirs étendus aux départements du Rhône et de la Loire par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-361). Ce même jour, il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 8). Ils écrivent encore de Lyon le 7 frimaire an III (27 novembre 1794) (XVIII-379-381).

4/ En Indre-et-Loire, par décret du 30 ventôse an III (20 mars 1795) (XXI-218). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795), puis à nouveau 6.000 livres le 19 prairial an III (7 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 13.500 livres pour frais de mission le 26 thermidor an III (13 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

POINTE Noël (1755-1825)

Représentant du Rhône-et-Loire (Montagne).

1/ À Saint-Étienne (Loire), pour remplacer Lesterpt-Beauvais dans la surveillance de la manufacture d'armes, par décret du 20 juin 1793 (V-28). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Capturé par les fédéralistes lyonnais, il rentre à Paris en août 1793.

2/ Dans la Nièvre et l'Allier, pour remplacer Legendre (de la Nièvre) pour la levée en masse, par décret du 15 octobre 1793 (VII-421). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Pouvoirs étendus au Cher par décret du 18 frimaire an II (8 décembre 1793) (IX-256). Il passe directement à la mission suivante.

3/ Dans la Nièvre, l'Allier et les départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 24 pluviôse an II (12 février 1794), pour surveiller la fabrication des canons de marine (XI-88). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit encore de Nevers le 7 fructidor an II (24 août 1794) (XVI-326-327). Il est de retour à Paris au plus tard le 13 fructidor an II (30 août 1794) (*Compte rendu* de Pointe, an III, BNF Le³⁹ 81).

4/ Au Creusot (Saône-et-Loire) et dans les départements voisins, par décret du 14 pluviôse an III (2 février 1795), pour surveiller les fonderies (XX-20). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 18 pluviôse an III (6 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus à la fonderie de Pont-de-Vaux (Ain) par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795) (XX-411). Il visite également les fonderies de Côte-d'Or, de Haute-Saône et du Jura (XX-700). Il rentre à Paris au plus tard le 23 prairial an III (11 juin 1795) (*Compte rendu* de Pointe, an III, BNF Le³⁹ 278).

POMME André (1756-1842)

Représentant de Guyane (Montagne).

1/ Dans l'Hérault et dans les départements voisins, avec Servièrre, par décret du 6 août 1793 (V-488). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il agit notamment dans les Bouches-du-Rhône en octobre 1793 (VII-272-273 ; VIII-272-273). Ils écrivent de Marseille le 18 brumaire an II (8 novembre 1793) pour annoncer leur retour à la Convention (VIII-304). Il affirme être rentré à Paris le 22 brumaire an II (12 novembre 1793) (*Compte rendu* de Pomme, an III, BNF Le³⁹ 327).

2/ À l'armée des Côtes de Cherbourg, pour l'embrigadement des troupes, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794) (X-713-714). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Mais lettre du Comité de salut public du 17 floréal an II (6 mai 1794) qui lui demande d'enquêter sur l'esprit public à Caen (XIII-317). Nouveau rappel par lettre du Comité de salut public du 14 messidor an II (2 juillet 1794) (XIV-659). Il écrit encore de Caen le 26 messidor an II (14 juillet 1794) (XV-174-175) et est à Paris le 29 messidor an II (17 juillet 1794) (*Compte rendu, op. cit.*).

3/ Aux ports de Honfleur, Cherbourg, Port-Malo (Saint-Malo), Nantes et Paimbeuf, par décret du 22 brumaire an III (12 novembre 1794) (XVIII-91). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il agit de concert avec les représentants à l'armée de l'Ouest. Il écrit encore de Nantes le 14 floréal an III (3 mai 1795) (XXII-629-630) et est à Paris le 24 floréal an III (13 mai 1795) (*Compte rendu, op. cit.*). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.177 livres pour frais de mission le 26 thermidor an III (13 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9), puis à nouveau 16.677 livres le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

PONS Philippe Laurent (1759-1844)

Représentant de la Meuse (Montagne).

1/ Dans la Marne et la Meuse, avec Thuriot, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Paris au plus tard le 7 avril 1793 (A.P., LXI-402). Fin officielle de la mission par décret du 30 avril 1793 (III-533).

PORCHER Gilles Charles (1752-1824)

Représentant de l'Indre (Plaine).

1/ Dans le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Indre-et-Loire, par décret du 2 nivôse an III (22 décembre 1794), pour les subsistances (XIX-32-33). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 nivôse an III (23 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore d'Orléans le 16 germinal an III (5 avril 1795) (XXI-560-561). Il rentre à Paris le 22 germinal an III (11 avril 1795) (*Compte rendu* de Porcher, an IV, BNF Le³⁹ 362).

2/ Dans le Calvados, pour remplacer Lozeau, par décret du 12 prairial an III (31 mai 1795) (XXIII-742). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Le Comité de salut public lui écrit encore à Caen le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (Sup.IV-223). Il rentre à Paris le 25 brumaire an IV (16 novembre 1795) (*Compte rendu, op.cit.*).

PORTIEZ Louis Francois (1765-1810)

Représentant de l'Oise (Plaine).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, avec Joubert, par décret du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) (XVII-483-484). Ils écrivent de Bruxelles le 22 germinal an III (11 avril 1795) que leurs pouvoirs expirent le 26 germinal et qu'ils vont rentrer à Paris (XXI-827). Rappel par décret du 27 germinal an III (16 avril 1795) qui nomme à sa place Giroust (XXII-156). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 2.400 livres pour frais de mission le 29 fructidor an III (15 septembre 1795), puis à nouveau (avec Pérès) 13.000 livres le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

POTTIER Charles Albert (1755-1829)

Représentant d'Indre-et-Loire (Montagne).

1/ À la papeterie d'Essonnes (Seine-et-Oise) en septembre 1793 (arrêté ou décret non retrouvés) (VII-58).

Il semble aussi remplir une mission à la papeterie de Buges (Loiret), car il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 93 livres pour frais de cette mission le 26 frimaire an III (16 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

POULLAIN-GRANDPREY Joseph Clément (1744-1826)

Représentant des Vosges (Plaine).

1/ Dans le Rhône, l'Ain et l'Isère, avec Despinassy, par décret du 27 floréal an III (16 mai 1795) (XXIII-225-226). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 1^{er} prairial an III (20 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Pouvoirs étendus à la Loire et à la Saône-et-Loire, par décret du 30 prairial an III (18 juin 1795) (XXIV-478). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit encore de Lyon le 1^{er} brumaire an IV (23 octobre 1795) (XXVIII-654-655).

POULTIER (D'ELMOTTE) Francois Martin (1753-1827)

Représentant du Nord (Montagne).

1/ Dans les Bouches-du-Rhône et départements voisins (notamment Vaucluse et Gard), avec Rovère, par décret du 27 juin 1793 (V-101). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 29 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit encore d'Avignon le 22 octobre 1793 (VII-580). Rappel par décret du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-94 et 303). Il est à Paris au plus tard le 8 frimaire an II (28 novembre 1793) (*A.P.*, LXXX-319).

2/ À l'armée d'Italie, avec Mathieu (aussitôt remplacé par Beffroy), par décret du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) (XIX-694). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 11 prairial an III (30 mai 1795) (XXIII-705). Il est encore en Avignon le 25 prairial an III (13 juin 1795) (XXIV-348).

3/ En Haute-Loire, par arrêté du Comité de sûreté générale du 21 vendémiaire an IV (13 octobre 1795) (XXVIII-418). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 100.000 livres (+ 1.200 livres en numéraire) pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit du Puy le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (XXVIII-691-692).

PRÉCY Jean (1743-1822)

Représentant de l'Yonne (Plaine).

1/ Chargé de l'approvisionnement en bois et charbon pour Paris sur les rivières d'Armanche, d'Armançon, l'Yonne et la Seine, avec Joigny (Yonne) pour base, par décret du 14 floréal an III (3 mai 1795) (XXII-619). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 19 floréal an III (8 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Mais sa mission lui est confirmée par décret du 19 messidor an III (7 juillet 1795) (XXV-219). Il écrit encore de Joigny le 1^{er} vendémiaire an IV (23 septembre 1795) (XXVII-647).

PRESSAVIN Jean Baptiste (1734-?)

Représentant du Rhône-et-Loire (Montagne).

1/ En Saône-et-Loire et Rhône-et-Loire, avec Reverchon, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rentrent à Paris le 25 avril 1793 (II-307 ; *Rapport* de Reverchon, 1793, BNF Le³⁹ 402). Rappel officiel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À la papeterie de Buges (Loiret), par arrêté du Comité des finances du 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794), pour une brève mission. Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 500 livres pour frais de mission le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794), puis à nouveau 105 livres le 6 brumaire an III (27 octobre 1794). Il est de retour à Paris au plus tard le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

PRIEUR (DE LA MARNE) Pierre Louis (1756-1827)

Représentant de la Marne (Montagne).

1/ À Orléans (Loiret), avec Bourbotte et Julien, en exécution du décret du 18 mars 1793. Ils quittent Paris le 24 mars 1793 (II-390-392). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il rentre à Paris au plus tard le 4 mai 1793 (III-596).

2/ À l'armée des côtes de Cherbourg, avec Lecointre, Prieur de la Côte-d'Or et Romme, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 21 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs élargis à l'Eure et au Calvados (avec Lecointre), par décret du 3 juillet 1793 (V-156-157). Rappel par décret du 12 juillet 1793 qui nomme à leur place, dans ces départements, Carrier et Pocholle (V-242). Il rentre à Paris au plus tard le 30 juillet 1793 (V-425).

3/ Aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle et du Rhin, avec Jeanbon Saint-André et Le Bas, par décret du 1^{er} août 1793 (V-442). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 3 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rentrent à Paris le 23 août 1793 (VI-68).

4/ À Brest (Finistère), avec Jeanbon Saint-André, par arrêté du Comité de salut public du 22 septembre 1793 et décret du 4 octobre 1793, pour s'occuper de la marine (VII-2 et 212). Il passe directement à la mission suivante.

5/ Dans le Morbihan et la Loire-Inférieure, avec Carrier, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par lettre du Comité de salut public du 14 floréal an II (3 mai 1794) (XIII-245-246), mais lettre d'annulation du 16 floréal an II (5 mai 1794) (XIII-296). Il passe directement à la mission suivante.

6/ À Brest (Finistère), par lettre du Comité de salut public du 21 floréal an II (10 mai 1794) (XIII-417). Il écrit encore de Brest le 7 thermidor an II (25 juillet 1794) (XV-428). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit de Brest le 19 fructidor an II (5 septembre 1794) que son remplaçant, Faure, arrive le lendemain et qu'il va rentrer à Paris (XVI-537).

PRIEUR-DUVERNOIS (DE LA CÔTE-D'OR) Claude Antoine (1763-1832)

Représentant de Côte-d'Or (Montagne).

1/ À l'armée des côtes de Cherbourg, avec Lecointre, Prieur de la Marne et Romme, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (il est alors emprisonné à Caen, avec Romme, par les fédéralistes) (V-302). Du Roy et Lindet écrivent le 3 août 1793 qu'ils ont été libérés et qu'ils partent pour Paris (V-465).

2/ À l'armée de l'Ouest, avec Hentz, par arrêté du Comité de salut public du 1^{er} octobre 1793 (VII-164) et décret du 4 octobre 1793 (VII-212). Ils rentrent à Paris le 13 octobre 1793 (*Compte rendu* de Hentz et Prieur, an III, BNF Le³⁹ 134-135).

3/ Dans le Nord et le Pas-de-Calais, par arrêté du Comité de salut public du 3 nivôse an II (23 décembre 1793), pour prendre toutes les mesures de salut public (IX-602). Il ne quitte Paris que le 5 ou 6 nivôse an II (25 ou 26 décembre 1793) (IX-652 et 675) et y rentre le 17 nivôse an II (6 janvier 1794) (X-82).

PROJEAN Joseph Étienne (1752-1818)

Représentant de Haute-Garonne (Montagne).

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Bonnet, Fabre et Leyris, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 16 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Perpignan, avec Espert, le 28 juillet 1793 (V-412-413).

Chargé de la levée des chevaux en octobre 1793, il ne remplit pas cette mission et est remplacé par Foussedoire (VII-300 et 362).

2/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Goupilleau de Fontenay, par décret du 17 brumaire an III (7 novembre 1794) (XVIII-8). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 21 brumaire an III (11 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décrets du 24 prairial an III (12 juin 1795) (qui le remplace par Clauzel) (XXIV-283-284) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore le 11 messidor an III (29 juin 1795) (XXIV-828). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 6.600 livres pour frais de mission le 15 fructidor an III (1^{er} septembre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

PROST Claude Charles (1742-1804)

Représentant du Jura (Montagne).

1/ Dans le Jura et la Côte-d'Or, avec Bourdon, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 24 mai 1793 (II-307 ; *Compte rendu* de Bourdon et Prost, an III, BNF Le³⁹ 152). Le 21 mai 1793, le Comité des inspecteurs de la salle leur a attribué 1.000 livres supplémentaires pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 6).

2/ Adjoint aux représentants dans le Jura et départements voisins, par décret du 27 septembre 1793 (VII-85). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 28 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par lettres du Comité de salut public du 21 frimaire an II (11 décembre 1793) (IX-326) et du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794) (X-482-483). Il quitte le Jura fin pluviôse an II (mi-février 1794) (XI-173) et est à Paris au plus tard le 5 ventôse an II (23 février 1794) (XI-352) ; mais il retourne dans le Jura où il arrive vers le 23 ventôse an II (13 mars 1794) (P. Libois, *Les représentants du peuple Prost et Lejeune (...)*, 1936, p.93). Nouveau rappel par arrêté du Comité de salut public du 13 germinal an II (2 avril 1794) (XII-341-342). Il rentre à Paris à la fin de germinal an II (mi-avril 1794) (Sup.III-115-116).

3/ À l'armée d'Italie, par arrêté du Comité de salut public du 19 thermidor an II (6 août 1794) (XV-700). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 20 thermidor an II (7 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Mission élargie à l'armée des Alpes par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794), avec Cassanyès et Turreau (XVI-256). Rappel par décret du 19 fructidor an II (5 septembre 1794) (XVI-533). Il écrit de Loano (près de Gênes), le 1^{er} sans-culottide an II (17 septembre 1794) qu'il a reçu ce décret et va rentrer (XVI-769). Il repart à ces armées et écrit de Chambéry le 4 pluviôse an III (23 janvier 1795) (XIX-652). Il écrit encore le 15 ventôse an III (5 mars 1795) (XX-683). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 4.706 livres pour frais de mission le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

QUINETTE Nicolas Marie (1762-1821)

Représentant de l'Aisne (Plaine).

1/ À l'armée du Nord, avec Bancal, Camus, Carnot et Lamarque, par décret du 30 mars 1793, pour amener Dumouriez à la Convention (II-574-575). Ce dernier les livre à l'ennemi (1-2 avril 1793).

RAMEL-NOGARET Dominique Vincent (1760-1829)

Représentant de l'Aude (Plaine).

1/ Aux armées stationnées en Hollande, avec Cochon de Lapparent, par décret du 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (XIX-712). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795)

(AN, D* XXXV^c 8). Mission confirmée par décrets du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-465) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 17 thermidor an III (4 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Le Comité de salut public lui écrit encore à Amsterdam le 7 brumaire an IV (29 octobre 1795) (Sup.IV-302).

RÉAL André (1755-1832)

Représentant de l'Isère (Plaine).

1/ Aux armées des Alpes et d'Italie, avec Dumaz, par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795), pour remplacer Cassanyès, Ritter et Turreau (XXI-158-159). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il écrit encore de Grenoble le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-706).

REUBELL Jean Francois (1747-1807)

Représentant du Haut-Rhin (Plaine).

1/ À l'armée du Rhin, avec Du Roy, Ferry, Haussmann, Laurent, Louis, Merlin de Thionville, Pflieger, Ritter et Ruamps, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il rentre à Paris le 4 août 1793 (J.-R. Suratteau, *Jean-François Reubell*, 1995, p.148).

2/ Chargé, avec Merlin de Thionville, de conduire l'armée de Mayence contre les Vendéens, par décret du 17 août 1793 (VI-14). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 24 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396).

3/ En Hollande, avec Sieyès, par arrêté du Comité de salut public du 14 floréal an III (3 mai 1795) (XXII-618). Il écrit encore d'Anvers le 9 prairial an III (28 mai 1795) (XXIII-638). Il est à Paris au plus tard le 13 prairial an III (1^{er} juin 1795) (XXIII-773).

4/ À l'armée du Rhin et Moselle, par arrêté du Comité de salut public du 20 thermidor an III (7 août 1795) (XXVI-261). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795) (XXVIII-592).

REVERCHON Jacques (1750-1828)

Représentant de Saône-et-Loire (Montagne).

1/ En Saône-et-Loire et Rhône-et-Loire, avec Pressavin, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils rentrent à Paris le 25 avril 1793 (II-307 ; *Rapport* de Reverchon, 1793, BNF Le³⁹ 402). Rappel officiel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ En Saône-et-Loire, Rhône-et-Loire, Ain, avec Laporte, par décret du 12 juillet 1793 (V-243). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 11 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). En théorie également dans le Jura, le Mont-Terrible, le Doubs, la Haute-Saône et la Côte-d'Or, avec Alquier, Bassal et Bernard, par décret du 17 août 1793 (VI-13-14). Mais il continue sa première mission. Rappel par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-121). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 156 livres pour frais de mission complémentaires le 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7).

3/ À Commune-Affranchie (Rhône), pour remplacer Fouché, par arrêté du Comité de salut public du 7 germinal an II (27 mars 1794) (XII-217). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 9 germinal an II (29 mars 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Mission confirmée par arrêté du Comité de salut public du 3 floréal an II (22 avril 1794) (XII-750). Il est encore à Commune-d'Armes (Saint-Étienne) les 10 et 12 thermidor an II (28 et 30 juillet 1794) (XVIII-176-179). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342).

4/ Dans le Rhône, la Loire, l'Isère, l'Ain et la Saône-et-Loire, par arrêté du Comité de sûreté générale du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-388). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 60.000 livres pour frais de mission le 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10).

REYNAUD Claude André Benoît (1749-1815)

Représentant de Haute-Loire (Montagne).

1/ En Haute-Loire et Lozère, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-75). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Nouveau rappel par arrêté du Comité de salut public du 24 germinal an II (13 avril 1794) (XII-550). Troisième rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19 avril 1794) (XII-681). Il est à Paris au plus tard le 19 floréal an II (8 mai 1794) (XIII-374-375).

Dans le Jura, avec Besson, par arrêté du Comité de salut public du 24 thermidor an II (11 août 1794) (XVI-18), mais il ne semble pas y aller. Le passeport rédigé par les bureaux du Comité de salut public le 26 thermidor an II est néanmoins attribué aux deux noms (AN, AF II* 234).

RICHARD Joseph Étienne (1761-1834)

Représentant de la Sarthe (Montagne).

1/ Dans la Sarthe et le Maine-et-Loire, avec Choudieu, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit encore d'Angers le 21 mai 1793 (IV-270-271). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, à laquelle il est adjoint par un arrêté de Carra, Garnier de Saintes et Goupilleau de Fontenay le 14 mai 1793 (AN, AF II 265^a plaq.2237 pièces 87-88). Il est officiellement nommé à cette armée par décret du 22 juin 1793 (V-49). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Il écrit encore d'Angers le 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-109).

3/Aux armées du Nord et des Ardennes, avec Choudieu, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794) (X-713). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 3 ventôse an II (21 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). La Convention l'autorise, par décret du 24 fructidor an II (10 septembre 1794), à rester encore une ou deux décades à l'armée du Nord (XVI-618). Il est à Paris au plus tard le 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794) (XVII-281).

4/ À l'armée du Nord en Hollande, par arrêté du Comité de salut public du 22 pluviôse an III (10 février 1795) (XX-170) et décret du 2 ventôse an III (20 février 1795) (XX-411). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an III (11 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Gorkum le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-701).

RICHAUD Hyacinthe (1757-1822)

Suppléant de Seine-et-Oise à la Convention, il siège en février 1793 (Plaine).

1/ À l'armée de la Moselle, avec Gentil et Soubrany, par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Ehrmann et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par lettre du Comité de salut public du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-203). Il écrit, avec Soubrany, des Deux-Ponts, le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) qu'ils vont rentrer à Paris (IX-116-117). Il est de retour à Paris au plus tard le 28 frimaire an II (18 décembre 1793) (*Compte rendu* de Richaud, an III, BNF Le³⁹ 328).

2/ Dans le Rhône, la Loire, l'Ain et l'Isère, par décret du 7 nivôse an III (27 décembre 1794) (XIX-121-122 et 639). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 12 nivôse an III (1^{er} janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Le Comité de salut public lui écrit à Lyon le 5 floréal an III (24 avril 1795) (XXII-392). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il est à Paris au plus tard le 28 messidor an III (16 juillet 1795) (*Compte rendu* de Richaud, an III, BNF Le³⁹ 315).

3/ À Meudon (Seine-et-Oise) par arrêté du Comité de salut public du 22 fructidor an III (8 septembre 1795) (XXVII-251-252).

RICHOU Louis Joseph (1748-1839)

Représentant de l'Eure (Plaine).

1/ Dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et le Mont-Terrible, par décret du 24 germinal an III (13 avril 1795) (XXII-47). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 29 germinal an III (18 avril 1795), puis à nouveau 30.000 livres le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Nouveau rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-121). Le Comité de salut public lui écrit

encore le 27 thermidor an III (14 août 1795) (XXVI-395). Il est à Paris au plus tard le 2 fructidor an III (19 août 1795) (*Compte rendu* de Richou, an IV, BNF Le³⁹ 361).

RICORD Jean Francois (1759-1818)

Représentant du Var (Montagne).

1/ À l'armée d'Italie, par décret du 21 juillet 1793 (V-325). Robespierre et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée, avec Robespierre, par décret du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-95). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.000 livres pour frais de mission complémentaires le 16 brumaire an II (6 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il passe directement à la mission suivante, tout en continuant à agir pour l'armée.

2/ Dans le Var et les Alpes-Maritimes, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 12 thermidor an II (30 juillet 1794) (XV-525). Il écrit de Nice le 19 thermidor an II (6 août 1794) qu'il a reçu cet arrêté et va rentrer à Paris (XV-721-722). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.801 livres pour solde de ses frais de mission le 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

RITTER Francois Joseph (1758-1809)

Représentant du Haut-Rhin (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin, avec Du Roy, Ferry, Haussmann, Laurent, Louis, Merlin de Thionville, Pflieger, Reubell et Ruamps, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore avec Laurent, de Huningue, le 3 août 1793 (V-466).

2/ À l'armée des Alpes et d'Italie, par décret du 20 fructidor an II (6 septembre 1794) (XVI-548). Rappel par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-158-159). Le Comité de salut public lui écrit encore à Marseille le 5 floréal an III (24 avril 1795) (XXII-392).

3/ Renvoyé à l'armée des Alpes et d'Italie, ainsi qu'à Nice (Alpes-Maritimes), par décret du 25 thermidor an III (12 août 1795) (XXVI-349). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 100.000 livres pour frais de mission le 5 fructidor an III (22 août 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il s'y trouve encore au début de brumaire an IV (fin octobre 1795) (XXVIII-656).

RIVAUD Francois (1754-1836)

Représentant de Haute-Vienne (Plaine).

1/ À l'armée du Rhin et de la Moselle, pour remplacer Féraud et Neveu, par décret du 30 ventôse an III (20 mars 1795) (XXI-218). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 10 germinal an III (30 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée, avec Merlin de Thionville, par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Mannheim le 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) (XXVIII-705).

RIVERY Louis (1742-1816)

Représentant de la Somme (Plaine).

1/ Dans le district d'Abbeville (Somme), par arrêté du Comité de salut public du 21 pluviôse an II (9 février 1794), pour s'occuper des fabriques d'armes (XI-7-8). Il écrit encore de Saint-Valéry-sur-Somme le 26 messidor an II (14 juillet 1794) (XV-168).

ROBERJOT Claude (1752-1799)

Suppléant de Saône-et-Loire à la Convention, il siège à partir de brumaire an II (novembre 1793).

1/ Aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, par décret du 4 nivôse an III (24 décembre 1794) (XIX-67). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 5 nivôse an III (25 décembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il est à Paris au plus tard le 6 floréal an III (25 avril 1795) (Sup.IV-64).

ROBERT Pierre Francois Joseph (1762-1826)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ À Liège et dans le pays liégeois, par décret du 6 floréal an III (25 avril 1795) (XXII-417). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 24.000 livres pour frais de mission le 8 floréal an III (27 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588). Il écrit de Givet le 17 prairial an III (5 juin 1795) qu'il est retenu dans cette ville par la maladie de sa femme (XXIV-75), ce qui pousse la Convention à lui accorder un congé de deux décades (XXIV-288).

ROBESPIERRE Augustin Bon Joseph (1763-1794)

Représentant de Paris (Montagne).

1/ À l'armée d'Italie, avec Baille, Barras et Beauvais, par décret du 19 juillet 1793 (V-301). Ricord et lui reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée, avec Ricord, par décret du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-95). Il se dit alors « ...chargé par le Comité de salut public de la partie des subsistances de l'armée, des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes » (AN, AF II 298 plaq. 2487 pièce 15). Il remplit la mission suivante, puis revient à celle-ci. Un *État des représentants (...)* dressé par le Comité de salut public le considère comme présent à Toulon le 3 nivôse et surtout comme chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire avec Saliceti, alors qu'aucun arrêté ne le confirme (AN, AF II 402 plaq. 3266). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an II (15 janvier 1794), soit au moment où les représentants nommés le 9 nivôse pour le gouvernement révolutionnaire obtiennent le même type de somme (AN, D* XXXV^c 7). Il écrit encore de Nice le 8 prairial an II (27 mai 1794) (XIII-788-789).

2/ Dans la Haute-Saône, le Doubs et le Jura, par arrêté du Comité de salut public du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (X-435. Il est en fait arrivé en Haute-Saône dès le 28 nivôse an II - 17 janvier 1794). Il est encore dans ce département le 27 pluviôse an II (15 février 1794), puis le quitte pour retourner à sa première mission ; il écrit de Nice le 19 ventôse an II (9 mars 1794) (XI-625).

ROBIN Louis Antonin Joseph (1757-1802)

Représentant de l'Aube (Montagne).

1/ À Rambouillet (Seine-et-Oise), avec Besson, pour la liste civile, par décrets du 10 juin 1793 (*A.P.*, LXVI-245-250) et du 30 juin 1793 (*A.P.*, LXVII-674). Ils écrivent encore de Rambouillet le 21 août 1793 (VI-71).

2/ Chargé de s'occuper des manufactures de papier (lieu ?), avec Perrin (J.B.), par arrêté du Comité de salut public du 26 nivôse an II (15 janvier 1794). Cette mission est très brève puisqu'ils sont rentrés à Paris au plus tard le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

3/ Dans l'Aube et la Haute-Marne, pour les papeteries, avec Duval (C.), par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 6 ventôse an II (24 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Ils partent le 12 ventôse an II (2 mars 1794) et sont de retour le 2 germinal an II (22 mars 1794) (*Compte rendu* de Duval et Robin, an III, BNF Lc³⁹ 226). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.079 livres pour frais de mission le 16 germinal an II (5 avril 1794) (AN, D* XXXV^c 7).

4/ Aux papeteries de Courtalin (Seine-et-Marne) et Essonnes (Seine-et-Oise), avec Duval, du 23 au 30 floréal an II (12-19 mai 1794) (*Compte rendu* de Duval et Robin, an III, BNF Lc³⁹ 225). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 299 livres pour solde de leurs frais de mission le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

5/ Envoyé pour surveiller les approvisionnements en bois et charbon de Paris sur les rivières de l'Yonne, l'Aube, la Marne et la Seine, par arrêté du Comité de salut public du 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) (XVII-480). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 1^{er} brumaire an III (22 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus aux départements de l'Yonne et de la Seine-et-Marne, par décret du 8 frimaire an III (28 novembre 1794) (XVIII-403). Mission confirmée par décrets du 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (XVIII-489-490), du 14 floréal an III (3 mai 1795) (XXII-620) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Il reçoit à nouveau du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres le 25 ventôse an III (15 mars 1795), 4.000 livres le 19 floréal an III (8 mai 1795) et 4.000 livres le 9 fructidor an III (26 août 1795) (AN, D* XXXV^c 9 et 10). Il écrit encore, d'un lieu non précisé, le 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) (XXVIII-692).

Selon l'en-tête qu'il utilise pour ses imprimés, son domaine géographique s'étend aux départements suivants : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Yonne, Loiret, Nièvre, Marne, Aube, Aisne, Haute-Marne « et autres environnants » (AN, AB XIX 704 plaq. 20 pièce 4).

ROMME Gilbert (1750-1795)

Représentant du Puy-de-Dôme (Montagne).

1/ À l'armée des côtes de Cherbourg, avec Lecointre, Prieur de la Marne et Prieur de la Côte-d'Or, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (il est alors emprisonné à Caen, avec Prieur de la Côte-d'Or, par les fédéralistes) (V-302). Du Roy et Lindet écrivent le 3 août 1793 qu'ils ont été libérés et qu'ils rentrent à Paris (V-465).

Envoyé à Saint-Étienne par arrêté du Comité de salut public du 17 octobre 1793, mais il ne semble pas y aller (VII-464).

2/ Dans la Dordogne et départements voisins, par arrêté du Comité de salut public du 24 pluviôse an II (12 février 1794), pour surveiller la fabrication des armes (XI-87-88). Pouvoirs étendus à la Charente, par arrêté du Comité de salut public du 5 ventôse an II (23 février 1794), pour organiser le gouvernement révolutionnaire et épurer les autorités (XI-347-348). Pouvoirs étendus à la Haute-Vienne par arrêté du Comité de salut public du 19 messidor an II (7 juillet 1794) (XIV-780). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il rentre à Paris le 4 vendémiaire an III (25 septembre 1794) (*Compte rendu* de Romme, an III, BNF Le³⁹ 109).

ROUBAUD Jean Louis (1744-1830)

Représentant du Var (Plaine).

1/ Dans le Var et les Alpes-Maritimes, avec Despinassy, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 9.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée du Var, avec Barras et Despinassy, par décret du 12 avril 1793 (III-213-217). Il ne fait plus partie de la mission réorganisée par le décret du 30 avril, mais il agit néanmoins à l'armée d'Italie, coopté par Barras (V-269-270, 391 et 402). Il n'est pas non plus compris à cette armée dans le décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Barras et Fréron annoncent son départ pour Paris à la fin d'octobre 1793 (VIII-74).

ROUGEMONT Ignace (1764-1817)

Représentant du Mont-Terrible (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin, pour l'embrigadement, par décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794) (X-713-714). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 23 pluviôse an II (11 février 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il écrit de Strasbourg, le 22 fructidor an II (8 septembre 1794), qu'il part le 23 pour rentrer à Paris (Sup.III-375).

2/ À Meudon (Seine-et-Oise), avec Trullard, par décret du 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) (XVII-342). Mission transformée en une tournée d'inspection des forges de la Meuse et de la Marne, avec Battellier, par arrêté du Comité de salut public du 23 brumaire an III (13 novembre 1794) (XVIII-121).

ROUX Louis Félix (1753-1817)

Représentant de Haute-Marne (Montagne).

1/ Dans les Vosges et la Haute-Marne, avec Perrin, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Paris au plus tard le 13 avril 1793 (car il vote contre la mise en accusation de Marat). Fin officielle de la mission avec le décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ Dans la Seine-et-Oise, l'Eure et l'Eure-et-Loir, avec Bonneval, par décret du 18 juillet 1793, pour les subsistances (V-294-295). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Pouvoirs étendus au Loiret par arrêté du Comité de salut public du 15 août 1793 (V-555). Ils rentrent à Paris le 24 septembre 1793 (*Compte rendu* de Bonneval et Roux, an III, BNF Le³⁹ 150).

3/ Dans l'Aisne et départements voisins, avec Lejeune, par décret du 26 septembre 1793, pour les subsistances (VII-70). Il écrit de Guise le 16 frimaire an II (6 décembre 1793) qu'ils espèrent rentrer bientôt à Paris (IX-219-220). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.400 livres pour frais de mission le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7).

4/ Dans l'Aisne et les Ardennes, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 30 germinal an II (19

avril 1794) (XII-681) et par lettre du Comité de salut public du 6 floréal an II (25 avril 1794) (XIII-55-56). Il rentre à Paris le 12 floréal an II (1^{er} mai 1794) (*Compte rendu* de Roux, an III, BNF Le³⁹ 254).

5/ Dans l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Oise, le Loiret et l'Indre-et-Loire, avec Bonneval, par arrêté du Comité de salut public du 15 messidor an II (3 juillet 1794) (Sup.III-235).

6/ Dans les départements voisins de Paris, avec Loiseau, par arrêté du Comité de salut public du 1^{er} brumaire an III (22 octobre 1794), pour les subsistances (XVII-561). Mission confirmée par décret du 13 frimaire an III (3 décembre 1794) (XVIII-489-490). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 14 frimaire an III (4 décembre 1794), puis à nouveau 2.000 livres le 22 pluviôse an III (10 février 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9). Il agit notamment en Seine-et-Oise, Oise, Aisne, Seine-et-Marne et Eure-et-Loir. Il rentre à Paris le 13 ventôse an III (3 mars 1795) (*Compte rendu* de Roux, an III, BNF Le³⁹ 255).

ROUX-FAZILLAC Pierre (1746-1833)

Représentant de Dordogne (Montagne).

1/ À l'armée du Nord, par décrets du 4 avril 1793 (III-63) et du 12 avril 1793 (III-214). Il écrit de Péronne le 28 avril 1793 qu'il est malade et désire être remplacé (III-514). Il n'est pas compris dans la réorganisation du 30 avril 1793.

Renvoyé à l'armée du Nord par décret du 25 juillet 1793 (V-365), mais il est remplacé le 27 juillet par Peyssard (V-394).

2/ En Charente et Dordogne, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 31 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Théoriquement rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201), mais il obtient de poursuivre sa mission (VIII-210-211, 406-407, 661-662) et passe directement à la suivante.

3/ Dans la Corrèze et le Puy-de-Dôme, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il est également chargé de la manufacture d'armes de Tulle (X-278) et de celle de Périgueux (Dordogne) (XI-141). Rappel par lettre du Comité de salut public du 3 thermidor an II (21 juillet 1794) (XV-337). Nouveau rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77). Il rentre à Paris à la fin de fructidor an II (mi-septembre 1794) (*Compte rendu* de Roux-Fazillac, an III, BNF Le³⁹ 120).

ROUYER Jean Pascal (1761-1819)

Représentant de l'Hérault (Gironde).

1/ Dans les départements voisins de Paris, par décret du 26 germinal an III (15 avril 1795), pour le ravitaillement de Paris (XXII-111). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 11 floréal an III (30 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Il écrit encore d'Evreux le 23 floréal an III (12 mai 1795) (XXIII-96).

2/ À l'armée navale de Toulon (Var), par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-589). Mais il a déjà quitté Paris depuis une semaine (XXIII-418-419). Il agit avec Chambon et Despinassy (XXIII-705). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 38.330 livres pour frais de mission le 16 prairial an III (4 juin 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Mission confirmée par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-614). Rappel par décret du 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) (XXVIII-673). Le Comité de salut public lui écrit encore à Toulon le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) (Sup.IV-294).

ROVÈRE (DE FONTVIELLE) Joseph Stanislas François Xavier Alexis (1748-1798)

Représentant des Bouches-du-Rhône (Montagne).

1/ Dans les Bouches-du-Rhône et départements voisins (notamment le Vaucluse et le Gard), avec Poulitier (et non Basire que ce dernier remplace le 27), par décret du 24 juin 1793 (V-70-71). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 29 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 8 brumaire an II (29 octobre 1793) (VIII-94 et 303). Il rentre après le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) (IX-353).

RUAMPS Pierre Charles (1750-1808)

Représentant de Charente-Inférieure (Montagne).

1/ À l'armée du Rhin, par décrets du 12 avril 1793 (III-213) et du 30 avril 1793, avec Du Roy, Ferry, Haussmann, Laurent, Louis, Merlin de Thionville, Pflieger, Reubell et Ritter (III-533-544). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 avril 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-

302). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il rentre à Paris le 2 frimaire an II (22 novembre 1793) (*Compte rendu* de Ruamps, an III, BNF Le³⁹ 194).

2/ À Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), avec Billaud-Varenne, par arrêté du Comité de salut public du 23 pluviôse an II (11 février 1794) (*Compte rendu, op. cit.*) (Billaud-Varenne est désigné par arrêté du Comité de salut public du 29 pluviôse an II (17 février 1794) (XI-218)), pour préparer une expédition sur Jersey et Guernesey. Il écrit encore de Saint-Malo le 27 ventôse an II (17 mars 1794) (XII-24-25).

RUAULT Alexandre Jean (1745-1824)

Représentant de Seine-Inférieure (Gironde).

1/ Dans les ports de la Manche et de l'Atlantique, avec Boissier, par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795), pour activer les travaux de construction, s'occuper de la marine et surveiller les écoles de navigation et de canonage maritime (XXI-157-158 ; et AN, AB XIX 704 plaq. 20 pièce 8). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 6 germinal an III (26 mars 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613-614). Mais le Comité de salut public lui écrit encore à Saint-Malo le 11 messidor an III (29 juin 1795) (XXIV-825). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 5.476 livres pour solde de ses frais de mission le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

RUELLE Albert (1754-1805)

Représentant d'Indre-et-Loire (Plaine).

Il semble avoir rempli une mission pour la liste civile, au château de Fontainebleau, à des dates qui restent à déterminer (AN, AF II 218 plaq. 1878 pièce 24).

1/À l'armée des côtes de La Rochelle, avec Bodin, pour se charger de l'Indre-et-Loire, par décret du 10 mai 1793 (IV-85-86). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 22 juin 1793 (V-49), mais un second décret, le 7 juillet 1793, le maintient à cette armée (V-202). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Tours le 23 juillet 1793 (V-348).

2/ À l'armée des côtes de Brest, avec Méaulle (et en théorie Garnier de Saintes), par décret du 1^{er} août 1793 (V-444). Il glisse à l'armée de l'Ouest lorsque la Loire-Inférieure est rattachée à cette armée (ci-devant des côtes de La Rochelle) (VII-260). Rappel par décret du 13 octobre 1793 (VII-395-396). Il écrit encore de Bourgueil le 12 brumaire an II (2 novembre 1793) (VIII-188).

3/ Aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg, ainsi que dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, avec Bollet et Boursault, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-256). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 14 fructidor an II (31 août 1794), puis à nouveau 6.000 livres le 30 nivôse an III (19 janvier 1795), 6.000 livres le 6 germinal an III (26 mars 1795) et 15.000 livres le 24 floréal an III (13 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 8 et 9). Rappel par décrets du 29 prairial an III (17 juin 1795) (XXIV-441) et du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit de Nantes le 6 messidor an III (24 juin 1795) qu'il part le 7 pour Paris (XXIV-685-687).

RÜHL Philippe Jacques (1737-1795)

Représentant du Bas-Rhin (Montagne).

1/ Dans la Marne et la Haute-Marne, par décret du 16 septembre 1793, pour la levée en masse (VI-513-514). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 21 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit de Chaumont le 17 brumaire an II (7 novembre 1793) qu'il compte rentrer à Paris à la fin de brumaire (mi-novembre) (VIII-284-285).

2/ Dans le Bas-Rhin, par décret du 3 frimaire an II (23 novembre 1793) pour y organiser un nouveau district (VIII-650). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 9 frimaire an II (29 novembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Il est à Paris au plus tard le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) pour rendre compte de cette mission (X-118-119).

3/ Dans le Bas et le Haut-Rhin, par arrêtés du Comité de salut public du 6 thermidor an II (24 juillet 1794) et du 11 thermidor an II (29 juillet 1794), il ne quitte Paris que le 14 thermidor an II (1^{er} août 1794) (XV-399-400 et 749). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 7 thermidor an II (25 juillet 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Strasbourg le 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-181-183). Rappel par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342).

SAINT-JUST Louis Antoine (1767-1794)

Représentant de l'Aisne (Montagne).

1/ Dans les Ardennes et l'Aisne, avec Deville, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Paris le 31 mars 1793 (A. Aulard, *La Société des Jacobins*, V-117). Fin officielle de la mission avec le décret du 30 avril 1793 (III-533).

Dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, par arrêté du Comité de salut public du 18 juillet 1793 (V-290). Il ne remplit pas cette mission (Jean-Pierre Gross, *Saint-Just*, 1976, p.82).

2/ À l'armée du Rhin, avec Le Bas, par arrêté du Comité de salut public du 17 octobre 1793 (VII-464) et par décret du 22 octobre 1793 (VII-567). Ils séjournent à Paris du 14 au 20 frimaire an II (4-10 décembre 1793) (Jean-Pierre Gross, *op. cit.*, p.105). Leurs pouvoirs sont étendus à l'armée de la Moselle par arrêté du Comité de salut public du 19 frimaire an II (9 décembre 1793) (IX-280). Ils reçoivent directement du Comité de salut public la somme de 25.000 livres pour frais de mission le 20 frimaire an II (10 décembre 1793) (AN, AF II 244 plaq.2089 pièce 37). Ils rentrent à Paris au plus tard le 17 nivôse an II (6 janvier 1794) (X-82).

3/ À l'armée du Nord, par arrêté du Comité de salut public du 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) (X-373-374). Il y agit avec Le Bas. Il est à Paris le 25 pluviôse an II (13 février 1794) (Jean-Pierre Gross, *op. cit.*, p.365-367).

4/ À l'armée du Nord, avec Le Bas, par arrêté du Comité de salut public du 10 floréal an II (29 avril 1794) (XIII-130). Rappel par lettre du Comité de salut public du 6 prairial an II (25 mai 1794) (XIII-741). Il est à Paris le 12 prairial an II (31 mai 1794) (XIV-40).

5/ Aux armées du Nord et de l'Est, de la mer jusqu'au Rhin, par arrêté du Comité de salut public du 18 prairial an II (6 juin 1794) (XIV-171). Il est à Paris le 11 messidor an II (29 juin 1794) (Jean-Pierre Gross, *op. cit.*, p.377).

SALADIN Jean Baptiste Michel (1752-1812)

Représentant de la Somme (Gironde).

1/ Dans la Somme et la Seine-Inférieure, avec Pocholle, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore d'Abbeville le 13 mai 1793 (Sup.I-242).

2/ Dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône, par décret du 19 germinal an III (8 avril 1795) (XXI-683-684). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 23 germinal an III (12 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il écrit encore de Besançon le 5 messidor an III (23 juin 1795) (XXIV-650).

SALICETI Christophe (1757-1809)

Représentant de Corse (Montagne).

1/ En Corse, avec Delcher et Lacombe-Saint-Michel, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544) qui confirme un décret de février 1793 (II-41-42). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 27 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il écrit d'Avignon le 21 août 1793 (VI-55-56) et passe directement à la mission suivante.

2/ Adjoint, sans décision officielle, à l'armée d'Italie en août 1793 (VI-55-56). Le Comité de salut public l'invite à retourner en Corse, par lettre du 21 nivôse an II (10 janvier 1794) (X-166), mais un arrêté du Comité de salut public du 19 ventôse an II (9 mars 1794) l'adjoint à l'armée d'Italie (XI-604). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit de Nice le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) qu'il rentre à Paris (XVII-192-194).

3/ À l'armée d'Italie, par décret du 18 brumaire an III (8 novembre 1794) et arrêté du Comité de salut public du 19 brumaire an III (9 novembre 1794), pour préparer une expédition sur la Corse, avec Jeanbon Saint-André (XVIII-21 et 46-47). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) (XIX-692). Il écrit de Toulon le 25 pluviôse an III (13 février 1795) qu'il va partir pour Paris (XX-265).

SAUTAYRA Pierre Barthélémy (1744-1793)

Représentant de la Drôme (Montagne).

1/ Dans la Drôme, à sa demande, par arrêté du Comité de salut public du 28 juin 1793 (V-107). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 600 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est capturé par les fédéralistes à Lyon (V-255). Est-il allé dans la Drôme une fois libéré (le 20 juillet 1793, V-322) ?

SAUTEREAU Jean (1741-1809)

Représentant de la Nièvre (Plaine).

1/ Dans la Seine-Inférieure et la Somme, par décret du 13 fructidor an II (30 août 1794) (XVI-419). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 15 fructidor an II (1^{er} septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il y est encore le 20 frimaire an III (10 décembre 1794) (XIX-118).

SAUVÉ Gervais (1728-1807)

Représentant de la Manche (Plaine)

1/ À Rambouillet (Seine-et-Oise), par arrêté du 19 thermidor an II (6 août 1794), pour y assurer la vente de béliers de race espagnole et de laines (AN, AF II 402 plaq. 3266 et AF II* 234).

SERGENT Antoine François (1751-1847)

Représentant de Paris (Montagne)

1/ Aux papeteries d'Essones, du Marais et de Courtalain (Seine-et-Oise), par arrêté du Comité des inspecteurs de la salle du 23 brumaire an III (13 novembre 1794). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 500 livres pour frais de mission le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

SERRES Jean Jacques Joseph (1755-1828)

Représentant de l'Île de France (île Maurice) (Plaine).

1/ Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, avec Auguis, pour épurer les autorités et surveiller les côtes, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-255). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission le 6 fructidor an II (23 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Pouvoirs étendus à l'Ardèche, par décret du 9 fructidor an II (26 août 1794) (XVI-361). Rappel de fait avec le décret du 29 brumaire an III (19 novembre 1794) qui nomme dans ces départements Cadroy et Espert (XVIII-232). Ils écrivent encore de Marseille le 11 frimaire an III (1^{er} décembre 1794) (XVIII-468-469). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.147 livres pour solde de leurs frais de mission le 30 nivôse an III (19 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8).

SERVIÈRE Laurent (1759-1799)

Représentant de Lozère (Plaine).

1/ En Ardèche et Lozère, avec Gleizal, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il écrit encore de Mende le 8 mai 1793 (Sup.I-229).

Désigné pour l'armée du Nord le 19 juillet 1793, il refuse cette mission (V-301 et 325).

2/ À Montpellier (Hérault), avec Pomme, par décret du 6 août 1793 (V-488). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il agit aussi dans d'autres départements (Bouches-du-Rhône, Lozère). Il écrit de Saint-Flour le 2 frimaire an II (22 novembre 1793) qu'il rentre à Paris (VIII-643). Il y est au plus tard le 19 frimaire an II (9 décembre 1793) (IX-286).

3/ Dans les Alpes-Maritimes et départements voisins, avec François de la Primaudière, par décret du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) (XVIII-198-199). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 30 brumaire an III (20 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Ils écrivent encore de Menton le 25 nivôse an III (14 janvier 1795) (XIX-488-489).

4/ Dans le Var, par décret du 23 fructidor an III (9 septembre 1795) (XXVII-282). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 75.000 livres pour frais de mission le 16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795) (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit encore de Toulon le 1^{er} brumaire an IV (23 octobre 1795) (XXVIII-655-656).

SEVESTRE Joseph Marie Francois (1753-1846)

Représentant d'Ille-et-Vilaine (Montagne).

1/ Dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord, avec Billaud-Varenne, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À l'armée des côtes de Brest, avec Alquier (puis Cavaignac), Gillet et Merlin de Douai, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Gillet et Merlin écrivent le 17 juin 1793 qu'il rentre à Paris (IV-591), où il est au plus tard le 23 juin 1793 (*Rapport* de Sevestre, 1793, BNF Le³⁹ 19). Ils ont reçu du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 2 juillet 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

3/ À la papeterie de Courtalain (Seine-et-Marne) au début de germinal an II (mars 1794) (arrêté ou décret non retrouvés) (XII-108-109).

4/ Dans le Doubs, le Jura, le Mont-Blanc, la Moselle, le Bas et le Haut-Rhin, avec Foucher et Pelletier, par décret du 13 fructidor an II (30 août 1794) (XVI-418). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 30.000 livres pour frais de mission le 16 fructidor an II (2 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Vesoul le 8 pluviôse an III (27 janvier 1795) (XIX-721).

5/ Dans le Loiret, par arrêté des Comité de salut public et Comité de sûreté générale du 23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795) (XXVIII-463). Il reçoit le même jour du Comité des inspecteurs de la salle 70.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 10). Pouvoirs étendus au Loir-et-Cher et à l'Indre-et-Loire, par arrêté du Comité de sûreté générale du 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795) (XXVIII-511). Il écrit encore de Tours le 7 brumaire an IV (29 octobre 1795) (Sup.IV-304-305).

SIBLOT Claude Francois Bruno (1752-1801)

Représentant de Haute-Saône (Plaine).

1/ Dans la Haute-Saône et le Doubs, avec Michaud, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils rentrent à Paris le 11 mai 1793 (II-306 ; *Compte rendu* de Michaud et Siblot, an III, BNF Le³⁹ 186).

2/ À Marly (Seine-et-Oise), pour la liste civile, par décret du 5 septembre 1793, pour remplacer Laplanche (VI-285). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226).

3/ Dans l'Eure et la Seine-Inférieure (arrêté ou décret non retrouvés). Le Comité des inspecteurs de la salle lui fournit 4000 livres pour frais de mission le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7) et le Comité de salut public lui écrit dès le 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) (X-399). Il prend un arrêté au Havre-Marat le 10 pluviôse an II (29 janvier 1794) (AN, AF II 298 plaq. 2487 pièce 43). Il écrit de Pont-Audemer le 10 floréal an II (29 avril 1794) pour annoncer son retour prochain (XIII-135-137). Il rentre à Paris le 17 floréal an II (6 mai 1794) (*Compte rendu* de Siblot, an III, BNF Le³⁹ 188).

4/ Dans l'Eure et la Seine-Inférieure, par arrêté du Comité de salut public du 10 prairial an II (29 mai 1794), pour s'occuper des subsistances (XIV-2). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 11 prairial an II (30 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit de Rouen le 16 messidor an II (4 juillet 1794) pour annoncer son retour prochain (XIV-719-721). Il rentre à Paris le 20 messidor an II (8 juillet 1794) (*Compte rendu* de Siblot, an III, BNF Le³⁹ 188).

SIEYÈS Emmanuel Joseph (1748-1836)

Représentant de la Sarthe (Plaine).

1/ En Hollande, avec Reubell, par arrêté du Comité de salut public du 14 floréal an III (3 mai 1795) (XXII-618). Une lettre des représentants aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, du 29 floréal an III (18 mai 1795), annonce qu'il va rentrer à Paris (XXIII-302).

SIMOND Philibert (1755-1794)

Représentant du Bas-Rhin (Montagne).

1/ À l'armée des Alpes, avec Dumaz, par décret du 25 août 1793, chargés du Mont-Blanc, de l'Isère et des Hautes-Alpes (VI-100-101). Il est à Paris au plus tard le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) (IX-353).

Ils semblent écrire de Chambéry dès le 12 août (V-534), mais il est encore à la Convention le 26 (A.P., LXXIII-60) et ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). La lettre du 12 est donc antidatée.

SOUBRANY Pierre Amable (1752-1795)

Représentant du Puy-de-Dôme (Montagne).

1/ À l'armée de la Moselle, avec Le Vasseur, Maignet et Montaut, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Mission confirmée par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit des Deux-Ponts, le 12 frimaire an II (2 décembre 1793), avec Richaud, qu'ils partent pour Paris (IX-116-117).

2/ À l'armée des Pyrénées Orientales, avec Milhaud, par arrêté du Comité de salut public du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) (IX-514) et décret du 2 nivôse an II (22 décembre 1793) (IX-585-586). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par décret du 26 thermidor an II (13 août 1794) (XVI-77) et par lettre du Comité de salut public du 8 fructidor an II (25 août 1794) (XVI-342). Il écrit de La Gayanne en Catalogne, le 20 fructidor an II (6 septembre 1794), qu'il a reçu le décret, va s'y conformer et demande un congé (XVI-558). La Convention lui accorde un congé de trois décades le 1^{er} vendémiaire an III (22 septembre 1794) (XVII-39).

SOULIGNAC Jean Baptiste (1759-1823)

Représentant de Haute-Vienne (Plaine).

1/ Dans les départements voisins de Paris, pour les subsistances, avec Froger, Jacomin et Lequinio, par décret du 24 nivôse an III (13 janvier 1795) (XIX-461). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 26 nivôse an III (15 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Il agit notamment en Seine-et-Marne. Rappel par lettre du Comité de salut public du 23 floréal an III (12 mai 1795) (XXIII-82) et par décret du 8 prairial an III (27 mai 1795) (XXIII-588). Il est de retour à Paris le 12 prairial an III (31 mai 1795) (*Compte rendu* de Soulignac, an III, BNF Le³⁹ 329), mais un décret du 16 prairial (4 juin 1795) l'autorise à retourner à sa mission si elle n'est pas achevée (XXIV-43).

TAILLEFER Jean Guillaume (1763-1835)

Représentant de Dordogne (Montagne).

1/ Dans l'Aveyron, le Cantal et le Lot, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201). Il écrit encore de Cahors le 22 brumaire an II (12 novembre 1793) (VIII-386-388). Il est à Paris au plus tard le 11 frimaire an II (1^{er} décembre 1793) (IX-82-83).

TALLIEN Jean Lambert (1767-1820)

Représentant de Seine-et-Oise (Montagne).

1/ Dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, avec Goupilleau de Fontenay, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 5.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Un décret du 7 mai 1793 l'autorise à rester encore deux semaines pour seconder les travaux des représentants aux armées (A.P., LXIV-267). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle où il apparaît au plus tard le 21 mai 1793 (IV-271). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 1^{er} juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il y est officiellement nommé par décret du 22 juin 1793 (V-49). Rappel par décret du 19 juillet 1793 (V-300-302). Il écrit encore de Chinon le 27 juillet 1793 (V-397).

3/ Dans le Lot-et-Garonne, la Gironde et la Dordogne, par décret du 23 août 1793, pour la levée en masse (VI-72-76). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il agit en Gironde, avec Ysabeau, en vertu d'un arrêté du Comité de salut public du 10 septembre 1793 (VI-395). Rappel théorique par décret du 13 brumaire an II (3 novembre 1793) (VIII-201), mais il poursuit sa mission et passe directement à la suivante.

4/ Dans le Bec-d'Ambès (Gironde) et la Dordogne, avec Lakanal et Ysabeau, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il n'agit que dans le Bec-d'Ambès, avec Ysabeau. Il est à Paris au plus tard le 14 ventôse an II (4 mars 1794) (A.P., LXXXVI-78).

5/ Dans les départements de l'Ouest, avec Blad, par décret du 13 messidor an III (1^{er} juillet 1795) (XXV-46). Il est rentré à Paris au début de thermidor an III (fin juillet 1795) (XXV-720). Rappel officiel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-120-121).

TALOT Michel Louis (1755-1828)

Suppléant du Maine-et-Loire à la Convention, il siège à partir de septembre 1793.

1/ À l'armée de Sambre-et-Meuse, par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-465). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 7 ventôse an III (25 février 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 20 prairial an III (8 juin 1795) (XXIV-161). Il rentre à Paris le 4 messidor an III (22 juin 1795) (*Compte rendu* de Talot, an III, BNF Le³⁹ 289).

2/ À l'armée du Nord, sans doute par arrêté du Comité de salut public et du Comité de sûreté générale (non retrouvé). Il quitte Paris le 14 vendémiaire an IV (6 octobre 1795) (XXVIII-282-283), jour où il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 10). Pouvoirs étendus au Pas-de-Calais, par arrêté du Comité de salut public du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (XXVIII-373). Un décret du 21 vendémiaire an IV (13 octobre 1795) étend ses pouvoirs à l'épuration des autorités du département du Nord (Sup.IV-204). Il écrit encore de Dunkerque le 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) (XXVIII-632-633). Il est rentré à Paris au plus tard le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) (Sup.IV-295).

TELLIER Amand Constant (1755-1795)

Représentant de Seine-et-Marne (Plaine).

1/ Dans le Rhône, la Loire, la Saône-et-Loire, l'Ain et l'Isère, par décret du 8 frimaire an III (28 novembre 1794) (XVIII-403). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 9 frimaire an III (29 novembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il écrit encore de Lyon le 22 pluviôse an III (10 février 1795) (XX-197-198).

2/ Dans l'Eure-et-Loir, par décret du 26 fructidor an III (12 septembre 1795) (XXVII-348). Il reçoit le même jour du Comité des inspecteurs de la salle 20.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 10). Il écrit au Comité de salut public, de Chartres, le 1^{er} jour complémentaire an III (17 septembre 1795) pour annoncer son suicide (XXVII-488) !

THIBAudeau Antoine Claire (1765-1854)

Représentant de la Vienne (Montagne).

1/ À l'armée des côtes de La Rochelle, chargé du département de la Vienne, avec Creuzé-Dufresne, par décret du 10 mai 1793 (IV-85-86). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 11 mai 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 22 juin 1793 (V-49). Il écrit de Poitiers, avec Creuzé-Dufresne, le 28 juin 1793, qu'ils obéissent à ce rappel et rentrent à Paris (V-117). Il est à Paris au début de juillet 1793 (*Compte rendu* de Thibaudeau, an III, BNF Le³⁹ 198).

Il semble recevoir une mission de la Commission temporaire des Arts et du Comité d'instruction publique pour se rendre à Fontainebleau en prairial an II (le 16, le Comité de salut public établit un passeport en ce sens, AN, AF II* 234). Dans le Morbihan, par décret du 22 fructidor an II (8 septembre 1794). Il refuse cette mission (XVI-586 et 636).

THIBault Anne Alexandre Marie (1747-1813)

Représentant du Cantal (Plaine).

1/ À Chantilly (Oise), avec Bézard, par décret du 24 mars 1793, pour dresser l'inventaire des biens du château (II-482-483). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Chantilly le 5 mai 1793 (III-613).

2/ À la papeterie de Courtalin (Seine-et-Marne), avec Julien de Toulouse (arrêté non retrouvé). Ils s'y trouvent en brumaire an II (novembre 1793) (VIII-591).

3/ En Seine-Inférieure, par arrêté du Comité des assignats et monnaies du 17 fructidor an II (3 septembre 1794). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 2.500 livres pour frais de mission le 22 fructidor an II (8 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

4/ En Hollande, avec Ramel, par décret du 26 fructidor an III (12 septembre 1795) (XXVII-349). Il reçoit le même jour du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission (AN, D* XXXV^c 10). Pouvoirs étendus à la Belgique par décret du 28 fructidor an III (14 septembre 1795) (XXVII-399-400). Le Comité de salut public leur écrit encore à Amsterdam le 7 brumaire an IV (29 octobre 1795) (Sup.IV-302).

THIRION Didier (1763-1815)

Représentant de Moselle (Montagne).

1/ Dans l'Eure-et-Loir et la Sarthe, par décret du 27 août 1793, pour la levée en masse (VI-130). Pouvoirs étendus à la Mayenne par arrêté du Comité de salut public du 22 septembre 1793 (VII-1). Fin septembre, il se dit envoyé « ...dans le département de la Sarthe et autres circonvoisins » (AN, AF II 119 plaq. 900 pièce 27). Rappel par décret du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) (VIII-121). Il écrit de Nogent-le-Rotrou le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) qu'il va rentrer à Paris (VIII-682), mais le Comité de salut public lui écrit à Chartres le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) pour lui réitérer le décret qui le rappelle (IX-420-421) et la Convention nationale vote un nouveau décret de rappel le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) (IX-440). Il écrit de Chartres le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) qu'il va rentrer à Paris (IX-452).

THURIOT Jacques Alexis (1753-1829)

Représentant de la Marne (Montagne).

1/ Dans la Marne et la Meuse, avec Pons, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Il est à Paris au plus tard le 3 avril 1793 (A.P., LXI-123). Fin officielle de la mission par décret du 30 avril 1793 (III-533).

TOPSENT Jean Baptiste Nicolas (1755-1816)

Représentant de l'Eure (Plaine).

1/ À Rochefort (Charente-Inférieure), avec Guezno, par arrêté du Comité de salut public du 28 nivôse an II (17 janvier 1794), pour surveiller la construction navale (X-282-283). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 29 nivôse an II (18 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Rappel par lettre du Comité de salut public du 21 messidor an II (9 juillet 1794) (XV-37-38). Il écrit de Rochefort le 28 messidor an II (16 juillet 1794) qu'il a reçu cette lettre de rappel et va rentrer à Paris (XV-230-231). Il est à Paris le 2 thermidor an II (20 juillet 1794) (*Compte rendu* de Guezno et Topsent, an III, BNF Le³⁹ 199).

2/ Aux côtes de Brest et de Lorient, avec Palasne-Champeaux, par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795), pour remplacer Faure et Tréhouart (XX-410). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Second rappel par décret du 15 thermidor an III (2 août 1795) (XXVI-121). Il part pour Paris à la fin de thermidor an III (mi-août 1795) (XXVI-408).

TRÉHOUART Bernard Thomas (1754-1804)

Suppléant d'Ille-et-Vilaine à la Convention, il siège à partir d'août 1793.

1/ À Brest (Finistère) et Lorient (Morbihan), avec Bréard, par décret du 25 août 1793, pour s'occuper de ces ports et de la marine (VI-100). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par lettre du Comité de salut public du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (X-440). Il rentre à Paris le 5 ventôse an II (23 février 1794) (*Compte rendu* de Tréhouart, an III, BNF Le³⁹ 265). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.568 livres pour solde de ses frais de mission le 4 prairial an II (23 mai 1794) (AN, D* XXXV^c 8).

2/ Aux ports de Brest et Lorient, avec Faure, par décret du 30 thermidor an II (17 août 1794) (XVI-174). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 1^{er} fructidor an II (18 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 2 ventôse an III (20 février 1795) qui les remplace par Palasne-Champeaux et Topsent (XX-410). Il rentre à Paris le 23 germinal an III (12 avril 1795) (*Compte rendu, op. cit.*). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle un remboursement de 1.494 livres pour solde de ses frais de mission le 14 floréal an III (3 mai 1795) (AN, D* XXXV^c 9).

TREILHARD Jean Baptiste (1742-1810)

Représentant de Seine-et-Oise (Plaine).

1/ En Gironde et Lot-et-Garonne, avec Mathieu, par décret du 17 juin 1793 (IV-590). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 4.000 livres pour frais de mission le 18 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 20 juillet 1793 (V-311). Ils écrivent d'Uzerche le 30 juillet 1793 qu'ils sont en route pour Paris (V-425-427). Ils rentrent à Paris le 7 août 1793 (*Compte rendu* de Treilhard et Mathieu, an III, BNF Le³⁹ 235).

2/ À Marly (Seine-et-Oise), avec Auguis et Enlart, pour la liste civile, par décret du 22 septembre 1793 (A.P., LXXIV-630). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226). Ils écrivent de Marly le 5 frimaire an II (25 novembre 1793) qu'ils rentrent à Paris (VIII-692).

3/ Dans le Bec-d'Ambès (Gironde) et le Lot-et-Garonne, par décret du 10 nivôse an III (30 décembre 1794) (XIX-173). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 12.000 livres pour frais de mission le 19 nivôse an III (8 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Malade, il se met en route pour Paris le 15 germinal an III (4 avril 1795) (XXI-796).

TRULLARD Narcisse (1738-1805)

Représentant de Côte-d'Or (Plaine).

1/ À l'armée des côtes de la Rochelle, avec Carra, Choudieu, Garnier de Saintes, Goupilleau de Fontenay et Mazade-Percin, par décret du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 22 juin 1793 (V-49).

2/ À l'armée du Nord, avec Berlier, par décret du 27 août 1793 (VI-130). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 27 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent de Boulogne-sur-Mer le 7 brumaire an II (28 octobre 1793) qu'ils rentrent à Paris (VIII-81). Ils sont à Paris le 11 brumaire an II (1^{er} novembre 1793) (*Compte rendu* de Berlier, an III, BNF Le³⁹ 143).

3/ À Meudon (Seine-et-Oise), avec Rougemont, par décret du 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) (XVII-342). Rappel par décret du 28 nivôse an III (17 janvier 1795) qui les remplace par Deydier et Enlart (XIX-538).

TURREAU (DE LINIÈRES) Louis (1761-1797)

Représentant de l'Yonne (Montagne).

1/ Dans l'Aube et l'Yonne, avec Garnier (de l'Aube), par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Ils écrivent encore de Tonnerre le 29 avril 1793 (III-528). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533).

2/ À l'armée des côtes de La Rochelle, par décret du 14 juin 1793 (IV-561). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 13 juin 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Mission confirmée par décret du 22 juin 1793 (V-49). Rappel par décret du 19 juillet 1793 qui l'envoie à l'armée des côtes de Brest (V-300-302). Mais il reste à cette armée et passe à l'armée de l'Ouest lorsque celle-ci remplace l'armée des côtes de La Rochelle (VI-339-340 ; VII-395-396). Lorsque le Comité de salut public lui demande, par lettre du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794), d'aller en Vendée et dans les Deux-Sèvres, il refuse pour raisons de santé (X-512 et 759). La Convention lui accorde un congé d'un mois le 19 ventôse an II (9 mars 1794) (XI-611).

3/ Aux armées des Alpes et d'Italie, avec Cassanyès et Prost, par décret du 4 fructidor an II (21 août 1794) (XVI-256). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 10.000 livres pour frais de mission le 9 fructidor an II (26 août 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 28 ventôse an III (18 mars 1795) (XXI-158-159). Il se trouve encore à Nice, pour raisons de santé, le 9 germinal an III (29 mars 1795) (XXI-397) et le Comité de salut public lui écrit encore le 18 germinal an III (7 avril 1795) (XXI-642).

VARDON Louis Alexandre Jacques (1751-1809)

Représentant du Calvados (Plaine).

1/ À Saint-Domingue, avec Bourdon de l'Oise et Giraud, par décret du 4 ventôse an III (22 février 1795) (XX-465). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 15.000 livres pour frais de mission le 7 ventôse an III (25 février 1795), puis à nouveau 15.000 livres le 16 ventôse an III (6 mars 1795) et 30.000 livres le 19 germinal an III (8 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Ils se rendent à Brest, mais ne partent pas. En théorie rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Il quitte Brest pour regagner Paris avec Giraud le 5^e jour complémentaire an III (21 septembre 1795) (XXVII-603).

VERNEREY Charles Baptiste Francois (1750-1798)

Représentant du Doubs (Montagne).

1/ En Seine-et-Oise, par décret du 22 septembre 1793, pour la liste civile (A.P., LXXIV-630). Rappel par décret du 14 brumaire an II (4 novembre 1793) (VIII-225-226). Il écrit encore de Versailles le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) (AN, D* XXXV^c 7).

2/ Dans la Creuse et l'Allier, pour remplacer Petitjean chargé d'y organiser le gouvernement révolutionnaire, au début de pluviôse an II (fin janvier 1794) (arrêté ou décret non retrouvés) (X-663). Le Comité des inspecteurs de la salle lui fournit 6000 livres pour frais de mission le 6 pluviôse an II (25 janvier 1794) (AN, D* XXXV^c 7). Il est à Paris au plus tard le 8 messidor an II (26 juin 1794) (*Compte rendu* de Vernerey, an III, BNF Le³⁹ 266).

3/ Dans le Bas-Rhin, la Haute-Saône, la Meurthe, le Doubs, le Jura et le Mont-Blanc, pour surveiller l'exploitation des salines, par décret du 15 nivôse an III (4 janvier 1795) (XIX-258-259). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 17 nivôse an III (6 janvier 1795) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 27 germinal an III (16 avril 1795) qui nomme à sa place Garnier de l'Aube (XXII-156-157). Il rentre à Paris le 20 floréal an III (9 mai 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

VIDAL Jean (1764-1818)

Suppléant des Basses-Pyrénées à la Convention, il siège à partir d'octobre 1793.

1/ À l'armée des Pyrénées Orientales, par décret du 20 fructidor an II (6 septembre 1794) (XVI-548). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 21 fructidor an II (7 septembre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Rappel par décret du 14 nivôse an III (3 janvier 1795) (XIX-242). Il écrit encore de Figuières le 29 nivôse an III (18 janvier 1795) (XIX-557).

VIDALIN Étienne (1743-1794)

Suppléant de l'Allier à la Convention, il siège dès le début (Montagne).

1/ Dans le Pas-de-Calais et la Somme, pour la levée extraordinaire des chevaux, par décret du 8 octobre 1793 (VII-298-303). Rappel par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) qui fixe le terme de la mission au 10 frimaire an II (30 novembre 1793) (VIII-490-492). Une circulaire du Comité de salut public du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) prolonge la mission, si elle n'est pas achevée, jusqu'au 20 frimaire (10 décembre 1793) (IX-5). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée intermédiaire, pour l'embrigadement de la cavalerie, par décret du 27 brumaire an II (17 novembre 1793) (VIII-490-492). Il passe directement à la mission suivante.

3/ À l'armée des Ardennes, pour le même objet, par arrêté du Comité de salut public du 12 ventôse an II (2 mars 1794) (XI-495). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 17 floréal an II (6 mai 1794) (XIII-311). Il écrit, de Reims, le 21 floréal an II (10 mai 1794) qu'il a reçu son rappel et va rentrer à Paris (XIII-421-423). Il est à Paris au plus tard le 25 floréal an II (14 mai 1794) (Sup.III-168. Confirmé par AN, D* XXXV^c 8 ; voir à la date du 16 prairial an II).

4/ Dans le Loiret, pour surveiller la papeterie de Buges, en messidor an II (juillet 1794) (arrêté ou décret non retrouvés) ; il meurt à Buges (XV-368).

VIENNET Jacques Joseph (1734-1824)

Représentant de l'Hérault (Plaine).

1/ Chargé d'inspecter les dépôts de remonte dans les départements voisins de Paris, par décret du 31 août 1793 (V-206-207), avec Cochon de Lapparent (qui remplace Courtois, initialement choisi, le 2 septembre 1793 ; VI-238). Ils reçoivent 2000 livres pour frais de mission le 3 septembre 1793 (AN, D* XXXV^c 7).

VILLERS Francois Toussaint (1749-1807)

Représentant de Loire-Inférieure (Plaine).

1/ En Loire-Inférieure et Mayenne, à la place d'Esnüe-Lavallée, avec Fouché, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16

mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il est à Paris au plus tard le 28 mai 1793 (A.P., LXV-534 ; *Compte rendu* de Villers, an III, BNF Le³⁹ 236).

2/ Aux ports de Brest (Finistère) et Lorient (Morbihan), avec Desrues, par décret du 23 vendémiaire an III (14 octobre 1794) (XVII-425-426). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) (AN, D* XXXV^c 8). Il est à Paris au plus tard le 7 ventôse an III (25 février 1795) (*Compte rendu, op. cit.*).

VIQUY Jean Nicolas (1737-1814)

Représentant de Seine-et-Marne (Plaine).

1/ À Vernon (Eure), par décret du 21 germinal an III (10 avril 1795), pour la circulation des subsistances (XXI-761-762). Il reçoit du Comité des inspecteurs de la salle 3.000 livres pour frais de mission le 23 germinal an III (12 avril 1795) (AN, D* XXXV^c 9). Rappel par décret du 4 messidor an III (22 juin 1795) (XXIV-613). Le Comité de salut public lui écrit encore à Vernon le 28 messidor an III (16 juillet 1795) (XXV-464-465).

VOULLAND Jean Henri (1751-1801)

Représentant du Gard (Montagne).

1/ Dans l'Hérault et le Gard, avec Bonnier, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 6.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Ils écrivent encore de Montpellier le 13 mai 1793 (IV-153-154).

2/ En Seine-et-Oise, avec Laplanche, pour la liste civile (il avait été élu suppléant pour cette mission le 30 juin 1793). Ils agissent à Bellevue, Meudon, Marly, Saint-Cloud et Saint-Germain et reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 1.500 livres pour frais de mission le 16 août 1793 (AN, D* XXXV^c 6).

YSABEAU Claude Alexandre (1754-1831)

Représentant d'Indre-et-Loire (Montagne).

1/ Dans les Hautes et Basses-Pyrénées, avec Neveu, par décret du 9 mars 1793, pour la levée des 300.000 hommes (II-298-317). Ils reçoivent du Comité des inspecteurs de la salle 8.000 livres pour frais de mission le 16 mars 1793 (AN, D* XXXV^c 6). Rappel par décret du 30 avril 1793 (III-533). Il passe directement à la mission suivante.

2/ À l'armée des Pyrénées Occidentales, avec Chaudron-Roussau, Féraud et Garrau, par décrets du 12 avril 1793 (III-213-217) et du 30 avril 1793 (III-533-544). Rappel par décret du 20 juin 1793, mais sa mission est confirmée par décrets du 3 et du 19 juillet 1793 (V-157 et 300-302). À partir d'août 1793, il agit à Bordeaux (Gironde) avec Baudot. De ce fait, il passe directement à la mission suivante.

3/ En Gironde, avec Tallien, par arrêté du Comité de salut public du 10 septembre 1793 (VI-395). Il passe directement à la mission suivante.

4/ Dans le Bec-d'Ambès (Gironde) et la Dordogne, avec Lakanal et Tallien, par arrêté du Comité de salut public du 9 nivôse an II (29 décembre 1793), pour organiser le gouvernement révolutionnaire (IX-743-748). Il n'agit que dans le Bec-d'Ambès, avec Tallien (Lakanal se chargeant de la Dordogne). Rappel par arrêté du Comité de salut public du 25 floréal an II (14 mai 1794) qui lui accorde un mois de congé (XIII-517). Il écrit de Royan le 7 prairial an II (26 mai 1794) et de Lesparre le 8 prairial an II (27 mai 1794) qu'il a reçu cet arrêté et va prendre son congé (XIII-763-764 et 785-786), mais le Comité de salut public lui écrit le 18 messidor an II (6 juillet 1794) qu'il doit d'abord rentrer à Paris pour obtenir son congé de la Convention (XIV-760).

5/ Dans le Bec-d'Ambès (Gironde) et le Lot-et-Garonne, par arrêté du Comité de salut public du 15 thermidor an II (2 août 1794) (XV-598). Rappel par décret du 9 frimaire an III (29 novembre 1794) (XVIII-430).